

En 1939, le département du Commerce des Etats-Unis estimait à \$108,000,000,000 la valeur totale des produits et services échangés par la nation américaine; elle a été de \$280,000,000,000 d'après la même autorité, en 1950. En apparence, ces chiffres comparés donnent à penser que le peuple voisin est plus riche et plus prospère qu'il y a douze ans. Ce n'est vrai que dans une mesure moindre, devant la réalité de calculs complets. A la demande d'une association d'acteurs, le même département a calculé la valeur d'achat comparée des dollars, en 1939 et 1950. Il a publié lundi le résultat de cette enquête. En tenant compte de tous les facteurs connus de ce problème de valeurs relatives, Washington estime la valeur du dollar en 1950 à la moitié de celle de 1939. La République est donc plus prospère qu'elle ne l'était avant la dernière guerre, mais moins riche que les optimistes voulaient bien le croire ou le dire. Le potentiel de la richesse acquise du Canada pourrait se calculer de la même manière. Les circonstances favorisant ses exportations aux Etats-Unis, devenus son plus gros client, le dollar canadien augmente en valeur relative, mais n'a plus le pouvoir d'achat qu'il possédait en 1939. Et si le dollar canadien était bien-tôt coté au pair, au bureau des compensations canado-américaines, il ne vaudrait que la moitié de ce qu'il valait, il y a douze ans. Cette relative explique la plus value légitime de la propriété immobilière... et celle de la vague des spéculations à la Bourse, d'une équité plus difficile à supporter.

Gazette rimée

Au cinq sous blanc
Petite pièce en bon argent qu'au joli temps de mon enfance recevait l'enfant diligent comme une honnête redevance!
L'enfant naturel d'un pacha qui toujours a rubis sur l'ongle ne sait pas quel pouvoir d'achat possédait un "blanc" de mon oncle.
Avec, au magasin du coin, on obtenait un pain d'épice, un bout de gomme de sapin, et tant qu'on voulait de réglisse.
Petit cinq sous en bel argent, depuis que tes pièces sont rares la valeur est si nul pour cent chez les bijoutiers même avares.

Le rimauteur

Patrimoine national

A qui appartient-il de protéger la propriété nationale contre les risques de guerre? Au gouvernement fédéral, en premier lieu, et au gouvernement provincial, conjointement ou en particulier. Pendant les dernières années de guerre, de 1939 à 1945, la gendarmerie royale montait la garde devant les édifices publics du Canada, à l'entrée des ponts les plus importants, et aux abords des canaux et des ports de mer. En ce temps-là, le danger lointain d'une invasion ne préoccupait pas les autorités. C'est donc contre les ennemis du dedans que ces précautions étaient prises. Dans l'éventualité d'une guerre nouvelle, l'urgence d'une attaque directe contre le territoire canadien est une éventualité qui ne pourrait se produire dès le début des hostilités. Il n'en faudrait pas moins redoubler de prévision et de prévoyance pour parer aux actes de sabotage et aux conséquences des bombardements à distance. Sans doute, comme il le fit naguère, le gouvernement fédéral assumerait-il les frais de la protection de tous les travaux publics indispensables à l'économie canadienne. Mais c'est surtout sur les administrations provinciales que retomberait l'obligation de parer au risque d'incendies en forêt. Le domaine forestier de la province de Québec étant l'un des plus vastes du pays, cette charge exigerait de son gouvernement une organisation plus complète que celle qui a charge présentement de protéger son domaine boisé. Ses garde-feu formeraient le noyau principal de ce service de protection, mais ils ne suffiraient probablement pas seuls à la tâche. Comment pourvoir au recrutement des équipes volontaires, entretenir des camps dans les endroits les plus reculés, augmenter la surveillance aérienne de ses immenses forêts? Le sujet est d'actualité assez pressante pour s'imposer à l'attention de la Législature de Québec.

LE BILL DE LA RÉGIE DES LOYERS

Proposition pour une conférence des sept soumise aux Nations-Unies

Représentant des E.-U. à Ceylan

Washington, 25 (PA) Les Etats-Unis ont décidé, hier, d'envoyer un représentant à Ceylan à une réunion qui sera étudiée les moyens d'élever le niveau de vie de l'Inde, le Pakistan et d'autres régions de l'Asie du sud-est. L'un des buts est d'arrêter la marche du communisme en soulageant les populations vivant dans la misère, ce qui, pensent les personnalités officielles, est un terrain propice à l'intrigue rouge. Acheson, secrétaire d'Etat, a annoncé que le représentant américain aux réunions de Ceylan sera Donald Kennedy, assistant-directeur du bureau des affaires de l'Asie du sud au département d'Etat, qui sera accompagné de Myron Black, préposé aux affaires économiques à l'ambassade américaine à Colombo. On estime que les Etats-Unis dépenseront une somme maximum de \$12,000,000 par an dans les régions du sud-est de l'Asie. Le voyage de Kennedy a un but d'information.

Fourrures à bon marché

Vienne Autriche 25 (Reuters) Vous désirez un nouveau manteau de fourrure, mesdames? N'en faites rien si votre ami travaille dans un musée d'histoire naturelle. C'est le conseil qu'on peut vous donner, lorsqu'on sait l'histoire de ces deux bons employés de musée, Joseph Leeb et Karl Popp; ils sont accusés d'avoir fait fabriquer des manteaux à leur "petite amie" avec de la fourrure substituée à des exhibits du musée. Les voleurs sont accusés d'avoir fait leur escroquerie entre 1946-48 et ils ont été déclarés par des lettres anonymes. Ils avaient volé des fourrures de gazelle, d'ours, de singe, de blaireau, de cerf et de chat sauvage. Les fourrures ont été vendues aux "petites amies" ou échangées pour de la nourriture, déclare le plaignant.

Les Chinois auraient effectué un retrait vers le nord coréen

Tokyo, 25 (PA) "L'absence apparente" de fortes troupes communistes au sud du Han, dans le secteur ouest de la Corée, porte certains officiers américains à conclure que l'ennemi a effectué un vaste retrait vers le nord. Un autre officier va plus loin et dit qu'il se peut que les Chinois aient "mis en vigueur leur propre cessez-le-feu" pendant que des négociations se poursuivent aux Nations-Unies. Les dépêches du front disent que dans les secteurs ouest et central, l'ennemi semble s'être volatilisé. Il n'y eut qu'une brève escarmouche, hier soir, à 40 milles au sud-est de Séoul, soit près de Yonju. En Corée centrale, des patrouilles alliées ont poussé jusqu'à 38 milles au nord de Chungju, l'un des pivots de défense des Nations-Unies, sans rencontrer de forces ennemies appréciables. Dans cette zone, les forces alliées ont franchi Wonju, à 12 milles au nord de Chungju, et se sont rendues jusqu'à 33 milles du 38e parallèle.

Rencontre avec la Russie proposée par les trois grands occidentaux

Washington, 25 (PA) Les trois Grands occidentaux ont proposé hier soir une rencontre avec la Russie pour une séance préliminaire à Paris, comme étape vers une conférence des ministres aux Affaires étrangères des Quatre-Grands pour diminuer la tension mondiale. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France ont fait la suggestion dans des notes à Moscou. Ils se sont déclarés prêts à tenter un effort majeur pour améliorer les relations entre l'Est et l'Ouest. Mais ils ont rejeté une fois de plus l'idée russe de limiter la conférence des ministres des Quatre-Grands à une discussion sur le réarmement allemand. Ils veulent que toutes les principales causes de friction entre l'Est et l'Ouest soient objets d'étude. Ils ont demandé à Moscou de dire si la Russie accepte de discuter "les principaux problèmes dont la solution permettrait une amélioration réelle et durable" dans les relations entre l'Union Soviétique et les pays occidentaux. "Si le gouvernement soviétique accepte", les puissances occidentales ont déclaré être prêtes à fixer une date pour la conférence préliminaire à Paris, à la fin de l'été, quels sujets controversés devraient être étudiés. Paris a été surpris comme le lieu de la rencontre préliminaire, sans aucun engagement sur le lieu d'assemblée de la conférence elle-même des Quatre-Grands. Si le principe de la rotation, elle devrait avoir lieu à New-York.

MANIFESTATIONS COMMUNISTES TUÉES DANS L'OEUF à PARIS

Paris, 25 (PA) Le gouvernement français a mobilisé 14,500 troupes et policiers dans la région de Paris, hier soir, et il a tué dans l'oeuf la manifestation que le parti communiste entendait organiser contre le général Eisenhower. Pas un seul communiste ne put s'approcher du quartier d'Eisenhower à l'hôtel Astoria, et il n'y eut aucun acte de violence. Les policiers parcoururent toutes les rues avoisinantes et arrêtèrent 2,500 personnes. Un peu plus tôt dans la journée, des policiers s'étaient rendus au quotidien communiste L'Humanité et au journal pro-communiste Libération, pour une saisie de presque toutes les copies des éditions d'hier. Ces journaux, ignorant la défense du gouvernement, avaient demandé aux communistes de se rassembler et de crier à Eisenhower de retourner chez lui. On permit cependant au journal communiste Ce Soir de publier son édition. Les communistes avaient reçu l'ordre de se grouper à 6 h. hier soir pour protester contre "l'intention" d'Eisenhower de "réarmer les nazis". Mais le gouvernement releva le défi et plaça en alerte 6,500 policiers et 8,000 soldats. Casqués d'acier et carabine en bandoulière, les gendarmes vérifièrent les papiers de tous les passants et appréhendèrent rapidement tous les suspects. Et la manifestation n'eut pas lieu. Il n'en fut pas de même dans le reste de la France. La manifestation à Lille fut la plus facile à empêcher; 20 communistes seulement se montrèrent. A Marseille, les communistes réussirent à grouper un millier de membres mais ils furent empêchés de tenir leur rassemblement. Eisenhower, qui doit quitter l'Europe aujourd'hui, pour se rendre en Islande, n'était même pas à son quartier général. Il était à l'hôtel Raphael, conféré avec des officiers canadiens, britanniques et américains, ainsi qu'avec le premier ministre René Lévesque et le ministre de la Défense, Jules Moch. Dans son entourage, on dit qu'il a décidé d'établir son quartier général permanent à Versailles et de choisir le feld-maréchal Montgomery comme premier lieutenant.

Mort en sautant du pont Jacques-Cartier

Montréal, 25 (PC) La police et les autorités de la morgue n'avaient pas encore réussi à solutionner, hier soir, le mystère entourant l'identité d'un homme d'âge moyen qui est tombé ou qui a sauté du pont Jacques-Cartier. Le cadavre broyé de cet homme avait été découvert étendu sur la glace qui recouvre le fleuve St-Laurent, au début de l'après-midi, à mi-chemin entre Montréal et l'île Ste-Hélène. On croit qu'il a fait cette chute de 160 pieds dans la nuit de mardi à hier. Des employés du téléphone qui travaillaient sous le pont découvrirent le corps.

Mobilisation du rail en Argentine

Buenos-Aires, 25 (PA) Le président Peron a décidé hier soir de recourir à la mobilisation de temps de guerre pour tenter de mettre fin à une grève du rail qui dure depuis deux jours en Argentine. Et il a dit que cette grève contre les chemins de fer étatisés fait partie d'un plan communiste mondial pour désorganiser le transport en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, au Chili, au Brésil et en Argentine. Peron mobilisera donc, par décret, tous les cheminotins pour les rendre sujets au contrôle d'Etat. Quand aux chefs de la grève, ils seront arrêtés et déferés en justice pour violation des lois portant sur la sécurité de l'Etat. Les ouvriers qui refusent de retourner au travail seront congédiés pour de bon. Un millier de cheminotins auraient déjà subi un tel sort.

Au Palais de Justice 49 DES VICTIMES, IDENTIFIÉES

L'identification faite à Québec des objets qui ont appartenu aux victimes de la tragédie de l'Obiou servira à l'identification des victimes qui n'ont pu encore être identifiées en France par les autorités du département de l'Yser. On sait que vingt, seulement des 58 victimes avaient pu être identifiées positivement, après la tragédie, grâce aux papiers trouvés sur leurs dépouilles. Parmi les objets expédiés sous scellés à Québec, se trouvent des morceaux de vêtements prélevés sur les corps non identifiés. L'identification de ces pièces de vêtement servira à l'identification finale des corps. Le procès-verbal de l'enquête qui se poursuit au Palais de Justice sous la présidence du protonotaire, Me Robert Côté, sera envoyé aux autorités françaises pour faire leur travail d'identification. L'enquête à Québec, ouverte lundi, se poursuivra jusqu'à mercredi inclus. Aucune des requêtes qui seront soumises pour la prise de possession des objets identifiés par les héritiers des victimes, ne sera prise en considération avant la fin de l'enquête, au cas où il y aurait contestation dans certains cas. Plusieurs des objets n'ont pas encore été identifiés. Ceux qui l'ont été sont placés dans des enveloppes

Formation d'une Commission des loyers comprenant trois membres. — Siège social à Montréal. — Gel des loyers jusqu'au 1er août dès la ratification de la présente loi. — Prévention des évictions et fixation des loyers. — Expiration le premier mai 1953.

Le projet de loi No 22, visant à une réglementation des loyers dans la province de Québec, prévoit la création d'une commission provinciale, dite "Commission des loyers". Cette commission, composée de trois membres, aura son siège à Montréal, mais pourra siéger dans tout autre endroit de la province. Elle sera assistée dans son travail par des administrateurs locaux. La commission sera chargée d'établir des barèmes, d'édictier des peines. Aucun locataire ne pourra, avant le 1er août 1951, être évincé de la maison qu'il occupait légalement le 30 avril 1951, ni pendant les laps de temps, être contraint à payer un loyer supérieur à celui qu'il était tenu de payer le 30 avril 1951 — (sauf dans les cas prévus par les articles 27 et 32). Par la suite, aucun locataire ne peut être évincé, pour cause d'expiration de son bail, de la maison qu'il habite, s'il obtient la prolongation de ce bail et en acquitte le loyer exigible conformément à certaines dispositions prévues par le projet de loi. Si les parties ne parviennent pas à s'entendre pour la prolongation du bail, ou la passation d'un nouveau bail, le locataire pourra s'adresser à l'administrateur local. A défaut d'entente, les administrateurs et la commission pourront enlever l'éviction des locataires à l'expiration des baux, pour longer celui-ci et fixer des loyers raisonnables pour la prolongation de ces baux. Le projet de loi prévoit le cas où un propriétaire aurait besoin de sa maison pour y loger sa famille. Il interdit au propriétaire d'exiger un "supplément déguisé de loyer", etc. Voici le texte du bill:

BILL No 22 Loi concernant la régie des loyers

SA MAJESTÉ, de lavis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit: Définitions 1. Dans la présente loi, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les termes suivants désignent: a) "administration": un officier préposé à l'administration de la présente loi dans une ou plusieurs villes ou villes et un assistant de cet officier, nommés en vertu de l'article 2; b) "bail": un bail au sens du Code de civil, écrit, verbal ou présumé; c) "commissaire": un membre de la Commission des loyers; d) "commission": la Commission des loyers, chargée de l'administration de la présente loi dans la province, constituée en vertu de l'article 2; e) "maison": une maison d'habitation, un logement, un appartement ou une chambre. Organismes de la régie des loyers 2. Une commission, désignée sous le nom de "Commission des loyers", est instituée par la présente loi, afin de surveiller l'application et exercer les autres pouvoirs qui lui sont attribués ci-après. Elle se compose de trois membres nommés comme il suit: a) un, qui en est le président, par le magistrat de district en chef; b) une, par le lieutenant-gouverneur en conseil, choisi parmi les propriétaires pour représenter ces derniers; c) un autre, par le lieutenant-gouverneur en conseil, choisi parmi les locataires pour représenter ceux-ci. Les traitements des membres de la commission sont fixés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Ils ne doivent pas excéder, dans le cas du président, neuf mille dollars par année, et, dans le cas des deux autres commissaires, sept mille dollars par année. Le lieutenant-gouverneur en conseil nomme un secrétaire et tous autres employés qu'il juge nécessaires au bon fonctionnement de la commission et à l'application efficace de la présente loi et fixe leur rémunération. Il peut aussi procurer à la commission et rémunérer les services d'évaluateurs, de conseillers juridiques et d'autres spécialistes dont elle a besoin dans l'exercice de ses fonctions. Le secrétaire a la garde des archives et des dossiers de la commission, ainsi que des pièces de procédure (Suite à la page 4, 1ère col.)

Gel général des prix aux E.-U.

Washington, 25 (PA) Le directeur des prix, Michael D. Salle, vient de déposer sur le pupitre du nouveau chef de la stabilisation économique, Erick Johnston, la recommandation d'un gel général des prix, avec effet rétroactif, et il a laissé entendre aux journalistes qu'une ordonnance sera émise dès ce soir sur le gel des prix. Ce gel général ne sera que temporaire et il fera "place très prochainement" à un nouveau genre de contrôle des prix accordant au vendeur une marge de profit bien définie. D'autre part, le gouvernement vient de défendre l'emploi du nickel dans l'ornementation des automobiles et environ 400 autres produits destinés aux civils. C'est que le nickel joue un rôle considérable dans la fabrication des moteurs d'avions à réaction. Quant au contrôle des prix, on prévoit qu'il aura un effet rétroactif au 2 janvier. Il affectera la viande et autres denrées. Le contrôle limite des salaires, permettant certains rajustements vers la hausse, suivra rapidement le contrôle des prix. Le directeur des salaires, Cyrus Ching, a laissé entendre que le gel des salaires se produira ces jours-ci.

Rôle modérateur de la France

Paris 25 (PA) M. Jules Moch, ministre français de la Défense, a déclaré qu'il n'y a aucune incompatibilité entre l'effort de réarmement français et le rôle modérateur que la France est appelée à assurer. "Nous souhaitons qu'une paix saine collectivement et universellement garantie règne sur terre, à poursuivre le ministre, c'est pourquoi en même temps que nous réarmons pour interdire l'agression, nous devons par tous les moyens nous efforcer de tendre la situation internationale actuelle. C'est ce qui explique que la France ait été l'unique protagoniste de la conférence des quatre et quelle soit décidée contre autres, à tout faire pour que celle-ci aboutisse." Le ministre de la Défense nationale estime que cette conférence aurait "d'autant plus de chances de réussir" que les nations européennes se défendent et prêtent à la faire. Respondant à une question relative au neutralisme français et à l'isolationisme américain, M. Jules Moch a affirmé qu'il ne craignait pas plus l'un que l'autre. "Les alliés sont d'accord, a-t-il précisé, pour défendre les nations libres et non pas pour engager, 5 ou 10 ans après l'agression, une guerre de libération qui ne libérerait que des cimetières et les ruines de notre civilisation."

Six enfants ensevelis par des avalanches

Les enfants de la région s'en donnaient à cœur joie hier dans les neiges et sur les falaises de Lévis et Québec. Certains étaient eux, cependant, soit cinq à Lévis et un à Québec, furent littéralement ensevelis par des avalanches et peu s'en fallut qu'ils n'y perdissent la vie. Vers 6 h. 30, hier soir, le jeune Jules, âgé de 9 ans, fils de M. Albert Desnoyers, 638 rue Champlain jouait avec des amis, dans le cap près de chez lui. Un éboulis le recouvrit de sept ou huit pieds de neige. direction du capitaine Doyle. L'enfant fut ramené et ramené à ses parents éplorés. Cinq enfants ont été ensevelis hier sous des avalanches de neige tombées des hauteurs de la falaise de Lévis; ils étaient déjà asphyxiés quand on put les tirer de leur dangereuse position, après une vingtaine de minutes de travail ardu. On fut assez heureux pour les ramener tous en pratiquant la respiration artificielle. Les deux éboulis se sont produits dans le quartier Saint-Laurent. Le premier est survenu vers onze heures et demie, près de la résidence de M. Arthur Lemieux, ou joliment ses quatre enfants: Jean-Marie, André, Micheline et Gilles, âgés respectivement de 10, 8, 7 et 6 ans. (Suite à la page 5, 4e col.)

14 mineurs ensevelis

Nullivan, Indiana, 25 (PA) La police de l'état rapportait, hier soir, que 14 mineurs ont été ensevelis dans les puits de la Pandora Coal Mine on un incendie faisait rage. On a cependant bon espoir de rescaper les 14 mineurs emprisonnés dans la mine. Au moment de l'accident, 50 hommes travaillaient dans la mine.

Au cabinet fédéral LA SITUATION INTERNATIONALE

Conférence avec le général Eisenhower. — Politique canadienne exposée à Lake Success par l'hon. Pearson. — Nomination de trois nouveaux sénateurs. Ottawa, 25 (PC) Au cours d'une importante réunion, le cabinet fédéral a étudié hier la situation internationale, élaboré ses plans pour la session s'ouvrant le 30 janvier et approuvé la nomination de trois sénateurs et de cinq secrétaires parlementaires. Le cabinet se réunira de nouveau demain après-midi pour conférer avec le général Dwight Eisenhower, et il tiendra une autre séance régulière samedi matin. Les huit nominations ont été annoncées par le premier ministre St-Laurent dans une déclaration aux journalistes. Cette déclaration ne touche pas aux autres points qui furent abordés par le cabinet. Cependant, on croit que le conseil des ministres a mis au point la politique du Canada relativement au problème du cessez-le-feu en Corée. Il est à prévoir que cette politique sera exposée aujourd'hui aux Nations-Unies par le ministre des Affaires extérieures, l'hon. L.-B. Pearson, qui a assisté à la séance du cabinet avant de retourner à New-York hier soir. Les nouveaux sénateurs, tous de Terre-Neuve, sont: H.-W. Quinton, trésorier provincial et ancien membre de la Commission gouvernementale de Terre-Neuve; Calvert Pratt, de St-Jean, et Michael Basha, de

Poursuite contre des chefs de grève

Melbourne, Australie 25 (Reuters) On s'attend à ce que le gouvernement fédéral poursuive en justice les chefs de grève et les serve de troupes et de travailleurs volontaires pour lutter contre un arrêt de travail des mineurs et des débardeurs, qui menace de paralyser l'industrie australienne. Le gouvernement a porté l'accusation que la menace de grève est d'inspiration communiste. Un ministre aîné du cabinet a déclaré hier que le gouvernement "trait aussi bien que tout gouvernement a jamais été" pour porter échec à une telle grève. "Des troupes militaires ont été envoyées en 1949 dans les mines, tandis que les mineurs faisaient une grève." Malgré cet avertissement, le secrétaire de la Fédération des mineurs, G. W. S. Grant a refusé de contremander des assemblées de grève qui doivent se tenir aujourd'hui. Les mineurs projettent de faire la grève parce que leur augmentation de salaire récemment accordée comporte comme condition une production interrompte.

Le premier journal qui vous apporte tous les matins les nouvelles les plus récentes

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

84e année — No 214

Tirage certifié par l'A. B. C.

QUEBEC, JEUDI 25 janvier 1951

Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée, de l'Agence Reuters et de l'Agence France-Presse

Débat sur l'Adresse à l'Assemblée législative

Résolutions et élections marquent la fin du 33e congrès de l'A. C. C.

Au terme du 33e congrès annuel de leur association, les constructeurs canadiens réunis au Château Frontenac, ont adopté, hier, des résolutions dont l'abondance et l'objectivité témoignent du travail considérable qui a été abattu au cours des délibérations. Ces résolutions couvrent dans leur étendue tout le programme proposé aux délégués au début du congrès, c'est-à-dire, la volonté de concilier, d'une part, les demandes du gouvernement du pays pour la construction de défense et d'autre part, les exigences de la production civile.

Notons que le congrès a réuni à la présidence de l'Association des Constructeurs du Canada, M. Robert Drummond, de Toronto, M. Drummond sera assisté dans ses fonctions de MM. John N. Flood, de St-Jean, N.B. et P.G. Wilmut, de Montréal, lesquels agiront conjointement comme vice-présidents.

Parmi les plus importantes résolutions adoptées par le congrès, l'A.C.C. considère que l'entrée en franchise au Canada de plans, de devis et d'imprimés d'ingénieurs, s'exécute au détriment de nos ingénieurs canadiens et que cette politique encourage l'émigration vers les États-Unis de nos spécialistes en cette matière. L'A.C.C. demande donc au gouvernement canadien d'interdire par ces items le visa en vigueur pour les autres professions.

L'A.C.C. considère qu'un vote de grève, dans une industrie donnée, constitue dans bien des cas un danger pour le bien-être des populations et que le "vote secret" est une des prérogatives de notre institution démocratique; donc, l'A.C.C. demande au gouvernement fédéral et provinciaux d'améliorer leurs lois ouvrières (dans les provinces où la chose est nécessaire) pour exiger en cas d'un vote de grève, le scrutin secret sous la surveillance d'officiers rapporteurs ou d'officiers autorisés, dans toute l'industrie où le personnel est de 50 employés ou plus.

Étant donné les conditions difficiles dans lesquelles l'industrie de la construction se trouve présentement, par suite de la rareté des matériaux essentiels et le programme considérable du gouvernement national en matière de constructions

Lundi Social à Saint-Pascal

M. le curé Alphonse Maroux parlera du problème de l'autorité, au 3e Lundi Social de la Société St-Jean-Baptiste de St-Pascal de Malzerets, lundi prochain, le 29 janvier, à 8 heures et demie du soir, en la salle paroissiale. Il sera présenté par M. Jos. Matte, échevin et député, et remercié par Mgr Ferdinand Vandry, p. v. recteur de l'université Laval, qui a accepté la présidence d'honneur de cette soirée. La partie musicale a été confiée au Chœur d'Aubigny, dirigé par M. Jean Manny.

Un honneur à M. Arthur Langlois

M. Arthur Langlois, courtois parlementaire de la "Presse" de Montréal, a été élu président de la Galerie de la presse de l'Assemblée législative, hier après-midi, au cours de la réunion annuelle des courtoisiers accrédités. Il succède à William Stewart, de la Presse Canadienne, qui occupait ce poste depuis un an.

M. Pierre Laporte, du "Devoir", a été élu vice-président de la Galerie de la presse et M. Henri Dutil, du "Soleil" a été élu secrétaire-trésorier. Un vote de remerciements a été enregistré dans les procès-verbaux à l'adresse de M. Stewart pour la façon dont il a accompli les devoirs de sa charge depuis la dernière session de l'Assemblée législative.

La Semaine du Dimanche

Nos Seigneurs les Evêques patronnent la prochaine semaine du Dimanche qui sera tenue du 28 janvier au 4 février.

Le Surintendant de l'Instruction publique invite tous les membres du personnel enseignant à prendre en main l'édification des élèves concernant une meilleure compréhension de cette semaine.

Le mot d'ordre de cette année est le suivant: "Sanctifions le Dimanche". Les maîtres se feront sans doute un devoir d'insister sur l'importance de la Messe dans la célébration du Jour du Seigneur. Une attention spéciale devra aussi être apportée à bien faire ressortir la valeur des autres offices liturgiques du dimanche, tels que les Vêpres, et autres pratiques particulières à chacune des paroisses de la Province. La pratique des œuvres de Charité et les lectures devront aussi être mises en relief.

Les instituteurs et institutrices prendront aussi l'initiative quant à l'organisation des centres d'intérêts susceptibles de faire ressortir les motifs d'ordre.

Réélection du col. J.-H. Paquet

L'Association des Zouaves de Québec, réunie hier soir en assemblée générale annuelle, aux quarantiers généraux du régiment, a désigné son bureau de direction pour 1951. M. le colonel J.-H. Paquet a été réélu président actif de l'Association. Les autres officiers sont: J.-E. Dion, 1er vice-président, M. C.-A. Lamontagne, 2e vice-président, M. Louis Côté, secrétaire-archiviste, M. Denis, trésorier, M. P. Dorval, assistant-trésorier, M. René Genois, assistant-secrétaire et rédacteur de l'organe officiel de l'Association. Les directeurs sont: M. J.-G. Houde, MM. les abbés Aurel Ouellet et J.-Robert Hamel, a.-a., M. Roland Croteau, a.-a., M. Trudel, G. Bourbeau, J. Kelly, P. Dorval, M. G. Long, M. Tangay, C.-A. Bédard, A. Boutelet et J. Matte.

Les membres honoraires de l'Association sont: Grand Patron, Sa Sainteté le Pape Pie XII; Patrons, Son Exc. Mgr M. Roy, archevêque de Québec, Son Exc. Mgr Ch-Omer Garant, évêque de Québec, Son Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque des Trois-Rivières; vice-présidents, l'hon. M. Duplessis, premier ministre, l'hon. sénateur Ad Godbout, S. H. le maire Lucien Borne; aumôniers, le T. R. F. Ath, Francœur, aumônier général, M. le chanoine J.-A. Turmel, aumônier-adjoint, le R. P. Albert, o.m.c., aumônier émérite; colonels honoraires, le col. L.-A. Lefebvre, B.M., le brigadier J.-V. Allard, M. Marcel Duchambon, commandant de France à Québec, le commandeur Henri Gagnon, président général du "Soleil" et le colonel Léland, avocat, le commandant-adjoint Zénon Guay.

Un bill demandant \$8,000,000 pour activer la construction

Le gouvernement provincial demande au parlement de voter une somme additionnelle de \$8,000,000 pour encourager la construction d'habitations dans le Québec, prolonger jusqu'en 1952 les prêts accordés en 1948 aux municipalités pour régler la crise du logement; et affecter une somme supplémentaire de \$25,000 à l'enquête sur le problème du logement.

Ces demandes du gouvernement font l'objet de trois des dix-huit projets de loi dont les copies ont été distribuées aux députés hier après-midi au début de la séance de l'Assemblée législative. Les 18 bills portent sur les questions les plus diverses: habitat, pensions, villes sinistrées, Crédit agricole, Travail, affaires municipales, coopératives, mines, exploitations forestières, Justice.

C'est ainsi que le gouvernement veut faire nommer trois juges de la Cour supérieure, dont deux à Hull et un à Sherbrooke. Voici une liste des bills à l'exécution du Bill No 22 dont nous parlions dans une autre nouvelle: la célébration du cinquantenaire du régiment des Zouaves. Il dit aussi toute sa joie d'être désigné à Rome, où, accompagné de M. Louis Côté, il apportera au Saint-Père l'hommage filial des Zouaves Pontificaux canadiens. L'année 1950 par l'impulsion de ses manifestations a été unique dans les annales de notre régiment, dit-il, et le souvenir ne restera gravé dans la mémoire de chaque zouave. Après avoir fait un appel aux membres présents pour l'intensification du recrutement de l'Association, le colonel J.-H. Paquet souhaita que l'année 1951 permette au groupement de réaliser les grands projets qu'il envisage.

Discours du chef de l'Opposition, du Premier ministre et du député indépendant de Québec-comté. — Le travail, l'agriculture, la santé publique et la colonisation dans la province. — Législation sur le mariage.

Le débat sur l'Adresse s'est terminé hier soir à neuf heures à la deuxième séance de l'Assemblée législative en 1951.

Ce débat a été marqué par trois discours: le premier de M. G.-C. Marier, le chef de l'Opposition; le second de l'hon. M. Duplessis, premier ministre de la province; le troisième de M. René Chalouit, député indépendant de Québec-comté. M. Marier déplore que les Québécois n'investissent pas leurs économies dans les entreprises qui exploitent leurs ressources naturelles. Et il a cité en exemple le cas de l'Ungava.

— "Nous avons attendu, pendant des années, les capitaux québécois", a répondu M. Duplessis dans son discours.

Et pourquoi, demande M. Marier, faut-il que la plus grande partie de nos matières premières soit manufacturée aux États-Unis? Faudrait-il envisager la possibilité de ne plus exporter notre énergie électrique afin d'attirer chez nous l'industrie?

M. Marier a attaqué le gouvernement de l'Union Nationale sur divers points de sa politique, notamment aux points de vue Travail, agriculture, Santé colonisation, M. Duplessis a répondu que le Québec est le coin du monde qui a connu le plus grand progrès ces dernières années.

M. Marier, M. Duplessis et M. Chalouit ont tous trois parlé de M. Georges Lapalme... sur des tons différents.

A propos d'absents, on a parlé aussi du gouvernement fédéral. M. Duplessis a reproché à M. Marier d'aller chercher, pour étayer ses discours, des chiffres à Ottawa. M. Chalouit a parlé, par contre, d'Entente Cordiale entre Ottawa et Québec.

M. GEORGE C. MARLER

Après les félicitations au lieutenant-gouverneur et à son prédécesseur, au président de la Chambre, aux députés qui ont proposé l'Adresse, le chef de l'Opposition passe aux questions politiques.

Il déclare que M. M. Duplessis a parlé "tellement souvent du congrès libéral de mai 1950" que pendant quelque temps le me suis demandé s'il avait l'intention de se présenter à la direction du parti.

Afin d'éliminer tout doute, M. Marier souligne son choix du nouveau chef, M. Georges Lapalme, fait librement par les libéraux de toute la province, fut pour moi une très grande satisfaction.

M. Marier croit que M. Lapalme "a eu parfaitement raison" de ne pas accepter l'offre de M. Duplessis d'une élection complémentaire, parce que sa tâche la plus importante" est la défaite du gouvernement.

— "Et je suis assuré que M. Lapalme peut mieux assurer cette défaite en travaillant dans les comités comme il le fait actuellement, chose qui lui serait infiniment plus difficile s'il était obligé de parler, comme le fait, toutes les semaines, de la chambre et toutes les séances des comités. C'est évident que ça ferait mieux l'affaire de nos adversaires si notre chef passait tout son temps au parlement; cela l'empêcherait de contrôler les comités, un travail qui ne semble pas trop plaire à nos amis d'en face..."

Puis le chef de l'Opposition récapitule les événements de ces derniers mois: Année Sainte, organisation de la défense commune des pays démocratiques.

En face d'une situation internationale aussi complexe, ce serait manquer de réalisme que de penser que nous pourrions assurer la défense de notre pays sans être obligés d'en payer le prix. La situation mondiale exerce une influence profonde sur l'économie canadienne et aucune partie du pays n'en sera épargnée.

Puis M. Duplessis passe à l'exposé des réalisations du gouvernement de l'Union Nationale.

Constatant que les cultivateurs étaient en difficulté et désertant la terre, le gouvernement a fait un geste utile en leur donnant la propriété du sol. Il y avait, dit-il, un système de prêt fédéral qui ne convenait pas aux besoins des gens de ce genre. Nous avons affirmé le droit du Québec à l'autonomie en créant un Prêt Agricole Provincial.

Pas une seule institution n'a fait autant que ce prêt pour conserver la terre les cultivateurs et leurs fils.

"Nous avons sauvé du même coup plusieurs municipalités en leur permettant de récupérer des taxes non payées."

Le gouvernement a fait la loi qui aura de grands effets.

L'HON. M. DUPLESSIS

L'hon. M. Duplessis présente ses vœux aux députés et note que le gouvernement a déposé immédiatement le texte de ses projets de loi.

Passant aux questions politiques, M. Duplessis reproche à M. Marier d'avoir basé une partie de son discours sur des données prises dans la capitale fédérale.

— "Quand on a un chef d'ailleurs, dit-il, il est naturel qu'on prenne ses exemples ailleurs. Quant à nous de l'Union Nationale, nous avons trop de choses sérieuses à faire pour nous occuper de ces questions étrangères. Une chose certaine, c'est que l'Opposition est dans une situation difficile, car elle est décapitée."

Le député de Westmount n'a pas le courage de répéter les discours qu'il fait ailleurs. Il a fait un discours à l'eau de rose sur des sujets étrangers à la politique provinciale. Nous allons nous confier au domaine provincial conformément à notre mandat et à notre droit de rester indépendants de tous les groupements fédéraux."

M. Duplessis remarque que les libéraux ont commis une grave erreur en allant chercher leur chef ailleurs. Les affaires québécoises doivent se régler à Québec et non par les politiciens d'Ottawa.

Le premier ministre dit que, sous l'Union Nationale, la province a connu une stabilité sans précédent. Nous lui avons définitivement donné une orientation définitive sur des bases nationales, sociales et familiales.

Puis M. Duplessis passe à l'exposé des réalisations du gouvernement de l'Union Nationale.

Constatant que les cultivateurs étaient en difficulté et désertant la terre, le gouvernement a fait un geste utile en leur donnant la propriété du sol. Il y avait, dit-il, un système de prêt fédéral qui ne convenait pas aux besoins des gens de ce genre. Nous avons affirmé le droit du Québec à l'autonomie en créant un Prêt Agricole Provincial.

Pas une seule institution n'a fait autant que ce prêt pour conserver la terre les cultivateurs et leurs fils.

"Nous avons sauvé du même coup plusieurs municipalités en leur permettant de récupérer des taxes non payées."

Le gouvernement a fait la loi qui aura de grands effets.

Reprise des cours à l'École de pédagogie

Les instituteurs et institutrices s'inscrivent, cette année, en plus grand nombre à l'École de pédagogie et d'orientation, où les cours de débuteront le 29 janvier à 4 heures et demie du soir. Le cours sur la psychologie de la personnalité se donnera désormais à 5 h.30, les lundi et mardi. Parmi les autres cours au programme, énumérons les suivants: psychologie de l'adolescence, psychologie des enfants exceptionnels, psychologie appliquée à l'éducation, critique de la connaissance, notions générales sur les tests mentaux, théories modernes d'éducation, enseignement correctif de la lecture.

Reprise des cours à l'École de pédagogie

Les instituteurs et institutrices s'inscrivent, cette année, en plus grand nombre à l'École de pédagogie et d'orientation, où les cours de débuteront le 29 janvier à 4 heures et demie du soir. Le cours sur la psychologie de la personnalité se donnera désormais à 5 h.30, les lundi et mardi. Parmi les autres cours au programme, énumérons les suivants: psychologie de l'adolescence, psychologie des enfants exceptionnels, psychologie appliquée à l'éducation, critique de la connaissance, notions générales sur les tests mentaux, théories modernes d'éducation, enseignement correctif de la lecture.

Reprise des cours à l'École de pédagogie

Les instituteurs et institutrices s'inscrivent, cette année, en plus grand nombre à l'École de pédagogie et d'orientation, où les cours de débuteront le 29 janvier à 4 heures et demie du soir. Le cours sur la psychologie de la personnalité se donnera désormais à 5 h.30, les lundi et mardi. Parmi les autres cours au programme, énumérons les suivants: psychologie de l'adolescence, psychologie des enfants exceptionnels, psychologie appliquée à l'éducation, critique de la connaissance, notions générales sur les tests mentaux, théories modernes d'éducation, enseignement correctif de la lecture.

Reprise des cours à l'École de pédagogie

Les instituteurs et institutrices s'inscrivent, cette année, en plus grand nombre à l'École de pédagogie et d'orientation, où les cours de débuteront le 29 janvier à 4 heures et demie du soir. Le cours sur la psychologie de la personnalité se donnera désormais à 5 h.30, les lundi et mardi. Parmi les autres cours au programme, énumérons les suivants: psychologie de l'adolescence, psychologie des enfants exceptionnels, psychologie appliquée à l'éducation, critique de la connaissance, notions générales sur les tests mentaux, théories modernes d'éducation, enseignement correctif de la lecture.

Dîner des anciens de Lévis à Laval

L'inauguration de l'Association des Anciens de Lévis à Laval a été marquée, hier soir, d'un dîner au Pavillon Mgr-Vachon. On sait que l'association est formée des anciens élèves du Collège de Lévis qui sont maintenant étudiants à l'Université; elle a été fondée dans le but principal de fortifier les liens entre les anciens élèves de cette institution.

L'organisation s'est faite sous l'inspiration de MM. Fernand Lemieux, étudiant en droit, et Luc Lesard, sciences sociales, qui sont respectivement président et secrétaire de l'association. Les autres membres de la direction sont: MM. Gilles Croteau, vice-président; René Gauthier, trésorier; Guy Veer, secrétaire Vachon et Ange-Alexandre Gagné, directeur.

M. Raoul Tardif, supérieur du Collège de Lévis, était l'hôte d'honneur.

On remarquait aussi parmi les invités, messieurs les abbés Robert Lavigne, Charles-Ed. Drouin, Emile Tardif, Georges Hébert, Eugène Maréchal, Armand Maranda, Raymond Lavoie, Philip Kelly, Benoit Lachance, Achille Couture, René Fortin, Rézès Pelletier, Louis-Philippe Dubois, et Henri Moroney, tous professeurs au Collège de Lévis.

Dîner des anciens de Lévis à Laval

L'inauguration de l'Association des Anciens de Lévis à Laval a été marquée, hier soir, d'un dîner au Pavillon Mgr-Vachon. On sait que l'association est formée des anciens élèves du Collège de Lévis qui sont maintenant étudiants à l'Université; elle a été fondée dans le but principal de fortifier les liens entre les anciens élèves de cette institution.

L'organisation s'est faite sous l'inspiration de MM. Fernand Lemieux, étudiant en droit, et Luc Lesard, sciences sociales, qui sont respectivement président et secrétaire de l'association. Les autres membres de la direction sont: MM. Gilles Croteau, vice-président; René Gauthier, trésorier; Guy Veer, secrétaire Vachon et Ange-Alexandre Gagné, directeur.

M. Raoul Tardif, supérieur du Collège de Lévis, était l'hôte d'honneur.

On remarquait aussi parmi les invités, messieurs les abbés Robert Lavigne, Charles-Ed. Drouin, Emile Tardif, Georges Hébert, Eugène Maréchal, Armand Maranda, Raymond Lavoie, Philip Kelly, Benoit Lachance, Achille Couture, René Fortin, Rézès Pelletier, Louis-Philippe Dubois, et Henri Moroney, tous professeurs au Collège de Lévis.

Chefs de services au club Richelieu

Le déjeuner du club Richelieu a servi, hier midi, à délimiter les tâches de chacun des membres aux commandes au cours de l'année 1951 à venir. On a formé plusieurs équipes auxquelles on a désigné les chefs suivants: l'équipe de la semaine de Richelieu: M. Paul Desjardis, les Services sociaux: M. Antonio Cayer, les Panetiers: J.-A. Vachon; l'équipe de la Saison: M. Charles Gendron; le Programme M. Omer Gendron; le Règlement: M. François Jobin; de l'Ordre: M. Paul-Henri Paquet; des Billets: M. Jules Racine; du Chant: M. Ubald Desjardis; de l'Entraide: M. Aurélien Tourville; du Sport: M. Henri Nolette; de l'Action: M. J.-J. Guay; de la Ruche: M. René Constantin; de la Publicité: M. Alfred Morisset. On a confié de plus la rédaction du bulletin Richelieu au Dr Louis-Philippe Roy; tandis que M. Dollard Huot, C. A., a été nommé vérificateur du club.

Est marquée du congrès Richelieu 1951 qui aura lieu en octobre prochain, on a déjà formé un comité spécial dont le directeur sera le Dr Pierre Jobin et les assistants MM. Henri Paradis, Marcel Croteau, Emilien Flou et M. François Jobin.

Au cours du déjeuner, M. Jacques Avard, de la Chambre de Commerce des Jeunes, a défini dans une brève allocution, les principaux devoirs du bon citoyen, à l'occasion de la semaine du civisme.

Est marquée du congrès Richelieu 1951 qui aura lieu en octobre prochain, on a déjà formé un comité spécial dont le directeur sera le Dr Pierre Jobin et les assistants MM. Henri Paradis, Marcel Croteau, Emilien Flou et M. François Jobin.

L'hon. Winters confirme le délai de quatre mois accordé à la ville

L'hon. Robert-H. Winters, ministre des Ressources et du Développement économique, adressait récemment aux autorités municipales de Québec une lettre dans laquelle il précisait exactement la situation de la ville vis-à-vis la Commission des champs de batailles nationaux relativement aux huttes des "Cove Fields", ou logent depuis la fin de la guerre plusieurs familles indigènes.

Dans sa lettre, le ministre confirme le délai de quatre mois accordé à la ville pour évacuer les lieux. Rappelons que la ville avait précédemment reçu un ultimatum de 48 heures mais que par l'entremise de S. H. le maire Lucien Borne on avait consenti à accorder ce délai à la cité de Québec, pour lui donner le temps de prendre toutes les mesures nécessaires à l'évacuation des "Cove Fields".

En réponse à la lettre de M. Winters, M. Borne lui a adressé un message déclarant que la ville s'associe à prendre les dispositions nécessaires et qu'il a lieu d'espérer que les familles en cause pourront être logées ailleurs avant l'expiration du délai.

Ch-dessous, le texte des lettres échangées par M. Winters et le maire:

Cher Monsieur Borne,

Je désire vous rappeler certains faits relativement aux huttes des "Cove Fields" que la ville de Québec utilise comme logements d'urgence. Lorsque, en février 1949, la Société centrale d'hypothèque et de logement a accepté de renouveler pour une année à la fois le bail conclu avec la ville à l'égard de ces huttes, on espérait que les occupants pourraient trouver à bref délai d'autres locaux d'habitation. Par conséquent, on a pris des mesures selon lesquelles la Commission des champs de batailles nationaux devait obtenir de la ville celles des huttes qui devaient être évacuées. Une fois ces bâtiments démolis, le terrain devait être affecté à son véritable usage en tant que partie d'un parc d'une beauté exceptionnelle et d'un lieu historique national d'une très grande importance aux yeux de tous les Canadiens.

Je sais que dix des vingt-huit huttes primitivement cédées à bail ont été évacuées et remises à la Commission des champs de batailles nationaux pour être démolies. Dans une lettre récente, M. Lucien Borne, secrétaire de la Commission, m'a appris que le transfert de trois

L'hon. Winters confirme le délai de quatre mois accordé à la ville

L'hon. Robert-H. Winters, ministre des Ressources et du Développement économique, adressait récemment aux autorités municipales de Québec une lettre dans laquelle il précisait exactement la situation de la ville vis-à-vis la Commission des champs de batailles nationaux relativement aux huttes des "Cove Fields", ou logent depuis la fin de la guerre plusieurs familles indigènes.

Dans sa lettre, le ministre confirme le délai de quatre mois accordé à la ville pour évacuer les lieux. Rappelons que la ville avait précédemment reçu un ultimatum de 48 heures mais que par l'entremise de S. H. le maire Lucien Borne on avait consenti à accorder ce délai à la cité de Québec, pour lui donner le temps de prendre toutes les mesures nécessaires à l'évacuation des "Cove Fields".

En réponse à la lettre de M. Winters, M. Borne lui a adressé un message déclarant que la ville s'associe à prendre les dispositions nécessaires et qu'il a lieu d'espérer que les familles en cause pourront être logées ailleurs avant l'expiration du délai.

Ch-dessous, le texte des lettres échangées par M. Winters et le maire:

Cher Monsieur Borne,

Je désire vous rappeler certains faits relativement aux huttes des "Cove Fields" que la ville de Québec utilise comme logements d'urgence. Lorsque, en février 1949, la Société centrale d'hypothèque et de logement a accepté de renouveler pour une année à la fois le bail conclu avec la ville à l'égard de ces huttes, on espérait que les occupants pourraient trouver à bref délai d'autres locaux d'habitation. Par conséquent, on a pris des mesures selon lesquelles la Commission des champs de batailles nationaux devait obtenir de la ville celles des huttes qui devaient être évacuées. Une fois ces bâtiments démolis, le terrain devait être affecté à son véritable usage en tant que partie d'un parc d'une beauté exceptionnelle et d'un lieu historique national d'une très grande importance aux yeux de tous les Canadiens.

Je sais que dix des vingt-huit huttes primitivement cédées à bail ont été évacuées et remises à la Commission des champs de batailles nationaux pour être démolies. Dans une lettre récente, M. Lucien Borne, secrétaire de la Commission, m'a appris que le transfert de trois

L'hon. Winters confirme le délai de quatre mois accordé à la ville

L'hon. Robert-H. Winters, ministre des Ressources et du Développement économique, adressait récemment aux autorités municipales de Québec une lettre dans laquelle il précisait exactement la situation de la ville vis-à-vis la Commission des champs de batailles nationaux relativement aux huttes des "Cove Fields", ou logent depuis la fin de la guerre plusieurs familles indigènes.

Dans sa lettre, le ministre confirme le délai de quatre mois accordé à la ville pour évacuer les lieux. Rappelons que la ville avait précédemment reçu un ultimatum de 48 heures mais que par l'entremise de S. H. le maire Lucien Borne on avait consenti à accorder ce délai à la cité de Québec, pour lui donner le temps de prendre toutes les mesures nécessaires à l'évacuation des "Cove Fields".

En réponse à la lettre de M. Winters, M. Borne lui a adressé un message déclarant que la ville s'associe à prendre les dispositions nécessaires et qu'il a lieu d'espérer que les familles en cause pourront être logées ailleurs avant l'expiration du délai.

Ch-dessous, le texte des lettres échangées par M. Winters et le maire:

Cher Monsieur Borne,

Je désire vous rappeler certains faits relativement aux huttes des "Cove Fields" que la ville de Québec utilise comme logements d'urgence. Lorsque, en février 1949, la Société centrale d'hypothèque et de logement a accepté de renouveler pour une année à la fois le bail conclu avec la ville à l'égard de ces huttes, on espérait que les occupants pourraient trouver à bref délai d'autres locaux d'habitation. Par conséquent, on a pris des mesures selon lesquelles la Commission des champs de batailles nationaux devait obtenir de la ville celles des huttes qui devaient être évacuées. Une fois ces bâtiments démolis, le terrain devait être affecté à son véritable usage en tant que partie d'un parc d'une beauté exceptionnelle et d'un lieu historique national d'une très grande importance aux yeux de tous les Canadiens.

Je sais que dix des vingt-huit huttes primitivement cédées à bail ont été évacuées et remises à la Commission des champs de batailles nationaux pour être démolies. Dans une lettre récente, M. Lucien Borne, secrétaire de la Commission, m'a appris que le transfert de trois

Les pertes américaines se totalisent à 46,201

Washington, 25. AFP. — Au 19 janvier, les pertes américaines en Corée s'élevaient au total à 46,201 tués, blessés et disparus, a annoncé hier le département de la défense.

Les pertes américaines se totalisent à 46,201

Washington, 25. AFP. — Au 19 janvier, les pertes américaines en Corée s'élevaient au total à 46,201 tués, blessés et disparus, a annoncé hier le département de la défense.

Les pertes américaines se totalisent à 46,201

Washington, 25. AFP. — Au 19 janvier, les pertes américaines en Corée s'élevaient au total à 46,201 tués, blessés et disparus, a annoncé hier le département de la défense.

N'oubliez pas SOS

quand vous faites vos achats de fin de semaine

SOS

nettoie la BATTERIE de CUISINE et des centaines d'autres choses

PRETOS

\$20 à \$1500

Sur votre propre signature

NOUVEAU BUREAU DE PRÊTS

37 de la COURONNE

TEL. 5-7144

GEORGES A. LECLERC

Général

INDUSTRIAL LOAN

PERSONAL LOANS

TRAVERSÉES en EUROPE des EMPRESS du Pacifique Canadien

Dr Roland LAVOIE

Gradué du Mass. Eye & Ear Infirmary — GORGE CHIRURGIE PLASTIQUE

Bureau: 3-1755 — Res.: 7-8111

3 CLAIR-FONTAINE, Coin ST-JEAN

Dr Roland LAVOIE

Gradué du Mass. Eye & Ear Infirmary — GORGE CHIRURGIE PLASTIQUE

Bureau: 3-1755 — Res.: 7-8111

3 CLAIR-FONTAINE, Coin ST-JEAN

Un bill demandant \$8,000,000 pour activer la construction

Les hommes distingués préfèrent le LORD CALVERT Canadian Whisky

Le fini mural le plus économique au Canada!

UN GALLON SUFFIT POUR UNE GRANDE PIÈCE

TRAVERSÉES en EUROPE des EMPRESS du Pacifique Canadien

Dr Roland LAVOIE

Gradué du Mass. Eye & Ear Infirmary — GORGE CHIRURGIE PLASTIQUE

Bureau: 3-1755 — Res.: 7-8111

3 CLAIR-FONTAINE, Coin ST-JEAN

Dr Roland LAVOIE

Gradué du Mass. Eye & Ear Infirmary — GORGE CHIRURGIE PLASTIQUE

Bureau: 3-1755 — Res.: 7-8111

3 CLAIR-FONTAINE, Coin ST-JEAN

TRAVERSÉES en EUROPE des EMPRESS du Pacifique Canadien

Dr Roland LAVOIE

Gradué du Mass. Eye & Ear Infirmary — GORGE CHIRURGIE PLASTIQUE

Bureau: 3-1755 — Res.: 7-8111

3 CLAIR-FONTAINE, Coin ST-JEAN

Dr Roland LAVOIE

Gradué du Mass. Eye & Ear Infirmary — GORGE CHIRURGIE PLASTIQUE

Bureau: 3-1755 — Res.: 7-8111

3 CLAIR-FONTAINE, Coin ST-JEAN

Le bill . . .

(Suite de la 1ère page)
 et documents produits devant elle. Il remplit tous autres devoirs qui lui sont assignés par la commission.
 5. En cas d'absence ou d'incapacité d'agir plus de dix jours consécutifs, le lieutenant-gouverneur en conseil peut nommer temporairement ou définitivement un remplaçant.
 6. Le siège de la commission est à Montréal, mais elle peut tenir des séances à tout autre endroit de la province.
 7. Le quorum de la commission est de deux membres.
 Au cas de désaccord sur une décision à rendre, le président a voix prépondérante.
 Lorsqu'une affaire est entendue, sans le concours du président, par les deux autres commissaires et que ceux-ci ne concourent pas dans une décision, l'affaire est renvoyée au président avec diligence pour décision finale par celui-ci.
 8. Le lieutenant-gouverneur en conseil nomme aussi un administrateur local des loyers pour chaque cité ou ville et fixe sa rémunération.
 Il peut cependant ne nommer qu'un administrateur pour plusieurs cités ou villes d'un même district judiciaires contigus, pourvu que la population totale de ces cités ou villes prise collectivement ne dépasse pas cent mille âmes.
 Dans toute cité dont la population excède cent mille âmes, le lieutenant-gouverneur en conseil peut adjoindre à l'administration un assistant pour l'aider dans l'exécution

de ses fonctions, le remplacer en cas d'absence ou d'incapacité d'agir et généralement accomplir tous devoirs qui lui assignent la loi, les règlements et l'administrateur.
 9. Le lieutenant-gouverneur en conseil peut nommer pour assister tout administrateur un secrétaire et les employés dont il a besoin et fixer leur rémunération. Il peut lui procurer et rémunérer les services d'évaluateurs, de conseillers juridiques et d'autres spécialistes qu'il juge nécessaires.
 Le secrétaire a la garde des archives et dossiers de l'administrateur, ainsi que des pièces de procédures et documents produits devant lui.
 Il doit, lorsqu'il y a enquête devant l'administrateur, prendre note des faits essentiels de la preuve orale, à moins que l'administrateur ne l'en dispense et s'en charge lui-même, et il dresse un procès-verbal de l'audience.
 Ces notes et ce procès-verbal, attestés par l'administrateur, font preuve prima facie de leur contenu.
 Le secrétaire remplit tous autres devoirs qui lui sont assignés par les règlements et par l'administrateur.
Pouvoirs de la commission et des administrateurs
 10. Outre les pouvoirs spécifiques qui lui sont ci-après attribués, la commission a le devoir de surveiller, conseiller et diriger les administrateurs locaux, de veiller à l'exécution de la présente loi dans toute la mesure du possible, l'exécution dans un esprit de justice et

d'équité pour locataires et propriétaires.
 11. La commission peut, par règlement, a) établir des barèmes de fixation des loyers selon les types particuliers de maisons, l'époque de leur construction, leur état d'entretien et de réparations, leur site, leur valeur de location en temps normal, leur évaluation municipale, la plus ou moins grande pénurie de logements et toutes autres circonstances susceptibles de concourir à la fixation d'un loyer juste et raisonnable pour tous les intéressés;
 b) établir des règles de pratique pour la signification des avis, l'introduction et la conduite des procédures devant les administrateurs et la commission et l'exécution de leurs décisions;
 c) établir des règles pour l'adjudication des débris et honoraires devant la commission et devant les administrateurs et fixer des tarifs pour ces débris et honoraires;
 d) édicter des peines pour défaut de comparaître des témoins devant la commission ou un administrateur et pour violation des dispositions de l'article 30;
 e) déterminer ce qui constitue une maison de chambres au sens du paragraphe f de l'article 27 et de l'article 36;
 f) adopter toutes autres mesures qu'il juge propres à assurer une juste et efficace exécution de la présente loi.
 12. Tout règlement adopté par la commission en vertu de l'article 11 est publié dans la Gazette officielle de Québec et entre en vigueur à compter de la date de sa publication ou de toute autre date ultérieure fixée par le règlement.
 13. Tout règlement ainsi publié est authentique et fait preuve de son existence et de son contenu, et il est considéré comme un acte public dont toute personne est tenue de prendre connaissance.
 14. La commission a juridiction pour réviser, sur appel d'une partie intéressée les décisions des administrateurs locaux lorsqu'elles excèdent leur juridiction, ou sont contraires à la loi, ou comportent une injustice évidente pour un intéressé, ainsi que dans les cas visés par les articles 29 et 31.
 Les décisions de la commission sur ces appels sont définitives.
 15. Cependant il n'y a pas d'appel des décisions des administrateurs a) dans le cas de contestation sur le montant du loyer, ou à la fois sur le montant du loyer et le droit à la prolongation lorsque le loyer réclamé par le locataire est inférieur à trente dollars par mois;
 b) dans le cas de contestation uniquement sur le droit à la prolongation du bail lorsque le montant du loyer, calculé sur une base mensuelle, est inférieur à trente dollars par mois.
 16. À peine de déchéance de l'appel la partie qui désire faire réviser la décision d'un administrateur doit, dans les huit jours de cette décision, produire sa demande au bureau du secrétaire de la commission, en donner avis aux autres parties intéressées et à l'administrateur qui a rendu la décision et fournir à la commission la preuve de cet avis.
 17. L'administrateur transmet le dossier de l'affaire au secrétaire de

la commission, au plus tard dans les trois jours de la réception de cet avis, et la commission doit réviser la décision de l'administrateur et rendre sa propre décision au plus tard dans les quinze jours suivants, sur le dossier tel que produit.
 Toutefois, si la commission considère que le dossier ne révèle pas tous les faits essentiels à la décision de l'affaire, elle peut se le procurer par tous les moyens qu'elle estime convenables, y compris l'obtention de documents supplémentaires et d'affidavits, et l'assignation, l'assentement et l'audition de toutes personnes en mesure de fournir des renseignements, avec pouvoir de les contraindre à comparaître, à un endroit et à une date quelle désigne, laquelle date doit être à plus prochaine possible dans les trente jours de la réception du dossier.
 La commission doit rendre sa décision sur l'appel au plus tard dans les dix jours de l'obtention de ces preuves additionnelles et son secrétaire en donne immédiatement communication aux parties et à l'administrateur devant qui l'affaire avait été introduite.
 18. Dans leur juridiction territoriale respective, les administrateurs statuent, en conformité de la présente loi et des règlements adoptés sous son empire, sur les affaires d'éviction, de prolongation de baux et de fixation de loyers, et ils entendent et décident les contestations qui s'élevaient à ce sujet entre locataires et locataires.
 Ils ont tous les pouvoirs nécessaires pour faire des enquêtes, assister, assister et faire comparaître des témoins et les contraindre à comparaître et produire des documents.
 Leurs décisions sont définitives, sauf dans les cas visés par l'article 13.
 19. Aucun bref de quo warranto, de mandamus, de certiorari, de prohibition ou d'injonction ne peut être émis contre la commission, ni contre aucun de ses membres, ni contre aucun administrateur en raison d'une décision, d'une procédure ou d'un acte quelconque relevant de l'exercice de leurs fonctions.
 L'article 50 du Code de procédure civile ne s'applique pas à la commission, ni à ses membres, ni aux administrateurs.
 20. Les commissaires, administrateurs et leurs secrétaires peuvent recevoir tout serment requis pour les fins de la présente loi.
Prévention des évictions et fixation des loyers
 21. Sauf dans les cas des articles 27 et 32, aucun locataire ne peut, avant le premier août 1951, être évincé de la maison qu'il occupe sur une base mensuelle, calculée sur une base mensuelle, inférieure à trente dollars par mois.
 22. Par la suite, aucun locataire ne peut être évincé, pour cause d'expiration de son bail, de la maison qu'il habite, s'il obtient la prolongation de ce bail et en acquitte le loyer exigible conformément aux dispositions qui suivent.
 23. Si les parties ne parviennent pas à s'entendre pour la prolongation de bail, ou la possession d'un nouveau bail, le locataire peut s'adresser à l'administrateur local pour obtenir la prolongation de ce bail et la fixation du loyer, en produisant une demande à cette fin au bureau de l'administrateur, en don-

Accusé de vol à 60 ans
 Montréal, 18. (PC) — Mike Zagurski, prospecteur de 60 ans, a été traduit hier en Justice pour répondre à l'accusation de cambriolage et de vol de \$13.100 en actions minières et en numéraire.
 Les actions ont disparu en décembre 1946 des bureaux de la James Wilson Co.
 Zagurski a été arrêté samedi dernier dans une taverne par des détectives privés.
 On a fixé à \$2,000 la caution pour sa mise en liberté provisoire. L'instruction aura lieu le 24 janvier.
 La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus.

Le Savon flétrit la chevelure Halo l'embellit!

HALO donne une masse "d'eau douce" — fait disparaître les pellicules — ne requiert pas de rinçage spécial.
HALO laisse votre chevelure soyeuse — brillante de reflets naturels! LIQUIDE CRÈME
HALO FACILITE LES PERMANENTES! LES FAIT DURER PLUS LONGTEMPS!
 (Suite à la page 6, 1ère col.)

ÊTES-VOUS NERVEUSE, IRRITABLE, SUREXCITÉE

par suite de ce malaise fonctionnel de 'l'âge mûr' ?
 Alors lisez au sujet de ce médicament merveilleux
Lydia E. Pinkham's COMPOSÉ VÉGÉTAL L'AMI DES FEMMES
 Si vous avez atteint un âge entre 38 et 52 ans, et passez par cette période fonctionnelle de l'âge mûr dont souffrent les femmes — cette période où la fécondité baisse — si, par conséquent, vous êtes nerveuse, étrangement agitée, irritable, alors prenez immédiatement le Composé Végétal Lydia Pinkham's pour soulager ces symptômes. Le Composé Lydia Pinkham's soulage de façon si efficace, parce qu'il agit à travers le système nerveux sympathique de la femme.
 L'usage régulier du Composé Pinkham's à la dose prescrite dans un peu d'eau ou jus de fruit, aide à affaiblir la résistance contre ces troubles malades de femmes. Si ces troubles vous agacent, ne man-

quez pas d'essayer ce médicament merveilleux.
 Le Composé Lydia Pinkham's est aussi très efficace pour soulager les douleurs et épuisements, causés par les troubles fonctionnels périodiques de la femme. Il est vraiment l'ami des femmes.
 REMARQUE: En pharmacie, sous le nom de **LYDIA E. PINKHAM'S** avec la signature.

nant au locataire avis de cette demande et en fournissant la preuve de cet avis à l'administrateur, le tout au moins un mois avant l'expiration du bail si son terme est d'une année ou plus, ou au moins quinze jours avant l'expiration du bail dans les autres cas.
 Dans le cas de baux expirés à la date de l'entrée en vigueur de la présente loi ou entre cette date et le premier octobre 1951, la demande de prolongation doit être faite avant le premier septembre 1951.
 A moins d'une cause d'éviction prévue par l'article 27, l'administrateur doit prolonger le bail et fixer le loyer exigible en raison de cette prolongation.
 23. Aucun locataire ne peut être expulsé de la maison qu'il occupe pendant le délai qui lui est accordé pour demander la prolongation de son bail, ni avant l'adjudication définitive sur cette demande.
 24. A défaut d'entente entre les parties, les administrateurs et la commission peuvent, dans l'exercice de leur juridiction respective et dans les limites de la présente loi, empêcher l'éviction des locataires à l'expiration des baux, prolonger ceux-ci et fixer des loyers raisonnables pour la prolongation de ces baux.
 25. Nonobstant toute autre disposition de la présente loi et tout règlement passé, ordonnance émise ou décision rendue sous son empire, le propriétaire d'une maison occupée par un locataire en vertu d'une prolongation de bail dérivée par un administrateur ou par la commission ou avant l'entrée en vigueur de la présente loi, sous l'autorité de quelque décret, ordonnance, règlement, loi ou décision de l'autorité fédérale, peut en reprendre possession pour l'habiter lui-même ou pour y loger sa mère, son père, son fils, sa fille, sa bru, son gendre, ou tout autre parent dont il est le principal soutien.
 26. Pour exercer ce droit, le propriétaire doit donner au locataire un avis préalable d'au moins quatre-vingt-dix jours francs dans le cas d'un bail prolongé pour une période d'un an ou plus, et d'au moins trente jours francs dans le cas d'un bail prolongé pour une période moindre.
 Cet avis doit mentionner la date où le propriétaire entend reprendre possession de sa maison, le nom de la personne à qui il la destine et son degré de parenté avec cette dernière.
 Si le locataire néglige ou refuse d'évacuer le logement à la date spécifiée dans l'avis, l'administrateur doit, sur preuve faite à sa satisfaction que le locataire entend de bonne foi utiliser la maison pour l'un des fins mentionnées à l'article 25, révoquer la prolongation du bail et le locataire, dès lors, est réputé occuper la maison sans droit.
 27. L'administrateur doit refuser la demande de prolongation d'un bail et, dans le cas d'un bail prolongé, permettre l'éviction du locataire et révoquer la prolongation, lorsque l'un quelconque des faits suivants lui est démontré:
 a) que le locataire est en retard de plus de trois semaines dans le paiement de son loyer;
 b) que le locataire, un membre de sa famille ou toute autre personne sous son contrôle ou habitant avec lui se comporte sur les lieux loués de façon à molester sérieusement les voisins;
 c) que les lieux sont occupés pour des fins illicites ou en contravention à quelque loi ou règlement d'ordre public;
 d) que le locataire continue d'occuper les lieux plus de trois jours après la date où il devait les quitter, suivant convention avec le locataire;
 e) que la maison est devenue surhabitée, par suite de l'admission de résidents étrangers à la famille du locataire, au point de présenter de sérieux dangers physiques ou moraux pour les occupants de cette maison;
 f) que le locataire, sans la permission du propriétaire, transforme les lieux loués en une maison de chambres telle que définie par les règlements de la commission.
 28. Lorsqu'une maison, sans le fait ou la faute du locataire ou d'une personne dont il a la responsabilité, subit une dégradation qui réduit sérieusement la valeur locative, le locataire, de fait d'entente avec le locataire, peut s'adresser à l'administrateur local pour obtenir une réduction de loyer et l'administrateur a le pouvoir de lui accorder telle réduction qu'il juge équitable.
 29. Nul ne peut, sans l'autorisation de l'administrateur, convertir en établissement commercial une maison d'habitation.
 30. Il est interdit d'exiger du locataire, directement ou indirectement, un supplément des loyers sous forme de prime, de commission, de boni, d'amende, de paiement d'argent pour obtention de la clef, d'achat de mobilier à un prix supérieur à sa valeur ou par tout autre surcharge ayant pour but de masquer une partie de la considération exigée du locataire pour la location d'une maison.
 Le locataire a droit d'action pour le recouvrement de toute somme ainsi payée, sans préjudice de la peine prévue par les règlements de la commission pour telle infraction.
 Ce droit d'action se prescrit par deux ans à compter du jour où le locataire a évacué la maison louée.
 31. Tout locataire occupant le premier mai 1951, en vertu d'un bail dont le terme n'est pas expiré et dont le loyer est manifestement abusif, une maison qui n'était pas, lors de la signature de ce bail, soumise au contrôle des loyers déterminés par l'autorité fédérale, peut, jusqu'au premier octobre 1951, demander la réduction de ce loyer à l'administrateur et celui-ci a le pouvoir de décréter telle réduction qu'il considère juste et équitable pour les parties concernées.
 Le loyer ainsi fixé par l'administrateur est réputé être, à compter du jour de la demande, le loyer stipulé par le bail.
 32. Rien dans la présente loi n'empêche une cour de justice compétente d'annuler un bail non expiré ou prolongé, pour quelque cause d'annulation commune aux contrats ou de le résilier pour une cause prévue par le Code civil, sauf, dans ce dernier cas, que le retard dans le paiement du loyer n'est une cause de résiliation que s'il excède trois semaines, nonobstant l'article 1624 du Code civil.

Plus Riche sous 3 Rapports!
GROSSE BOUTEILLE DE 13 ONCES
Campbell's TOMATO KETCHUP
 1. **GOÛT**... Le goût du Ketchup Campbell's est plus riche parce qu'on n'y emploie que les meilleures épices importées. La cannelle de Batavia, le clou de girofle de Penang, le poivre de la Jamaïque, voilà ce qui fait la merveilleuse saveur du Ketchup aux Tomates Campbell's.
 2. **TEXTURE**... La texture plus riche du Ketchup Campbell's vient de ce qu'il entre plus de 3 livres de tomates juteuses — spécialement cultivées et choisies — dans la production de chaque bouteille.
 3. **COULEUR**... La couleur naturelle du Ketchup Campbell's est plus riche parce qu'on n'y emploie que les tomates les plus juteuses, mûries sur pied.

COMMODE!
 Les pratiques sacs de thé Lipton font du thé délicieux. On n'a qu'à les glisser dans la théière et à verser l'eau bouillante!

SIMPLE!
 Chaque sac fait exactement 2 tasses de thé! Lipton est un nouveau mélange délicieux des thés Orange Pekoe les plus coûteux!

PROPRE!
 Les sacs de thé Lipton sont pratiques et propres. Ils vous permettent de savourer, à la manière moderne, le meilleur thé sur le marché!

Le nouveau et délicieux mélange de Lipton
 -- se vend aussi en petits sacs commodes!
 Vous n'avez jamais goûté un thé aussi savoureux que le thé Lipton — un nouveau mélange délicieux des thés Orange Pekoe les plus coûteux!
 La fraîche et vivifiante saveur de Lipton vous ranime comme aucun autre thé ne saurait le faire. Vous retrouvez l'appétit... l'entrain vous revient!
 Au poids ou en petits sacs, c'est le meilleur thé sur le marché! Rien d'étonnant à ce que Lipton soit le thé le plus populaire au monde!
L'entrain vous revient avec Lipton
 au poids ou en petits sacs — le meilleur mélange sur le marché!

Robin Hood MELANGE A GATEAU BLANC
UN OEUF FRAIS
SE CONSERVE FRAIS ET LEGER
VOUS AJOUTEZ.. UN OEUF FRAIS ET VOUS OBTENEZ.. UN MEILLEUR GATEAU

Carnet Mondain

L'honorable Maurice Duplessis et les membres du conseil exécutif de la Province de Québec recevront à dîner demain, au Café du Parlement, à l'occasion du Congrès du "Canadian Managing Editor Conference".

Mesdames Henri Balcer et Edouard Bureau ainsi que les épouses des membres du conseil exécutif recevront de 4 à 6 heures cet après-midi, au café du Parlement, en l'honneur de madame Gaspard Fauteux.

Madame Jean-Paul Sauvé fait actuellement un séjour à Québec.

Madame Alexandre Taché, de Hull, et mademoiselle Suzanne Taché, passent plusieurs semaines en notre ville.

Madame Francis Jordan a reçu à l'heure du thé hier, à sa résidence avenue Rousseau.

Parmi les personnes qui assisteront au déjeuner offert aujourd'hui, en l'honneur de madame Gaspard Fauteux, par le Cercle des Femmes Canadiennes, nous remarquons : mesdames John Bouque, Jean-Paul Sauvé, J.-D. Bégin, Alexandre Taché, Roméo Lorrain, J.-M. Dessureault, Aimé Marchand, Garon Prat, Noël Belleau, Joseph Blodreau, Alphonse Garon, Edgar Champoux, Henri d'Auteuil, Louis Demers, Gustave Valleraud, Lady Turner, T.-L. Tremblay, Maurice Derome, Renaud Saint-Laurent, J.-P. Martin, Louis Prémont Trudeau, Jean-Paul Saint-Laurent, Marcel Duranthon, madame J. Jordan, André Turcot, Léon Lambert, O. Desautels, Léon des Rivières, J.-P. Galipeault, Armand Viau, C.-R. Fontaine, Adrien Pouliot, Jean Saucier, Gérard Guay, J.-B. Soucy, V. de Billy, J.-P.-A. Gravel, Gérard Monaghan, Gérard Morisset, A.-A. Boivin, Wilbrod Tremblay, A. Marnette, Napoléon Côté, Jos. Fortin, Alexandre Grondin et plusieurs autres.

(Suite à la page 6, 1ère col.)

Tributs Floraux
Présentation artistique
Livraison très soignée

McNamee
Fleuriste

Magasin ouvert tous les jours de 8.30 hres a.m. à 8.30 hres p.m.

11, rue St-Jean
TÉL.: 2-6888

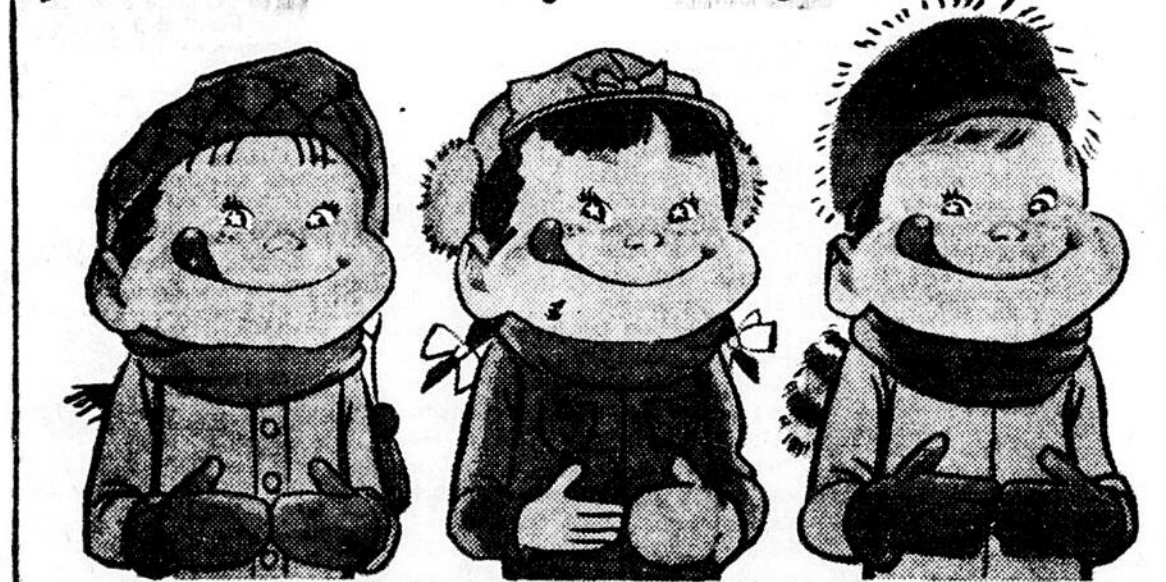
CLUB DES MILLIONNAIRES
MILLIONNAIRES
SARDINES
"FISH SHE IS VERY SMALL"

Le NOMBRIL signifie SANS PÉPINS!

Seules les oranges navel sont vraiment sans pépins! Quand il n'y a pas de pépins, il n'y a pas de perte... pas de tamisage... le service est plus rapide.

Sunkist
ORANGES navel DE CALIFORNIE
PREMIÈRES POUR LE JUS... et toute fin!

C'est Birds Eye qu'il faut, maman, pour ces trois petits gourmands!



Volez, volez vers la

VENTE de choux-fleurs

Prix régulier 33¢
EN VENTE 27¢

BIRDS EYE
ALIMENTS CONGELÉS

Ils fondent dans la bouche! Parmi de beaux choux-fleurs bien pomés, frais, blancs comme neige, Birds Eye ne choisit que les morceaux de choix, ceux qui goûtent le meilleur. Parfaitement nettoyés. La congélation rapide leur conserve toute la saveur du jardin! Pas de perte—pas de travail! Procurez-vous en plusieurs boîtes à ce prix si avantageux!

Ces aliments **BIRDS EYE** ALIMENTS CONGELÉS Sont de vraies aubaines!

Procurez-vous aujourd'hui du jus d'orange **Birds Eye**

Garanti le meilleur jus d'orange—congelé ou frais—que vous avez jamais bu ou argent remis!

Petits pois et carottes frais comme à la ferme!
De tendres pois verts, sucrés et prêts à cuire. Un duo de légumes délicieux qui fait réaliser de vraies économies!

Pêches mûries sur l'arbre
Oui, des pêches qui, en janvier, sont aussi fraîches qu'à la cueillette! Des belles pêches juteuses, mûries au soleil! Transcendées, sucrées, prêtes à servir. Délicieuses seules ou dans un shortcake.

RIEN NE BAT BIRDS EYE - la qualité Birds Eye est insurpassable!

Honneur royal



La princesse ELIZABETH, son époux, le duc d'EDIMBOURG, et leurs deux enfants, le prince CHARLES et la princesse ANNE, sont montrés ci-dessus par une de leurs plus récentes photographies à leur résidence Clarence House à Londres. Le duc porte l'uniforme de lieutenant-commandant de la Marine Royale.

Ville divisée en deux secteurs à régime administratif différent

Grand Bend, Ontario, (PC) Un problème géographique englobant l'administration de la loi des li- queurs a agité les résidents de cette localité de villégiature du Lac Huron et il semble qu'il va être résolu.

Les difficultés sont nées parce qu'une limite sépare la rue principale de 20 pieds de large de cette localité, en deux secteurs à régime administratif différent. La limite place les habitants du côté sud de la rue, dans la commune de Bosaquet, comté de Lambton, et ceux du côté nord de la route, dans la commune de Stephen, comté Huron.

Actuellement, la question a été résolue par l'action du conseil du comté de Lambton en donnant

troisième lecture à un arrêté autorisant l'incorporation du village de Grand Bend dans le comté de Lambton. La seule difficulté réside dans le fait qu'il faut trois mois pour que la loi soit valide.

Et le comté Huron peut faire valoir des objections.

Les deux peuples de deux cotés de la frontière firent des progrès fameux en quelques années. Puis on découvrit que le comté Huron, également, avait des li- queurs sous la juridiction de la vieille loi canadienne de tempérance qui interdit la vente de liqueur ou la détention de celle-ci pour la vente. Les résidents du comté de Lambton en vertu de la loi de réglementation et de contrôle des li- queurs, peuvent acquérir de la bière dans les magasins du comté, mais ils ne peuvent être poursuivis s'ils consomment des boissons en dehors de leur propre maison.

Quelques pieds plus loin, dans le comté Huron, la situation est totalement inversée. La loi de tempérance du Canada n'interdit pas la consommation de liqueur de sorte que les résidents peuvent s'abreuver en public, mais ne peuvent pas légalement acheter des li- queurs dans le comté de Huron.

En lieu et place, pour être en règle avec la loi, ils doivent commander par un vendeur du dehors du comté Huron et recevoir les boissons par un service de livraison dument autorisé.

Cette localité a une population permanente de 750 habitants et une population touristique flottante de 15,000 habitants.

Le mouvement pour l'incorporation dans le comté de Lambton a suivi les plaintes contre les abus et infractions aux lois des li- queurs et a l'usage modéré de ces dernières et en novembre dernier, une pétition a demandé cette annexion.

Six enfants

(Suite de la 1ère page)
pectivement de 10, 9, 7 et 6 ans. Les parents, ayant eu connaissance de l'accident, alertèrent les voisins, et il leur fallut travailler une vingtaine de minutes avant de pouvoir localiser et déloger les enfants. Ceux-ci étaient inconscients, mais ils reprirent conscience après que le Dr Sylvain Auger eut pratiqué la respiration artificielle. Le constable Guy Roberge avait aidé les secouristes dans leur travail.

L'autre éboulement eut lieu environ cinquante minutes plus tard, à quelques arpents du précédent, et près de la résidence de M. Raoul Corneau, à l'endroit où se trouvait en ce moment le jeune Louis-Denis Corneau, âgé de 6 ans. Un passant, M. Léopold Pouliot avertit les parents qui retrouvèrent l'enfant après avoir pénétré dans une dizaine de minutes, avec l'aide des voisins et des constables Percy Jenkins et Richard Boucher. Le Dr H. Turmel prodigua à l'enfant les premiers soins et le fit transporter à l'Hôtel-Dieu de Lévis, où il est maintenant hors de danger.

Les résidents du quartier ont été avertis de ne pas laisser jouer leurs enfants au pied de la falaise, où, en raison de l'épaisse couche de neige qui la recouvre, il pourrait se produire d'autres avalanches.

Arrestation de deux présumés assassins

Montréal, 25 (PC) — Deux détectives montrealais sont partis pour Toronto, hier soir, d'où ils ramèneront deux hommes qui y sont détenus sous l'accusation d'avoir commis un meurtre à Montréal, l'été dernier.

Les suspects, Keith (Lucky) Pearson et Charles (The Kid) Wagner, tous deux âgés de 24 ans, ont été arrêtés à Toronto, mardi, au moment où ils s'apprêtaient à quitter la Cour du Magistrat où ils avaient été libérés d'une accusation de possession illégale de narcotiques.

Le couple est accusé du meurtre d'Aaron Marks, 28 ans, tué à coups de couteau lors d'une querelle survenue dans un bouge du centre de la ville, en juillet dernier.

Bien assortis

Manchester, Angleterre (PC). — Deux conseillers de ville de Manchester travaillent ensemble. Leurs prénoms sont Lab (mouton) et Oignons (oignons).

Nos lecteurs sont priés de les notes du carnet mondain doivent être communiquées avant 4 hres 30 l'après-midi.

L'Événement-Journal
signalez
5-7116
Le matin, le samedi et le dimanche, signalez
7-7632

La bonne cuisine

Gâteau au Chocolat sans œufs
12-3 tasse de farine
1 tasse de sucre
3-4 tasse de cacao
1 cuiller à thé de soda à pâte
1 cuiller à thé de sel
1 tasse de lait de beurre ou de lait sur
1 1/2 cuiller à thé de vanille
1-2 tasse de beurre fondu
Tamiser ensemble les ingrédients secs. Battre et ajouter les autres ingrédients; tourner jusqu'à ce que ce soit lisse. Cuire 30 minutes à four chaud (375F) dans un moule de 9 x 12 pouces beurré et enfariné. Glacer.

Sorbet à la Crème d'Abricot
1 grande boîte (no 2) d'abricot
1 tasse de sucre
1-2 tasse de vin ou eau
1-4 tasse de jus de citron
1 chopine de crème fouettée
Égoutter les abricots et ajouter au jus la peau passée au tamis. Ajouter sucre, eau ou vin et jus de citron Glacer, jusqu'à consistance pâteuse, à incorporer la crème. Laisser dans la glacière 1 1/2 heure et servir dans des verres. (Fournit 1 1/2 pinte)

Evacuation de la région du volcan

Port-Moresby, Nouvelle-Guinée, 25. (Reuter) — Le gouvernement de Nouvelle-Zélande a ordonné, hier soir, l'évacuation totale de toute la région entourant le volcan Mont Lamington, pour éviter de nouvelles pertes de vies.

G. A. Taylor, expert gouvernemental des volcans, a averti que la montagne aux quatre pics pourrait vomir une nouvelle cascade de lave entamée avant dimanche. Les autorités ont tracé un cercle de 16 milles de rayon autour du volcan, déterminant ainsi une zone où l'évacuation complète est ordonnée. Les plantations de caoutchouc et les fermes des indigènes, qui n'ont pas été détruites par l'éruption de la dernière fin de semaine, seront abandonnées. Des sauveteurs travaillent durement pour enterrer les victimes et sauver ceux qui sont encore en vie. Un témoin oculaire a dit que des habitants de cette région souffrent de chocs nerveux se promenant dans les villages dépeuplés comme des "morts ambulants", et que d'autres gisent sans aide sur le sol.

Votre horoscope

Jeu, le 25 janvier 1951

21 mars au 20 avril (Bélier) Les étoiles recommandent de profiter de toutes les occasions lesquelles seront fort nombreuses et de ne point remettre au lendemain toute décision à cet effet.

21 avril au 20 mai (Taureau) Évitez toutes discussions, il se pourrait qu'un conflit d'opinions vint mettre fin à des relations importantes et nuire ainsi à votre avancement.

21 mai au 21 juin (Gémeaux) Il vous sera facile de découvrir les personnes qui ont intérêt à vous susciter des obstacles. Allez votre chemin sans vous occuper de vos rivaux car vous aurez raison de leurs agissements.

22 juin au 23 juillet (Cancer) Quelles que soient les difficultés que vous aurez à régler, vous en triompherez en étudiant toutes les conséquences possibles; évitez de blesser qui que ce soit par des paroles maladroites.

24 juillet au 22 août (Lion) Des relations sociales vous donneront de nombreuses possibilités mais vous devez vous tenir constamment en éveil. Les astres présentent des rencontres intéressantes.

23 août au 22 septembre (Vierge) Conservez toujours votre optimisme et votre enthousiasme même si tout ne marche pas à votre goût. L'avenir s'annonce plein de promesses. Nouvelles idylles possibles.

23 septembre au 23 octobre (Balance) Les aspects célestes favoriseront les amoureux d'une manière toute particulière et tous les projets qu'ils formulèrent se réaliseront. Vos efforts seront reconnus à votre travail.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) Il existera certaines possibilités de conflits que vous pourrez éviter en vous soumettant aux circonstances et surtout en agissant avec beaucoup de tolérance.

êtes-vous une dame dans l'ombre!

Cherchez-vous à être un peu plus clair, plus féminin, plus jeune? La **CREME CIRE MERCOLISEE**, avec son action embellissante sans paraffine, éclaircit, gémment, cette peau foncée, rude, sans vie. Pour vous faire prendre un teint d'une beauté radieuse, votre épiderme fera plus que votre traitement quotidien de beauté. Faites que la **CREME CIRE MERCOLISEE** mette à jour chez vous une peau plus radieusement jolie que vous avez jamais eue. En vente depuis plus de 40 ans à tous les bons comptoirs de cosmétiques.

Mercolized
WAX CREAM

de nouvelles connaissances et cultivez toutes celles que vous avez déjà. Temps favorable aux réconciliations.

21 février au 20 mars (Poissons) Ne vous laissez pas abattre par un refus, soyez tenace et patient, ce n'est que de cette façon que vous obtiendrez le succès que vous attendez. On vous aime.

L'enfant né aujourd'hui sera intelligent et sensible. Influencable, il manquera parfois de confiance en lui, cette attitude lui nuira parfois à atteindre son but. Affectueux et passionné, il sera volage et connaîtra quelques aventures sentimentales.

23 décembre au 21 janvier (Capricorne) La chance semble vous favoriser mais vous ne devez compter que sur vous-même pour réussir certaines démarches importantes. Le domaine du cœur vous réserve une surprise.

22 janvier au 20 février (Verseau) Ne perdez pas l'occasion de faire

P. FERLAND INC.
"Nettoyeurs d'un ton plus clair"
157-157 DU PONT—TÉL.: 4-3531
Assurance gratuite contre LE FEU ET LE VOL

NOUVEAU CAFÉ "INSTANT" ÉPARGNE JUSQU'À 40¢ PAR LIVRE!

Nouveau café "instant"!
Voici un café tel que vous le désirez — riche, frais, savoureux, moelleux, excellent sous tous les rapports. C'est du café préparé par Chase & Sanborn, un nom réputé depuis 85 ans!

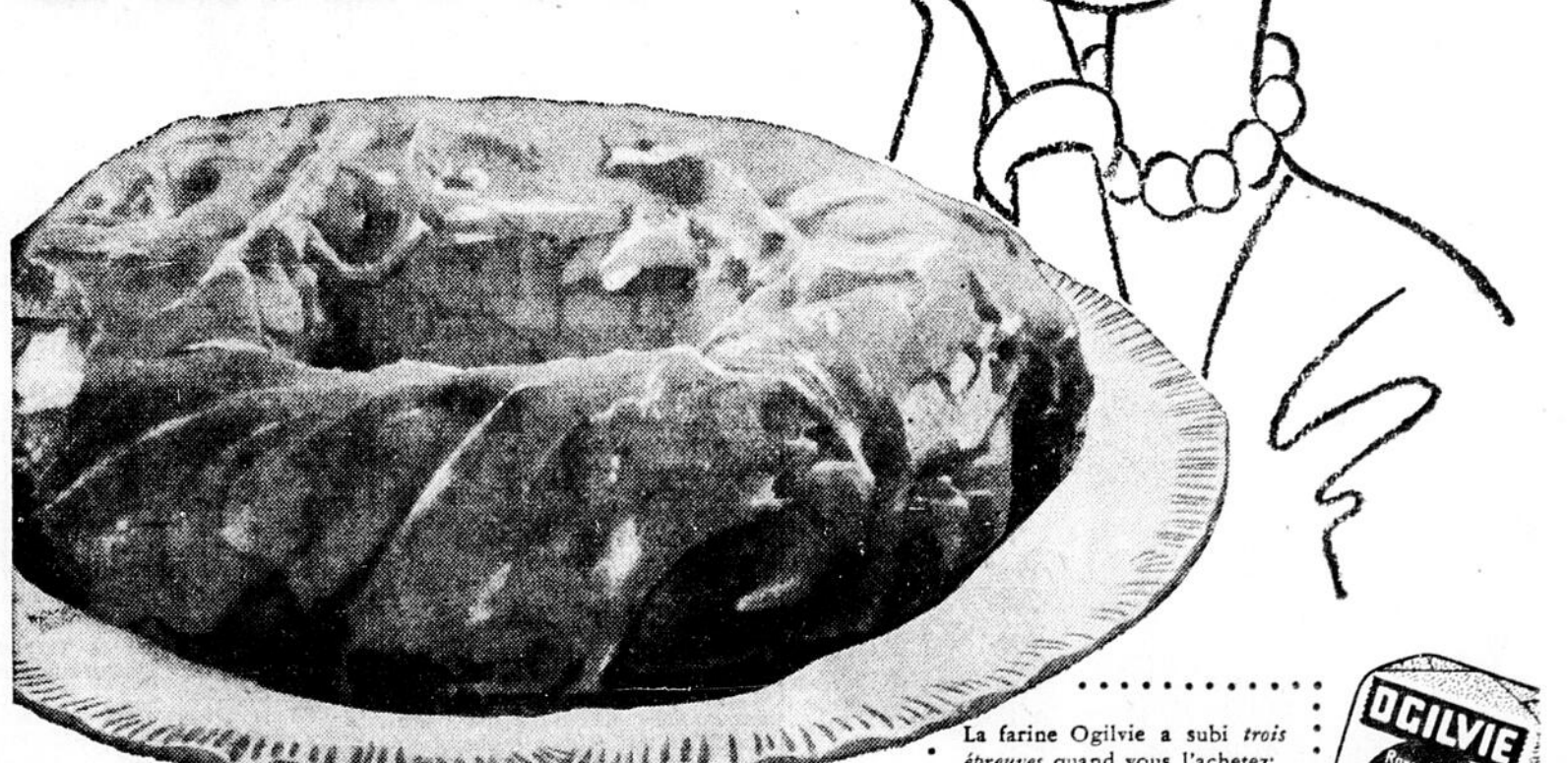
Economie de temps
Vous faites ce délicieux café "Instant" Chase & Sanborn dans la tasse même, instantanément, en ajoutant tout simplement de l'eau chaude. Pas de marc de café, pas de cafetière à laver — une autre économie de temps.

et d'argent!
Avec le Café "Instant" Chase & Sanborn, vous épargnez jusqu'à 40 cents par livre sur le prix du café ordinaire. Notez ces avantages: savor, commo-

Vous ne saurez jamais jusqu'à quel point le café "instant" peut être bon avant d'avoir essayé

Le seul café "Instant" offert avec l'appui de 85 ans d'expérience!

Ça c'est bon! OGILVIE



Essayez la farine Ogilvie vous aussi... comparez sa blancheur avec celle des autres farines... comparez sa finesse en la frottant entre le pouce et l'index. Puis soumettez-la à l'épreuve suprême: faites-en de la pâtisserie!

Vous trouverez que le pain, les brioches, gâteaux, croûtes de tartes

... et toujours réussis. C'est que les procédés modernes de mouture Ogilvie extraient toute la puissance de levure d'un blé sélectionné, et règlent scientifiquement les qualités de chaque lot. Tous les sacs sont les mêmes — pleins d'une farine uniformément plus fine et plus ferme.

Achetez la FARINE OGILVIE-tamisée à travers LA SOIE!

Carnet Mondain

Madame John Bourque, de Sherbrooke, passe quelque temps en ville.

Madame J.-W.-H. Burstall passe quelques jours à Rivière-du-Loup, chez ses parents Sir Eugene et Lady Fiset.

M. et madame Jean-Louis Desjardis, ont reçu en l'honneur de M. Roger Lemelin, à l'occasion d'un court séjour de ce dernier dans la capitale fédérale.

Le capitaine René Jalbert est parti pour Rivers, Manitoba, où il passera six mois.

Madame H.-E. Atkinson a reçu à l'heure du thé, mardi, à sa résidence, avenue Rousseau, Sillery.

Madame A. Theriault, de Québec, passe quelques jours dans la métropole, inscrite au Ritz-Carlton.

Mademoiselle Cécile Fréchet, de Montréal, a passé quelques jours à Rimouski.

M. et madame Guy Gaulin recevront à un cocktail de 5 à 7 aujourdhui avant le bal des Bijoux.

Mademoiselle Denyse Beaubien, de Trois-Rivières, était de passage à Québec en fin de semaine à l'occasion du bal des disciples d'Écoulap qui a eu lieu au Château Frontenac.

M. et madame J.-C. Samson ainsi que M. et madame J. Rousseau, de Montréal, ont passé quelques jours à Québec et au lac Beauport.

(Suite à la page 7, 1ère col.)

ouvrières de la province de Québec et des conseils d'arbitrage en précisant que leurs décisions sont passées sous la révision par les tribunaux.

Le Bill No 32: a pour but de corriger les articles 12 et 16 de la Loi pour faciliter l'essor minier et industriel du Nouveau-Québec.

Le Bill No 33 prévoit une redistribution rationnelle de concessions forestières.

Le Bill No 34: prévoit la nomination de trois commissaires pour réviser la législation portant sur les coopératives.

Le Bill No 37: a pour but de rendre le ministre de l'Industrie et du Commerce responsable de ce développement. Heureusement, dans ce cas, le ministre devra être traité dans la province, mais les profits, une fois les impôts et les salaires payés, seront recueillis par ceux qui ont fourni les capitaux nécessaires.

M. Marler déplore le transfert d'une partie des droits de la Hollinger North Shore Exploration sur les gisements de fer de l'Unghava à Iron Ore Company of Canada, "qui a été organisée non pas par des Canadiens mais par quelques grandes sociétés américaines avec Hollinger-Hanna".

"Ce qu'il y a de malheureux, c'est que comme conséquence de ce transfert, une partie des profits sera encaissée par les grandes sociétés américaines et non pas par le capital canadien et québécois".

M. Marler cite aussi "l'exemple des dépôts de titane au lac Titou, au nord du Havre St-Pierre. "C'est encaissé par le capital américain, responsable de ce développement. Heureusement, dans ce cas, le ministre devra être traité dans la province, mais les profits, une fois les impôts et les salaires payés, seront recueillis par ceux qui ont fourni les capitaux nécessaires".

A propos de nos gisements de titane, M. Marler relève un article du New-York Times, montrant qu'une partie du traitement du minerai se fait chez nous, mais que la conversion en métal se fera aux États-Unis.

M. Marler note encore que la presse totalise de notre amiante est transformée aux États-Unis en produits manufacturés et que nous n'avons que des produits aux États-Unis.

"Il semble qu'il y a une situation anormale qui réclame l'attention sérieuse du gouvernement provincial".

Faut-il envisager la possibilité de ne plus exporter notre énergie électrique afin d'attirer chez nous l'industrie? se demande le chef de l'opposition.

Puis M. Marler aborde le problème ouvrier; il déplore que l'écart se soit accentué ces dernières années entre les salaires payés en Ontario et les salaires payés dans le Québec.

En 1944 cette différence était de \$2.56; aujourd'hui en moyenne l'ouvrier québécois gagne à peu près \$200 de moins par année que son voisin de l'Ontario.

Evidemment l'industrie lourde de notre province a subi une certaine différence; mais il est à noter que nos bûcherons gagnent \$8.04 par semaine de moins que ceux de l'Ontario.

De toute façon l'écart des salaires n'est pas compensé par l'écart du coût de la vie dans les deux provinces.

"Un arrêté à la marche ascendante des prix ne nécessite pas un moratoire sur la justice pour les ouvriers, dit M. Marler.

Le chef de l'opposition passe à la question de l'agriculture, employant, ni priver les contribuables des services qu'ils ont en droit d'attendre de leur gouvernement.

Certes "il semble inévitable qu'à cause des conditions mondiales, nos contribuables auront à payer des impôts plus lourds, mais du moins ils ont droit d'attendre des gouvernements la suppression du gaspillage".

M. Marler note que la mécanisation est en général un problème individuel, qu'elle peut être avantageuse, mais qu'il faut éviter une surmécanisation onéreuse.

Le gouvernement doit améliorer la qualité des semences et rechercher de nouvelles récoltes. "Un cultivateur ne pourrait pas supporter les frais et les risques de nouvelles expériences".

M. Marler rappelle que c'est le gouvernement libéral qui, malgré l'Union Nationale, a implanté la culture de la betterave à sucre dans la province.

"Il s'agit maintenant de faire quelle continue à prospérer. Pour le moment, je n'enverrai pas dans le détail de l'administration financière de l'usine de St-Hilaire".

"Je ne songe jamais à l'agriculture québécoise sans regretter qu'une partie très importante des légumes consommés dans nos grands centres proviennent des autres provinces ou de l'étranger".

Les statistiques de 1940 démontrent qu'une très forte proportion des pommes de terre et une grande proportion des légumes et des petits fruits provenaient de l'étranger.

"Il serait très avantageux que nous consommions plus de légumes provenant de nos fermes québécoises".

M. Marler se demande pourquoi le profet gouvernemental ne construit d'entreprises frigorifiques pour les légumes n'a pas eu de suite, pourquoi on n'a pas entendu parler du comité formé en 1948 pour étudier la technique moderne de la culture et de la conservation des produits agricoles saisonniers.

"Il me semble très important que le gouvernement révisé toute sa politique d'aide à la classe agricole", conclut M. Marler.

A propos de la colonisation, M. Marler déclare que le gouvernement de l'Union Nationale a dépensé quelque \$55,000,000 en 6 ans. Le ministre se donne beaucoup de peine pour faire de la publicité autour des départs de colons, mais on a l'impression que le grand total n'est pas très considérable. Il y aurait

eu seulement 187 nouveaux colons en 1949.

"Ce n'est pas beaucoup surtout lorsqu'on sait qu'il y a tous les ans des milliers de jeunes gens qui atteignent leur majorité."

Enfin le chef de l'opposition qu'en dépit des \$55,000,000 dépensés le ministère de la colonisation n'a fondé que deux nouvelles paroisses depuis 1944: Despinassy et Landudoc. Il invite le gouvernement à donner à la Chambre des députés le ministre a déclaré que des octrois pour 75 chapelles ont été accordés mais ce qu'on veut savoir, c'est le nombre de nouvelles paroisses fondées depuis 1944," dit M. Marler.

A propos des hôpitaux, M. Marler signale les difficultés financières auxquelles les hôpitaux sont en butte.

"A cause de l'augmentation des salaires, du prix de la nourriture, de la contribution gouvernementale à la santé publique, le gouvernement ne peut rendre compte, dans une plus grande mesure, des avantages à recueillir si nous entreprenons nous-mêmes la mise en valeur de nos richesses. Le gouvernement peut aider énormément à cette oeuvre," dit M. Marler, qui étaye sa thèse par des déclarations de M. J. U. Boyer, maintenant vice-président de la Banque provinciale du Canada, et M. James Muir, président de la Banque royale du Canada.

"Il ne s'agit pas de dire à ceux qui ont du capital qu'il n'y a pas de risques à courir. Il s'agit de leur montrer les avantages à recueillir si nous prenons ces risques de façon intelligente".

M. Marler déplore le transfert d'une partie des droits de la Hollinger North Shore Exploration sur les gisements de fer de l'Unghava à Iron Ore Company of Canada, "qui a été organisée non pas par des Canadiens mais par quelques grandes sociétés américaines avec Hollinger-Hanna".

"Ce qu'il y a de malheureux, c'est que comme conséquence de ce transfert, une partie des profits sera encaissée par les grandes sociétés américaines et non pas par le capital canadien et québécois".

M. Marler cite aussi "l'exemple des dépôts de titane au lac Titou, au nord du Havre St-Pierre. "C'est encaissé par le capital américain, responsable de ce développement. Heureusement, dans ce cas, le ministre devra être traité dans la province, mais les profits, une fois les impôts et les salaires payés, seront recueillis par ceux qui ont fourni les capitaux nécessaires".

A propos de nos gisements de titane, M. Marler relève un article du New-York Times, montrant qu'une partie du traitement du minerai se fait chez nous, mais que la conversion en métal se fera aux États-Unis.

M. Marler note encore que la presse totalise de notre amiante est transformée aux États-Unis en produits manufacturés et que nous n'avons que des produits aux États-Unis.

"Il semble qu'il y a une situation anormale qui réclame l'attention sérieuse du gouvernement provincial".

Faut-il envisager la possibilité de ne plus exporter notre énergie électrique afin d'attirer chez nous l'industrie? se demande le chef de l'opposition.

Puis M. Marler aborde le problème ouvrier; il déplore que l'écart se soit accentué ces dernières années entre les salaires payés en Ontario et les salaires payés dans le Québec.

En 1944 cette différence était de \$2.56; aujourd'hui en moyenne l'ouvrier québécois gagne à peu près \$200 de moins par année que son voisin de l'Ontario.

Evidemment l'industrie lourde de notre province a subi une certaine différence; mais il est à noter que nos bûcherons gagnent \$8.04 par semaine de moins que ceux de l'Ontario.

De toute façon l'écart des salaires n'est pas compensé par l'écart du coût de la vie dans les deux provinces.

"Un arrêté à la marche ascendante des prix ne nécessite pas un moratoire sur la justice pour les ouvriers, dit M. Marler.

Le chef de l'opposition passe à la question de l'agriculture, employant, ni priver les contribuables des services qu'ils ont en droit d'attendre de leur gouvernement.

Certes "il semble inévitable qu'à cause des conditions mondiales, nos contribuables auront à payer des impôts plus lourds, mais du moins ils ont droit d'attendre des gouvernements la suppression du gaspillage".

M. Marler note que la mécanisation est en général un problème individuel, qu'elle peut être avantageuse, mais qu'il faut éviter une surmécanisation onéreuse.

Le gouvernement doit améliorer la qualité des semences et rechercher de nouvelles récoltes. "Un cultivateur ne pourrait pas supporter les frais et les risques de nouvelles expériences".

M. Marler rappelle que c'est le gouvernement libéral qui, malgré l'Union Nationale, a implanté la culture de la betterave à sucre dans la province.

"Il s'agit maintenant de faire quelle continue à prospérer. Pour le moment, je n'enverrai pas dans le détail de l'administration financière de l'usine de St-Hilaire".

"Je ne songe jamais à l'agriculture québécoise sans regretter qu'une partie très importante des légumes consommés dans nos grands centres proviennent des autres provinces ou de l'étranger".

Les statistiques de 1940 démontrent qu'une très forte proportion des pommes de terre et une grande proportion des légumes et des petits fruits provenaient de l'étranger.

"Il serait très avantageux que nous consommions plus de légumes provenant de nos fermes québécoises".

M. Marler se demande pourquoi le profet gouvernemental ne construit d'entreprises frigorifiques pour les légumes n'a pas eu de suite, pourquoi on n'a pas entendu parler du comité formé en 1948 pour étudier la technique moderne de la culture et de la conservation des produits agricoles saisonniers.

"Il me semble très important que le gouvernement révisé toute sa politique d'aide à la classe agricole", conclut M. Marler.

A propos de la colonisation, M. Marler déclare que le gouvernement de l'Union Nationale a dépensé quelque \$55,000,000 en 6 ans. Le ministre se donne beaucoup de peine pour faire de la publicité autour des départs de colons, mais on a l'impression que le grand total n'est pas très considérable. Il y aurait

Le bill... (suite de la page 4)

finies par les règlements de la commission.

Elles ne s'appliquent pas non plus aux maisons construites après l'entrée en vigueur de la présente loi.

37. La présente loi s'applique dans toute cité ou ville, quelle que soit la loi qui la régit ou en vertu de laquelle elle a été constituée.

38. L'esprit et les buts de la présente loi sont de rendre justice à tous les intéressés et d'assurer un régime de loyers équitable pour le public en général, en tenant compte des circonstances, et elle doit être interprétée de façon à donner une interprétation large et s'inspirant de ces principes.

39. Les traitements, salaires et autres dépenses encourus pour l'exécution de la présente loi seront payés à même le fonds consolidé du revenu.

40. La présente loi entrera en vigueur à la date qu'il plaira au lieutenant-gouverneur en conseil de fixer par proclamation et prendra fin le premier mai 1953.

Un bill... (suite de la page 3)

nant-gouverneur en conseil d'autoriser, chaque année financière, le trésorier de la province à garantir et à payer \$11 y a lieu, à même le fonds consolidé du revenu, jusqu'à concurrence d'un montant annuel n'excédant pas deux cent cinquante mille dollars, le remboursement d'avances ou de prêts consentis pour des fins de pêche maritime par des sociétés coopératives de pêcheurs, des fédérations de coopératives de pêcheurs, des caisses populaires et des unions ou fédérations de caisses populaires.

Le Bill No 28: En vertu de ce bill, a) les enquêtes prévues par la Loi relative à la destitution de certains officiers municipaux seront dorénavant entendues par un magistrat désigné par le magistrat de district en chef adjoint, relativement au magistrat de district en chef ou le magistrat de district en chef adjoint, selon leur juridiction administrative;

b) toute juridiction accordée par une loi, générale ou spéciale, à une commission, à une régie, à un juge ou à un tribunal autre que la Cour de magistrat de district ou qu'un magistrat de district, relativement au magistrat de district en chef ou le magistrat de district en chef adjoint, selon la juridiction administrative de chacun d'eux, ou par un magistrat de district, relativement au magistrat de district en chef ou le magistrat de district en chef adjoint, suivant le cas.

Le Bill No 30: modifie la loi du Crédit Agricole du Québec.

Le Bill No 31: a pour but de réaffirmer les pouvoirs et l'indépendance de la Commission de relations

perquisitions à l'avenir. La province a été sauvée du désastre.

Parlant de la politique de drainage des terres, le premier ministre a rappelé que 365,424 acres de terres ont été récupérées pour le bénéfice des cultivateurs.

Par ailleurs, l'électrification des campagnes a rendu plus agréable la vie des cultivateurs, facteur qui a contribué à garder la population rurale à la campagne. L'électrification a fait passer le chauffage de la ferme à un chauffage-vapeur correspondant à 24 heures de travail d'un bon ouvrier.

"Les cultivateurs avaient besoin d'écoles d'agriculture. Nous leur avons donné des écoles de médecine; nous avons pris les moyens de leur en fournir. Ils voulaient des vétérinaires. Nous avons établi une école de médecine vétérinaire à St-Hyacinthe."

Le chef de l'opposition a déclaré que le gouvernement provincial a interdit la margarine.

"On nous a dit que cette décision n'était pas raisonnable, qu'elle était contraire à l'intérêt de la ville. On oublie que le cultivateur a des journées de travail plus longues que n'importe qui. Le cultivateur fait également plus de sacrifices que l'ouvrier de la ville et c'est le devoir de ce dernier de payer plus cher pour sauver l'agriculture, base de l'économie de la province".

Passant à d'autres domaines, M. Duplessis a rappelé que, pour aider la jeunesse, l'Union Nationale a multiplié partout les écoles. L'ancien gouvernement n'a pas autant fait pour l'enseignement en cinquante ans que ce que l'Union Nationale a fait en 4 ans.

"Quand nous donnons aux gens l'instruction, nous leur donnons un moyen de s'élever au-dessus de la misère. C'est ce que nous faisons pour le travail et pour l'effort, ce que rien ne peut leur enlever. En 1944, la plupart des commissions des écoles étaient aux portes de la faillite. Nous les avons sauvées en payant à nos enseignants \$110,000,000 de plus. C'est ce qui a permis de faire de la province le plus riche de nos bûcherons gagnent \$8.04 par semaine de moins que ceux de l'Ontario.

Evidemment l'industrie lourde de notre province a subi une certaine différence; mais il est à noter que nos bûcherons gagnent \$8.04 par semaine de moins que ceux de l'Ontario.

De toute façon l'écart des salaires n'est pas compensé par l'écart du coût de la vie dans les deux provinces.

"Un arrêté à la marche ascendante des prix ne nécessite pas un moratoire sur la justice pour les ouvriers, dit M. Marler.

Le chef de l'opposition passe à la question de l'agriculture, employant, ni priver les contribuables des services qu'ils ont en droit d'attendre de leur gouvernement.

Certes "il semble inévitable qu'à cause des conditions mondiales, nos contribuables auront à payer des impôts plus lourds, mais du moins ils ont droit d'attendre des gouvernements la suppression du gaspillage".

M. Marler note que la mécanisation est en général un problème individuel, qu'elle peut être avantageuse, mais qu'il faut éviter une surmécanisation onéreuse.

Le gouvernement doit améliorer la qualité des semences et rechercher de nouvelles récoltes. "Un cultivateur ne pourrait pas supporter les frais et les risques de nouvelles expériences".

M. Marler rappelle que c'est le gouvernement libéral qui, malgré l'Union Nationale, a implanté la culture de la betterave à sucre dans la province.

"Il s'agit maintenant de faire quelle continue à prospérer. Pour le moment, je n'enverrai pas dans le détail de l'administration financière de l'usine de St-Hilaire".

"Je ne songe jamais à l'agriculture québécoise sans regretter qu'une partie très importante des légumes consommés dans nos grands centres proviennent des autres provinces ou de l'étranger".

Les statistiques de 1940 démontrent qu'une très forte proportion des pommes de terre et une grande proportion des légumes et des petits fruits provenaient de l'étranger.

"Il serait très avantageux que nous consommions plus de légumes provenant de nos fermes québécoises".

M. Marler se demande pourquoi le profet gouvernemental ne construit d'entreprises frigorifiques pour les légumes n'a pas eu de suite, pourquoi on n'a pas entendu parler du comité formé en 1948 pour étudier la technique moderne de la culture et de la conservation des produits agricoles saisonniers.

"Il me semble très important que le gouvernement révisé toute sa politique d'aide à la classe agricole", conclut M. Marler.

A propos de la colonisation, M. Marler déclare que le gouvernement de l'Union Nationale a dépensé quelque \$55,000,000 en 6 ans. Le ministre se donne beaucoup de peine pour faire de la publicité autour des départs de colons, mais on a l'impression que le grand total n'est pas très considérable. Il y aurait

Le bill... (suite de la page 4)

Le chef de l'opposition a déclaré que le gouvernement provincial a interdit la margarine.

"On nous a dit que cette décision n'était pas raisonnable, qu'elle était contraire à l'intérêt de la ville. On oublie que le cultivateur a des journées de travail plus longues que n'importe qui. Le cultivateur fait également plus de sacrifices que l'ouvrier de la ville et c'est le devoir de ce dernier de payer plus cher pour sauver l'agriculture, base de l'économie de la province".

Passant à d'autres domaines, M. Duplessis a rappelé que, pour aider la jeunesse, l'Union Nationale a multiplié partout les écoles. L'ancien gouvernement n'a pas autant fait pour l'enseignement en cinquante ans que ce que l'Union Nationale a fait en 4 ans.

"Quand nous donnons aux gens l'instruction, nous leur donnons un moyen de s'élever au-dessus de la misère. C'est ce que nous faisons pour le travail et pour l'effort, ce que rien ne peut leur enlever. En 1944, la plupart des commissions des écoles étaient aux portes de la faillite. Nous les avons sauvées en payant à nos enseignants \$110,000,000 de plus. C'est ce qui a permis de faire de la province le plus riche de nos bûcherons gagnent \$8.04 par semaine de moins que ceux de l'Ontario.

Evidemment l'industrie lourde de notre province a subi une certaine différence; mais il est à noter que nos bûcherons gagnent \$8.04 par semaine de moins que ceux de l'Ontario.

De toute façon l'écart des salaires n'est pas compensé par l'écart du coût de la vie dans les deux provinces.

"Un arrêté à la marche ascendante des prix ne nécessite pas un moratoire sur la justice pour les ouvriers, dit M. Marler.

Le chef de l'opposition passe à la question de l'agriculture, employant, ni priver les contribuables des services qu'ils ont en droit d'attendre de leur gouvernement.

Certes "il semble inévitable qu'à cause des conditions mondiales, nos contribuables auront à payer des impôts plus lourds, mais du moins ils ont droit d'attendre des gouvernements la suppression du gaspillage".

M. Marler note que la mécanisation est en général un problème individuel, qu'elle peut être avantageuse, mais qu'il faut éviter une surmécanisation onéreuse.

Le gouvernement doit améliorer la qualité des semences et rechercher de nouvelles récoltes. "Un cultivateur ne pourrait pas supporter les frais et les risques de nouvelles expériences".

M. Marler rappelle que c'est le gouvernement libéral qui, malgré l'Union Nationale, a implanté la culture de la betterave à sucre dans la province.

"Il s'agit maintenant de faire quelle continue à prospérer. Pour le moment, je n'enverrai pas dans le détail de l'administration financière de l'usine de St-Hilaire".

"Je ne songe jamais à l'agriculture québécoise sans regretter qu'une partie très importante des légumes consommés dans nos grands centres proviennent des autres provinces ou de l'étranger".

Les statistiques de 1940 démontrent qu'une très forte proportion des pommes de terre et une grande proportion des légumes et des petits fruits provenaient de l'étranger.

"Il serait très avantageux que nous consommions plus de légumes provenant de nos fermes québécoises".

M. Marler se demande pourquoi le profet gouvernemental ne construit d'entreprises frigorifiques pour les légumes n'a pas eu de suite, pourquoi on n'a pas entendu parler du comité formé en 1948 pour étudier la technique moderne de la culture et de la conservation des produits agricoles saisonniers.

"Il me semble très important que le gouvernement révisé toute sa politique d'aide à la classe agricole", conclut M. Marler.

A propos de la colonisation, M. Marler déclare que le gouvernement de l'Union Nationale a dépensé quelque \$55,000,000 en 6 ans. Le ministre se donne beaucoup de peine pour faire de la publicité autour des départs de colons, mais on a l'impression que le grand total n'est pas très considérable. Il y aurait

M. Duplessis... (Suite de la page 3)

Le chef de l'opposition a déclaré que le gouvernement provincial a interdit la margarine.

"On nous a dit que cette décision n'était pas raisonnable, qu'elle était contraire à l'intérêt de la ville. On oublie que le cultivateur a des journées de travail plus longues que n'importe qui. Le cultivateur fait également plus de sacrifices que l'ouvrier de la ville et c'est le devoir de ce dernier de payer plus cher pour sauver l'agriculture, base de l'économie de la province".

Passant à d'autres domaines, M. Duplessis a rappelé que, pour aider la jeunesse, l'Union Nationale a multiplié partout les écoles. L'ancien gouvernement n'a pas autant fait pour l'enseignement en cinquante ans que ce que l'Union Nationale a fait en 4 ans.

"Quand nous donnons aux gens l'instruction, nous leur donnons un moyen de s'élever au-dessus de la misère. C'est ce que nous faisons pour le travail et pour l'effort, ce que rien ne peut leur enlever. En 1944, la plupart des commissions des écoles étaient aux portes de la faillite. Nous les avons sauvées en payant à nos enseignants \$110,000,000 de plus. C'est ce qui a permis de faire de la province le plus riche de nos bûcherons gagnent \$8.04 par semaine de moins que ceux de l'Ontario.

Evidemment l'industrie lourde de notre province a subi une certaine différence; mais il est à noter que nos bûcherons gagnent \$8.04 par semaine de moins que ceux de l'Ontario.

De toute façon l'écart des salaires n'est pas compensé par l'écart du coût de la vie dans les deux provinces.

"Un arrêté à la marche ascendante des prix ne nécessite pas un moratoire sur la justice pour les ouvriers, dit M. Marler.

Le chef de l'opposition passe à la question de l'agriculture, employant, ni priver les contribuables des services qu'ils ont en droit d'attendre de leur gouvernement.

Certes "il semble inévitable qu'à cause des conditions mondiales, nos contribuables auront à payer des impôts plus lourds, mais du moins ils ont droit d'attendre des gouvernements la suppression du gaspillage".

M. Marler note que la mécanisation est en général un problème individuel, qu'elle peut être avantageuse, mais qu'il faut éviter une surmécanisation onéreuse.

Le gouvernement doit améliorer la qualité des semences et rechercher de nouvelles récoltes. "Un cultivateur ne pourrait pas supporter les frais et les risques de nouvelles expériences".

M. Marler rappelle que c'est le gouvernement libéral qui, malgré l'Union Nationale, a implanté la culture de la betterave à sucre dans la province.

"Il s'agit maintenant de faire quelle continue à prospérer. Pour le moment, je n'enverrai pas dans le détail de l'administration financière de l'usine de St-Hilaire".

"Je ne songe jamais à l'agriculture québécoise sans regretter qu'une partie très importante des légumes consommés dans nos grands centres proviennent des autres provinces ou de l'étranger".

Les statistiques de 1940 démontrent qu'une très forte proportion des pommes de terre et une grande proportion des légumes et des petits fruits provenaient de l'étranger.

"Il serait très avantageux que nous consommions plus de légumes provenant de nos fermes québécoises".

M. Marler se demande pourquoi le profet gouvernemental ne construit d'entreprises frigorifiques pour les légumes n'a pas eu de suite, pourquoi on n'a pas entendu parler du comité formé en 1948 pour étudier la technique moderne de la culture et de la conservation des produits agricoles saisonniers.

"Il me semble très important que le gouvernement révisé toute sa politique d'aide à la classe agricole", conclut M. Marler.

A propos de la colonisation, M. Marler déclare que le gouvernement de l'Union Nationale a dépensé quelque \$55,000,000 en 6 ans. Le ministre se donne beaucoup de peine pour faire de la publicité autour des départs de colons, mais on a l'impression que le grand total n'est pas très considérable. Il y aurait

Le bill... (suite de la page 4)

Le chef de l'opposition a déclaré que le gouvernement provincial a interdit la margarine.

"On nous a dit que cette décision n'était pas raisonnable, qu'elle était contraire à l'intérêt de la ville. On oublie que le cultivateur a des journées de travail plus longues que n'importe qui. Le cultivateur fait également plus de sacrifices que l'ouvrier de la ville et c'est le devoir de ce dernier de payer plus cher pour sauver l'agriculture, base de l'économie de la province".

Passant à d'autres domaines, M. Duplessis a rappelé que, pour aider la jeunesse, l'Union Nationale a multiplié partout les écoles. L'ancien gouvernement n'a pas autant fait pour l'enseignement en cinquante ans que ce que l'Union Nationale a fait en 4 ans.

"Quand nous donnons aux gens l'instruction, nous leur donnons un moyen de s'élever au-dessus de la misère. C'est ce que nous faisons pour le travail et pour l'effort, ce que rien ne peut leur enlever. En 1944, la plupart des commissions des écoles étaient aux portes de la faillite. Nous les avons sauvées en payant à nos enseignants \$110,000,000 de plus. C'est ce qui a permis de faire de la province le plus riche de nos bûcherons gagnent \$8.04 par semaine de moins que ceux de l'Ontario.

Evidemment l'industrie lourde de notre province a subi une certaine différence; mais il est à noter que nos bûcherons gagnent \$8.04 par semaine de moins que ceux de l'Ontario.

De toute façon l'écart des salaires n'est pas compensé par l'écart du coût de la vie dans les deux provinces.

"Un arrêté à la marche ascendante des prix ne nécessite pas un moratoire sur la justice pour les ouvriers, dit M. Marler.

Le chef de l'opposition passe à la question de l'agriculture, employant, ni priver les contribuables des services qu'ils ont en droit d'attendre de leur gouvernement.

Certes "il semble inévitable qu'à cause des conditions mondiales, nos contribuables auront à payer des impôts plus lourds, mais du moins ils ont droit d'attendre des gouvernements la suppression du gaspillage".

M. Marler note que la mécanisation est en général un problème individuel, qu'elle peut être avantageuse, mais qu'il faut éviter une surmécanisation onéreuse.

Le gouvernement doit améliorer la qualité des semences et rechercher de nouvelles récoltes. "Un cultivateur ne pourrait pas supporter les frais et les risques de nouvelles expériences".

M. Marler rappelle que c'est le gouvernement libéral qui, malgré l'Union Nationale, a implanté la culture de la betterave à sucre dans la province.

"Il s'agit maintenant de faire quelle continue à prospérer. Pour le moment, je n'enverrai pas dans le détail de l'administration financière de l'usine de St-Hilaire".

"Je ne songe jamais à l'agriculture québécoise sans regretter qu'une partie très importante des légumes consommés dans nos grands centres proviennent des autres provinces ou de l'étranger".

Les statistiques de 1940 démontrent qu'une très forte proportion des pommes de terre et une grande proportion des légumes et des petits fruits provenaient de l'étranger.

"Il serait très avantageux que nous consommions plus de légumes provenant de nos fermes québécoises".

M. Marler se demande pourquoi le profet gouvernemental ne construit d'entreprises frigorifiques pour les légumes n'a pas eu de suite, pourquoi on n'a pas entendu parler du comité formé en 1948 pour étudier la technique moderne de la culture et de la conservation des produits agricoles saisonniers.

"Il me semble très important que le gouvernement révisé toute sa politique d'aide à la classe agricole", conclut M. Marler.

A propos de la colonisation, M. Marler déclare que le gouvernement de l'Union Nationale a dépensé quelque \$55,000,000 en 6 ans. Le ministre se donne beaucoup de peine pour faire de la publicité autour des départs de colons, mais on a l'impression que le grand total n'est pas très considérable. Il y aurait

Le bill... (suite de la page 4)

Le chef de l'opposition a déclaré que le gouvernement provincial a interdit la margarine.

"On nous a dit que cette décision n'était pas raisonnable, qu'elle était contraire à l'intérêt de la ville. On oublie que le cultivateur a des journées de travail plus longues que n'importe qui. Le cultivateur fait également plus de sacrifices que l'ouvrier de la ville et c'est le devoir de ce dernier de payer plus cher pour sauver l'agriculture, base de l'économie de la province".

Passant à d'autres domaines, M. Duplessis a rappelé que, pour aider la jeunesse, l'Union Nationale a multiplié partout les écoles. L'ancien gouvernement n'a pas autant fait pour l'enseignement en cinquante ans que ce que l'Union Nationale a fait en 4 ans.

"Quand nous donnons aux gens l'instruction, nous leur donnons un moyen de s'élever au-dessus de la misère. C'est ce que nous faisons pour le travail et pour l'effort, ce que rien ne peut leur enlever. En 1944, la plupart des commissions des écoles étaient aux portes de la faillite. Nous les avons sauvées en payant à nos enseignants \$110,000,000 de plus. C'est ce qui a permis de faire de la province le plus riche de nos bûcherons gagnent \$8.04 par semaine de moins que ceux de l'Ontario.

Evidemment l'industrie lourde de notre province a subi une certaine différence; mais il est à noter que nos bûcherons gagnent \$8.04 par semaine de moins que ceux de l'Ontario.

De toute façon l'écart des salaires n'est pas compensé par l'écart du coût de la vie dans les deux provinces.

"Un arrêté à la marche ascendante des prix ne nécessite pas un moratoire sur la justice pour les ouvriers, dit M. Marler.

Le chef de l'opposition passe à la question de l'agriculture, employant, ni priver les contribuables des services qu'ils ont en droit d'attendre de leur gouvernement.

Certes "il semble inévitable qu'à cause des conditions mondiales, nos contribuables auront à payer des impôts plus lourds, mais du moins ils ont droit d'attendre des gouvernements la suppression du gaspillage".

M. Marler note que la mécanisation est en général un problème individuel, qu'elle peut être avantageuse, mais qu'il faut éviter une surmécanisation onéreuse.

Le gouvernement doit améliorer la qualité des semences et rechercher de nouvelles récoltes. "Un cultivateur ne pourrait pas supporter les frais et les risques de nouvelles expériences".

M. Marler rappelle que c'est le gouvernement libéral qui, malgré l'Union Nationale, a implanté la culture de la betterave à sucre dans la province.

"Il s'agit maintenant de faire quelle continue à prospérer. Pour le moment, je n'enverrai pas dans le détail de l'administration financière de l'usine de St-Hilaire".

"Je ne songe jamais à l'agriculture québécoise sans regretter qu'une partie très importante des légumes consommés dans nos grands centres proviennent des autres provinces ou de l'étranger".

Les statistiques de 1940 démontrent qu'une très forte proportion des pommes de terre et une grande proportion des légumes et des petits fruits provenaient de l'étranger.

"Il serait très avantageux que nous consommions plus de légumes provenant de nos fermes québécoises".

M. Marler se demande pourquoi le profet gouvernemental ne construit d'entreprises frigorifiques pour les légumes n'a pas eu de suite, pourquoi on n'a pas entendu parler du comité formé en 1948 pour étudier la technique moderne de la culture et de la conservation des produits agricoles saisonniers.

"Il me semble très important que le gouvernement révisé toute sa politique d'aide à la classe agricole", conclut M. Marler.

A propos de la colonisation, M. Marler déclare que le gouvernement de l'Union Nationale a dépensé quelque \$55,000,000 en 6 ans. Le ministre se donne beaucoup de peine pour faire de la publicité autour des départs de colons, mais on a l'impression que le grand total n'est pas très considérable. Il y aurait

Crème Orientale
GOURAUD

La Crème employée par les grandes maisons de Paris. Elle agit sur la peau et lui donne un aspect frais et jeune.

Rose, Châle, Rocher, Sun-Tan

LES PETITES FEUILLES DU SOMMET...

Tender Leaf
Finest Orange Pekoe
TEA BAGS

Goutez-en la SAVEUR dans les SACS DE THE Tender Leaf commodes et économiques

● C'est dans les petites feuilles du sommet que se cache toute la fine saveur du meilleur Orange Pekoe Et c'est dans les Sacs de Thé Tender Leaf que vous trouvez cette saveur exquise, en même temps que le moyen le plus commode de servir le thé. Ces sacs sont de plus très économiques, chacun contenant la quantité exacte pour un breuvage parfait. Achetez aujourd'hui même des Sacs de Thé Tender Leaf.

Le chef de l'opposition a déclaré que le gouvernement provincial a interdit la margarine.

"On nous a dit que cette décision n'était pas raisonnable, qu'elle était contraire à l'intérêt de la ville. On oublie que le cultivateur a des journées de travail plus longues que n'importe qui. Le cultivateur fait également plus de sacrifices que l'ouvrier de la ville et c'est le devoir de ce dernier de payer plus cher pour sauver l'agriculture, base de l'économie de la province".

Passant à d'autres domaines, M. Duplessis a rappelé que, pour aider la jeunesse, l'Union Nationale a multiplié partout les écoles. L'ancien gouvernement n'a pas autant fait pour l'enseignement en cinquante ans que ce que l'Union Nationale a fait en 4 ans.

"Quand nous donnons aux gens l'instruction, nous leur donnons un moyen de s'élever au-dessus de la misère. C'est ce que nous faisons pour le travail et pour l'effort, ce que rien ne peut leur enlever. En 1944, la plupart des commissions des écoles étaient aux portes de la faillite. Nous les avons sauvées en payant à nos enseignants \$110,000,000 de plus. C'est ce qui a permis de faire de la province le plus riche de nos bûcherons gagnent \$8.04 par semaine de moins que ceux de l'Ontario.

Evidemment l'industrie lourde de notre province a subi une certaine différence; mais il est à noter que nos bûcherons gagnent \$8.04 par semaine de moins que ceux de l'Ontario.

De toute façon l'écart des salaires n'est pas compensé par l'écart du coût de la vie dans les deux provinces.

"Un arrêté à la marche ascendante des prix ne nécessite pas un moratoire sur la justice pour les ouvriers, dit M. Marler.

Le chef de l'opposition passe à la question de l'agriculture, employant, ni priver les contribuables des services qu'ils ont en droit d'attendre de leur gouvernement.

Certes "il semble inévitable qu'à cause des conditions mondiales, nos contribuables auront à payer des impôts plus lourds, mais du moins ils ont droit d'attendre des gouvernements la suppression du gaspillage".

M. Marler note que la mécanisation est en général un problème individuel, qu'elle peut être avantageuse, mais qu'il faut éviter une surmécanisation onéreuse.

Le gouvernement doit améliorer la qualité des semences et rechercher de nouvelles récoltes. "Un cultivateur ne pourrait pas supporter les frais et les risques de nouvelles expériences".

M. Marler rappelle que c'est le gouvernement libéral qui, malgré l'Union Nationale, a implanté la culture de la betterave à sucre dans la province.

"Il s'agit maintenant de faire quelle continue à prospérer. Pour le moment, je n'enverrai pas dans le détail de l'administration financière de l'usine de St-Hilaire".

"Je ne songe jamais à l'agriculture québécoise sans regretter qu'une partie très importante des légumes consommés dans nos grands centres proviennent des autres provinces ou de l'étranger".

Les statistiques de 1940 démontrent qu'une très forte proportion des pommes de terre et une grande proportion des légumes et des petits fruits provenaient de l'étranger.

"Il serait très avantageux que nous consommions plus de légumes provenant de nos fermes québécoises".

M. Marler se demande pourquoi le profet gouvernemental ne construit d'entreprises frigorifiques pour les légumes n'a pas eu de suite, pourquoi on n'a pas entendu parler du comité formé en 1948 pour étudier la technique moderne de la culture et de la conservation des produits agricoles saisonniers.

"Il me semble très important que le gouvernement révisé toute sa politique d'aide à la classe agricole", conclut M. Marler.

A propos de la colonisation, M. Marler déclare que le gouvernement de l'Union Nationale a dépensé quelque \$55,000,000 en 6 ans. Le ministre se donne beaucoup de peine pour faire de la publicité autour des départs de colons, mais on a l'impression que le grand total n'est pas très considérable. Il y aurait

LES PETITES FEUILLES DU SOMMET...

Tender Leaf
Finest Orange Pekoe
TEA BAGS

Goutez-en la SAVEUR dans les SACS DE THE Tender Leaf commodes et économiques

● C'est dans les petites feuilles du sommet que se cache toute la fine saveur du meilleur Orange Pekoe Et c'est dans les Sacs de Thé Tender Leaf que vous trouvez cette saveur exquise, en même temps que le moyen le plus commode de servir le thé. Ces sacs sont de plus très économiques, chacun contenant la quantité exacte pour un breuvage parfait. Achetez aujourd'hui même des Sacs de Thé Tender Leaf.

Le chef de l'opposition a déclaré que le gouvernement provincial a interdit la margarine.

"On nous a dit que cette décision n'était pas raisonnable, qu'elle était contraire à l'intérêt de la ville. On oublie que le cultivateur a des journées de travail plus longues que n'importe qui. Le cultivateur fait également plus de sacrifices que l'ouvrier de la ville et c'est le devoir de ce dernier de payer plus cher pour sauver l'agriculture, base de l'économie de la province".

Passant à d'autres domaines, M. Duplessis a rappelé que, pour aider la jeunesse, l'Union Nationale a multiplié partout les écoles. L'ancien gouvernement n'a pas autant fait pour l'enseignement en cinquante ans que ce que l'Union Nationale a fait en 4 ans.

"Quand nous donnons aux gens l'instruction, nous leur donnons un moyen de s'élever au-dessus de la misère. C'est ce que nous faisons pour le travail et pour l'effort, ce que rien ne peut leur enlever. En 1944, la plupart des commissions des écoles étaient aux portes de la faillite. Nous les avons sauvées en payant à nos enseignants \$110,000,000 de plus. C'est ce qui a permis de faire de la province le plus riche de nos bûcherons gagnent \$8.04 par semaine de moins que ceux de l'Ontario.

Evidemment l'industrie lourde de notre province a subi une certaine différence; mais il est à noter que nos bûcherons gagnent \$8.04 par semaine de moins que ceux de l'Ontario.

De toute façon l'écart des salaires n'est pas compensé par l'écart du coût de la vie dans les deux provinces.

"Un arrêté à la marche ascendante des prix ne nécessite pas un moratoire sur la justice pour les ouvriers, dit M. Marler.

Le chef de l'opposition passe à la question de l'agriculture, employant, ni priver les contribuables des services qu'ils ont en droit d'attendre de leur gouvernement.

Certes "il semble inévitable qu'à cause des conditions mondiales, nos contribuables auront à payer des impôts plus lourds, mais du moins ils ont droit d'attendre des gouvernements la suppression du gaspillage".

M. Marler note que la mécanisation est en général un problème individuel, qu'elle peut être avantageuse, mais qu'il faut éviter une surmécanisation onéreuse.

Le gouvernement doit améliorer la qualité des semences et rechercher de nouvelles récoltes. "Un cultivateur ne pourrait pas supporter les frais et les risques de nouvelles expériences".

M. Marler rappelle que c'est le gouvernement libéral qui, malgré l'Union Nationale, a implanté la culture de la betterave à sucre dans la province.

"Il s'agit maintenant de faire quelle continue à prospérer. Pour le moment, je n'enverrai pas dans le détail de l'administration financière de l'usine de St-Hilaire".

"Je ne songe jamais à l'agriculture québécoise sans regretter qu'une partie très importante des légumes consommés dans nos grands centres proviennent des autres provinces ou de l'étranger".

Les statistiques de 1940 démontrent qu'une très forte proportion des pommes de terre et une grande proportion des légumes et des petits fruits provenaient de

M. et madame E.-F. Vincent, de Hampstead, sont de passage à Québec, inscrits au Château Frontenac.

A l'extérieur

L'ambassadeur du Brésil et madame Acyr Paes recevront à un cocktail samedi, en l'honneur du secrétaire de l'ambassade canadienne à Rio de Janeiro et madame Paul-Emile Morin.

enterent le programme de chant, mademoiselle Noëlla Lafleur jouait l'orgue. Le chœur et la nef étaient alors décorés de pompons et de fleurs blanches. M. Leduc accompagnait sa fille et M. Lapointe était le témoin de son fils. La mariée portait une robe de style en faille blanche garnie de dentelle de Lyon et à jupe très ample formant longue traîne incrustée de même dentelle. Son voile de tulle illusion était légèrement froncé sous un béguin de dentelle et sa gerbe, composée de gardenias. Mademoiselle Louise Clermont, dame d'honneur, mesdemoiselles Marcelle Cholette, Lucienne Laparé, Pauline Danseur et Marthe Lebeuf, demoiselles d'honneur, portaient des robes de faille bleu de roi, à jupes très amples, de courtes jaquettes de velours de même ton, des toques de plumes blanches et des bouquets coloniaux. Le docteur Yves Mari neau était le garçon d'honneur. Les docteurs Armand Tremblay, Robert Deslèves, Yvan Laberge et Denis Béliveau plaçaient les invités. Mademoiselle Leduc, mère de la mariée, portait une robe de crêpe français avec touche de chantilly et drapée à la poitrine, une toque de myosotis et un chapeau assorti. Mademoiselle Lapointe, mère du marié, portait une robe de crêpe français et tulle noir, un chapeau assorti et des roses rouges à l'épaule. Après une réception chez les Chevaliers de Colomb, le docteur et madame Lapointe prirent l'avion pour les Bermudes. Mademoiselle Lapointe portait pour voyager, un costume vert avec accessoires de lézard et manteau d'écureuil.

Spense rien qu'à manger des crêpes avec du sirop CROWN BRAND

Illustration of a man eating a crêpe and a woman in a dress. Text: Madame Alfred-H. Paradis, de Montréal, et madame Fred Bertrand, de Sherbrooke, sont parties pour Miami Beach, Floride où elles passeront deux mois.

GRATIS: les recettes Crown Brand de Jane Ashley. Écrivez à Jane Ashley, The Canada Starch Company Limited, Case postale 129, Montréal, P. Q.

Le Dr Solandt annonce la création d'un établissement aéronautique. Ottawa, 25. (PC) Le Dr O.M. Solandt, savant militaire éminent du gouvernement, a annoncé hier, la création d'un Établissement Aéronautique National comme "un pas important dans l'histoire du progrès de l'aviation canadienne".

Des chercheurs désirent des gens déterminés à attraper le rhume. Londres. (PC) Un appel a été lancé pour le recrutement de 300 volontaires, âgés de 18 à 40 ans, désireux de bénéficier de congés payés, pension et logement et argent de poche fourni.

M. Duplessis... (Suite de la page 6) la main afin d'obtenir les garanties les plus solides, les plus justes et les plus raisonnables.

Le standard de vie au Canada. Calgary, 25 (PC). Le Dr E.-C. Hope, économiste de la Fédération Canadienne de l'Agriculture, a prédit hier une baisse du standard de vie au Canada, pourvu que le pays "ait la prévoyance de donner un effort réel dans la lutte qui vient pour la survivance".

Des chercheurs désirent des gens déterminés à attraper le rhume. Londres. (PC) Un appel a été lancé pour le recrutement de 300 volontaires, âgés de 18 à 40 ans, désireux de bénéficier de congés payés, pension et logement et argent de poche fourni.

M. Duplessis... (Suite de la page 6) la main afin d'obtenir les garanties les plus solides, les plus justes et les plus raisonnables.

Le Dr Solandt annonce la création d'un établissement aéronautique. Ottawa, 25. (PC) Le Dr O.M. Solandt, savant militaire éminent du gouvernement, a annoncé hier, la création d'un Établissement Aéronautique National comme "un pas important dans l'histoire du progrès de l'aviation canadienne".

Des chercheurs désirent des gens déterminés à attraper le rhume. Londres. (PC) Un appel a été lancé pour le recrutement de 300 volontaires, âgés de 18 à 40 ans, désireux de bénéficier de congés payés, pension et logement et argent de poche fourni.

M. Duplessis... (Suite de la page 6) la main afin d'obtenir les garanties les plus solides, les plus justes et les plus raisonnables.

Le standard de vie au Canada. Calgary, 25 (PC). Le Dr E.-C. Hope, économiste de la Fédération Canadienne de l'Agriculture, a prédit hier une baisse du standard de vie au Canada, pourvu que le pays "ait la prévoyance de donner un effort réel dans la lutte qui vient pour la survivance".

Des chercheurs désirent des gens déterminés à attraper le rhume. Londres. (PC) Un appel a été lancé pour le recrutement de 300 volontaires, âgés de 18 à 40 ans, désireux de bénéficier de congés payés, pension et logement et argent de poche fourni.

M. Duplessis... (Suite de la page 6) la main afin d'obtenir les garanties les plus solides, les plus justes et les plus raisonnables.

Fillette écrasée. Shawinigan Falls, 25 (PC) Pierrette Gauthier, âgée de 8 ans, fille de M. et Mme Pierre Gauthier de cette ville, a été écrasée à mort hier par un camion. L'enfant a roulé sous les roues du lourd véhicule qui reculait; elle a été immédiatement transportée à l'hôpital où l'on constata sa mort. Un verdict de mort accidentelle a été rendu.

Mlle's Boucher HOTEL VICTORIA EXPERTE-CORSETIERE. Vente - Solde. BLOUSES de crêpe, manches courtes \$4.95 pour \$2.00. BLOUSES de crêpe, manches longues \$6.95 pour \$2.95. BLOUSES de crêpe, manches longues \$6.95 pour \$3.95. SLIPS de crêpe (spécial) \$4.95 pour \$2.95. 33 1/3 % SUR TOUTE NOTRE LINGERIE DE CREPE. A notre département de corseterie, de magnifiques valeurs vous sont offertes: SOUTIEN-GORGE prix à partir de .50 - .95 - 1.50 et plus. CORSETS lace, valeur jusqu'à \$6.95 pour \$3.95. GILETS de laine nylon, rabais de 20%.

Mains plus Jolies en 24 Heures... ou votre argent remboursé!

TRES LAIDES "Le fait de brosser mes mains constamment, parce qu'elles doivent toujours être très nettes, aurait pu facilement les rendre rouges et très laides", nous dit Jean Crow, une garde-malade diplômée.

SI BELLES "Mais le traitement que je leur fais subir ne paraît jamais", continue-t-elle, "l'emploi Noxzema plusieurs fois par jour pour les garder douces et belles!"

Les spécialistes de la peau prouvent que Noxzema adoucit, blanchit, aide à guérir les rougeurs, les gerçures, "et les mains de lessive"!

LES FEMMES CANADIENNES LOUENT NOXZEMA POUR LE SOIN DE LEURS MAINS. MARGUERITE McDONALD, jeune mariée d'Edmonton, dit: "Les travaux de maison laissent souvent mes mains fendillées. Mais Noxzema guérit et adoucit si rapidement... plusieurs personnes croient que j'ai de l'aide pour l'entretien de ma maison! l'emploi Noxzema tous les jours." Presque le double de NOXZEMA pour votre argent Spécial pour les Mains Gerçées Grosse jarre de 10 onces, pour seulement \$1.00. Temps limité seulement.

Aujourd'hui plus que jamais... si vous aimez LE BON CAFÉ. Vous aimerez le NESCAFÉ VITE FAIT ET DÉLICIEUX. Maintenant — un pot de 4 oz ÉPARGNE jusqu'à 40¢ par LB. si on compare son prix à celui d'un café ordinaire. Buvez du NESCAFÉ et vous conviendrez que vous n'avez jamais bu de meilleur café! POUR VOTRE PROTECTION! Tout produit portant la marque Nestlé est garanti donner parfaite satisfaction. RIEN DE COMPLIQUÉ! PAS DE PERTE NI GASPILLAGE!



Drôle d'allure

Mme LYNDIA McCUE, d'Oshawa, Ont., fut la plus surprise du monde en trouvant, récemment, cette patate ayant à peu près l'allure de Donald Duck, au fond d'un sac qu'elle venait de vider. Semée dans son jardin, le printemps dernier, la fameuse patate ne fut cependant pas remarquée lors des

Travail de police
Ealin, Middlesex, Angleterre. (P.C.). Les visiteurs d'Ealin pensent que la police locale est pleine de ressources. Un wagon de cirque, s'arrêtant soudainement sur une colline, laisse échapper un éléphant qu'il transportait. La police amadous l'animal et le repoussa dans sa cage, tout cela dans la ligne du devoir.

Mort de Mlle Régina Potvin

Mlle Régina Potvin, fille de feu M. Ernest Potvin et de feu dame Marie Deschênes, est décédée l'autre nuit à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 72 ans.
La défunte laisse en deuil, un frère, M. Ernest Potvin de Giffard; ses sœurs, Mme François Périnet (Alice); et Mme Alfred Pelletier (Lucie), de Québec; ses neveux et nièces, M. P.-A. Potvin, Mme Jacques Gagnon (Claire Périnet), M. Philippe Périnet et Mlle Eliane Pelletier.

Elle était la nièce des abbés Philippe et Sylvio Deschênes; de même que des RR. SS. Ste-Christine et St-Lazare, des Sœurs de la Charité de Québec, tous décédés.
Les funérailles auront lieu demain matin, en l'église Notre-Dame du Chemin.
Les restes mortels sont exposés aux salons funéraires de la maison Adéard et Gustave Lépine, 42 chemin Ste-Foy.

Mme J.-A. Shields décédée à Sillery

M. J.-Albert Shields, e.c. employé au ministère provincial du Travail, citoyen avantageusement connu, a été éprouvée par la mort de madame Shields, née Adèle Clément, décédée hier à l'âge de 62 ans, 9 mois. Mme Shields a succombé à une longue maladie. Sa disparition affecte aussi une famille estimée.
Mme Shields était une femme de bien, dévouée aux intérêts de sa famille, une grande chrétienne. Femme d'initiative elle faisait aussi partie de plusieurs groupements paroissiaux et sociaux.
La regrettée défunte laisse dans le deuil outre son époux; ses deux fils, Albert Shields, de la firme Dufour & Shields, entrepreneurs; M. Georges Shields, du service municipal des pompes; ses filles, Mme Henri Grenier (Adèle), Mme Louis-Philippe Bouchard (Juliette), Mlle Albertine, Charlotte et Ginette Shields; ses gendres MM. Henri Grenier et L.-P. Bouchard; sa bru, Mme Albert Shields (Yvonne Bailey); son petit-fils, Jacques Shields, son frère, M. Georges Clément.
Mme Shields laisse aussi ses beaux-frères et belles-sœurs, Mme Georges Clément, M. Edouard Shields, M. et Mme Edgar Shields, M. Joseph Shields, M. et Mme Naipoison Shields, M. et Mme Théodore Shields, M. et Mme Arthur Shields, M. et Mme Albert Shields, M. et Mme Thomas Morillon, M. et Mme N.-A. Moore, Mme Veuve Nap, Plante, ainsi que plusieurs neveux et nièces.
Les funérailles de Mme Shields auront lieu samedi à Sillery. D'ici là les restes mortels sont exposés aux salons de la maison mortuaire, 1740 Côte de l'Église.
Nos condoléances à la famille en deuil.

Mort de monsieur Ulysse Desbiens

On apprendra avec regret la mort de M. Ulysse Desbiens, citoyen estimé décédé mardi soir dernier à l'hôpital St-Sacrement à l'âge de 45 ans. M. Desbiens a succombé à une brève maladie.

M. Desbiens était l'époux de dame Blaudine Brousseau, qui lui survit. Outre son épouse, il laisse trois enfants: Micheline, Elise et Roger Desbiens; sa belle-mère Mme Vve Eugène Brousseau; ses frères MM. Joseph Desbiens, de Baie-St-Paul, et Oscar Desbiens; ses beaux-frères et belles-sœurs, Mme J. Desbiens, Mme Oscar Desbiens, M. et Mme Albert Brousseau, M. et Mme Chs Brousseau, M. et Mme Roger Brousseau, M. Paul Brousseau, M. et Mme Victor Lelièvre, M. et Mme J.-Ed. Giroux, M. et Mme Wilfrid Gaboury Mlle Rita Brousseau.
Les funérailles de M. Desbiens auront lieu demain à St-Malo. D'ici là, les restes mortels sont exposés aux salons de la maison J.-Wilfrid Dubois, rue Durocher.
Nos condoléances à la famille en deuil.

Au Palais de Justice

(Suite de la 1ère page)
avait dit que Ruest lui avait conseillé de faire ce que Guay lui avait dit de faire, c'est-à-dire de se faire de se mettre une couverture sur la tête, et de ne pas oublier de laisser un papier pour dire que c'était elle, la responsable de l'explosion qui a fait sauter l'avion, à Sault-au-Cochon entraînant la mort de 23 personnes, dont la femme de J.-Albert Guay. Quand le procureur de la Couronne déclara sa preuve close, le procureur de la défense annonça qu'il présenterait une motion de non-lieu, le 2 février prochain. Le juge a déclaré que, de toute façon, il voulait lire la preuve sténographiée avant de procéder à l'examen volontaire de l'accusée et de prononcer le renvoi aux Assises s'il y a lieu.

Le témoin parle
A l'issue de son procès pour possession illégale de 400,000 cigarettes américaines sur lesquelles les droits de douane n'avaient pas été payés, Lucien Clavet, 30 ans, de St-Léonard, N.-B., a avoué hier sa culpabilité et M. le juge Alphonse Garon l'a condamné à payer une amende de \$425, dans un délai de deux mois, ou à passer 14 mois en prison. Il a pu reprendre sa liberté, pour le moment, sur remise d'un cautionnement de \$550.
Clavet a enregistré son plaidoyer de culpabilité après que Jean-Baptiste Dionne, 28 ans, d'Edmonston, N.B., qui avait dû passer la nuit, isolement dans les cellules, eût raconté qu'il était venu avec Clavet à Québec avec la charge de cigarettes passées en contrebande. Dionne purge actuellement une sentence d'un an d'emprisonnement pour le même délit.

En Cour du Magistrat
Les statistiques de la Cour de Magistrat pour l'année 1950, déjà publiées dans cette chronique, mais de façon incomplète, révèlent une augmentation d'un millier de brefs sur l'année précédente. Le nombre de brefs émis l'année dernière s'est chiffré à 13,752, dont 1,801 pour des réclamation de plus de \$100.
On a compté 1,009 jugements au mérite dans des causes contestées, dont 102 dans des causes d'aide de \$100. Dans des causes ex-parte, on a compté 211 jugements.
Les jugements rendus par le greffier se sont chiffrés à 4,976.
Trois juges sont constamment à la disposition des plaideurs en Cour de Magistrat, et un quatrième juge est appelé au besoin.

Une chance à un orphelin
Considérant que "les bons conseils de sa mère lui ont manqué", M. le juge Alphonse Garon, de la Cour des Sessions de la Paix, a ajourné à trois mois le prononcé de la sentence d'un orphelin âgé de 19 ans qui s'est avoué coupable à trois accusations d'avoir employé de faux chèques pour obtenir des marchandises de Hamel Radio Service, de Québec.
Les trois chèques se chiffraient à un total de plus de \$100.
Vu que le prévenu n'a aucun dossier judiciaire, et qu'il a manifesté son intention de rembourser, le juge lui a laissé sa liberté pour trois mois moyennant un cautionnement de \$200.

Le prix Lasayette décernés aux Frères

Paris. — Le comité Catholique des Amitiés Françaises à l'Étranger a décerné, cette année, le prix Lasayette, du nom de sa fondatrice, aux frères de Saint-Gabriel. Ce prix est destiné à récompenser une congrégation d'origine française pour les services qu'elle a rendus au rayonnement spirituel français.
Les Frères de Saint-Gabriel, dont la maison mère est en Vendée, à Saint-Laurent-sur-Sevre, ont des établissements au Siam.
C'est ainsi que, il y a cinquante ans, un collègue de l'Assomption fut fondé à Bangkok par un Père des Mission étrangères de Paris, le R.P. Colombet. Ce dernier confia cette institution aux frères de Saint-Gabriel, dont les maisons comptent maintenant 5,000 élèves au Siam.

Rustic Art Shop

JOURNÉES 1.00

A PARTIR DE CE MATIN À 9 HRS POUR SE CONTINUER VENDREDI et SAMEDI

50 PAIRES TAIES D'OREILLERS brodées, (secondes) ... Prière noter qu'elles sont brodées M. et Mme (en anglais et en français). Une paire par client. La paire **\$1.00**

FANCHONS (carrés de tête) pure soie pour dames ... approx. 32" carrés, jolis assortiments de couleurs et de dessins. Chacun **\$1.00**

ENSEMBLES DOSSIERS DE CHAISES ... DE 3 PIECES — points de croix faits à la main. Pictoriques et lavables. Deux ensembles (6 pièces) pour **\$1.00**

NAPPE DE DENTELLE ... 36" x 36" ... fabrication écossaise. Cette jolie nappe de dentelle se vend rég. pas moins de 2.95. Une aubaine à la pièce **\$1.00**

8 seulement—aux premiers clients. **Nappes de banquet**, ajourées, brodées à la main. 72" x 90" Blanc (très légèrement endommagées) **\$1.00**

- NAPPES A THE**, blanches, fil tiré, 36" x 36" **\$1.00**
- TAIES D'OREILLERS** ... brodées à la main ... chacune **\$1.00**
- NAPPES A THE, dentelle** 36" x 36" Magnifique tissé populaire. Chacune **\$1.00**
- SERVIETTES DE BAIN**, tissées serrées, coton Égyptien ... il faut les examiner pour les apprécier. Bleu, rose, vert **\$1.00**
- DESSOUS DE COUVERTS** serviettes chemins de table, travail d'artisanat ... jolies nuances de bleu, jaune, vert, naturel, etc. **\$1.00**
- DESSOUS DE COUVERT** 12 x 18—2 pour **\$1.00**
- SERVIETTES** 14 x 14—3 pour **\$1.00**
- CHEMINS DE TABLE** 13 x 33—1 pour **\$1.00**
- GANTS CROCHETÉS** (crochet irlandais) entièrement faits à la main ... Pointures: petits, et moyens, seulement. Achetez-en pour l'été. 2 paires **\$1.00**
- MOUCHOIRS BLANCS** garnis de dentelle pour dames. 10 pour **\$1.00**
- MOUCHOIRS PURE TOILE**, de couleur, pour dames—6 pour **\$1.00**
- ENSEMBLES CABARET** ... dessous de couvert et serviettes ... en toile, vert, or, bleu, pêche. 2 pièces pour **\$1.00**
- SERVIETTES TOILE Bisso** écruées pour dîner ou lunch—3 pour **\$1.00**
- SERVIETTES POUR LA CUISINE**, imprimées—3 pour **\$1.00**
- SERVIETTES A THE**, blanches, ouvrage au fil tiré. 3 pour **\$1.00**
- MOUCHOIRS POUR HOMMES**, bordure cordée—4 pour **\$1.00**
- BAVETTES POUR BEBES**, Madère faites à la main et brodées à la main (blanc) 2 pour **\$1.00**
- CENTRES RONDS**, dentelle anglaise Nottingham. Diamètre 6" 5 pour **\$1.00**
- Diamètre 9" 3 pour **\$1.00**
- CENTRES 18"** 1 pour **\$1.00**
- BARBOTTEUSES** ... Madère brodées à la main. 1 pour **\$1.00**
- CHEMINS DE TABLE dentelle** ... Dentelle format 12 x 46 2 chemins pr **\$1.00**
- RONDS**, ovales ou carrés, dentelle Toscane 10", 12", 18" 6 pour **\$1.00**
- CHEMINS DE TABLE dentelle** Cluny faits à la main. 13 x 30. 2 pour **\$1.00**
- JUPES COTON** ... toutes tailles, dessins de fleurs et unies, faites en coton de bonne qualité, lavables. 1 pour **\$1.00**
- JOLIE VAISSELLE** anglaise à dîner ... par Mason, Angleterre. Magnifique dessin de fleurs à la grandeur: **\$1.00**
- TASSES ET SOUCOUPES** 2 pour **\$1.00**
- ASSIETTES A DINER 9"** 1 pour **\$1.00**
- ASSIETTES A SOUPE** 2 pour **\$1.00**
- ASSIETTES PAIN ET BEURRE** 3 pour **\$1.00**
- JOLI SUCRIER** 1 pour **\$1.00**
- POT A CREME OU LAIT** 1 pour **\$1.00**
- PLAT A VIANDE** 1 pour **\$1.00**
- PLATEAU A LEGUMES** 1 pour **\$1.00**
- NOUVEAUTE POUR MARMALADE**, couvercle et cuiller en argent ... fabrication anglaise. 1 pour **\$1.00**
- THEIERS ANGLAIS** ... 4 à 6 tasses 1 pour **\$1.00**
- SERVICE A THE** ... beau dessin décoratif doré: **\$1.00**
- ASSIETTES A THE** 2 pour **\$1.00**
- TASSES ET SOUCOUPES** 2 pour **\$1.00**
- SUCRIER** 1 pour **\$1.00**
- POT A LAIT OU CREME** 1 pour **\$1.00**
- ASSIETTE A GATEAU** 1 pour **\$1.00**
- PLATS A HORS-D'OEUVRES** ... anglaise ... 2 dessins 1 pour **\$1.00**
- MOUTARDIER** — fabriqué Gray, Angleterre, jolies scènes "Dickens Days" — 1 pour **\$1.00**
- POTS A LAIT** ... fameuse vaisselle cuivre lustré. 1 pour **\$1.00**
- TIRE-EPONGE** rhum et beurre anglaise, délicate et nutritive. Rég. 1.75-1.90—1 pour **\$1.00**
- JOLIS OEUFRIS** individuels, peints à la main (ils servent aussi de cendriers). 3 pour **\$1.00**
- BEURRIERS ET FROMAGIERS** vaisselle anglaise de bonne qualité. 1 pour **\$1.00**
- PIECES DESSORTIES**. Bols, assiettes, etc. en porcelaine, se vendant rég. \$1.00 pièce. A solder 4 pour **\$1.00**
- TASSES ET SOUCOUPES**, porcelaine d'os. 1 pour **\$1.00**
- CENDRIERS**, porcelaine d'os ... rég. \$1. pièce. 2 pour **\$1.00**
- POUR HOMMES ET DAMES**: Jerseys ... manches courtes et manches longues ... idéal pour porter l'été ... se vendant rég. jusqu'à 3.95 ... assortiment considérable, toutes grandeurs et couleurs. 1 pour **\$1.00**
- POUR DAMES ET HOMMES**: écharpes tout laine ... tissées à la main ... Des centaines à choisir. 2 pour **\$1.00**
- POUR HOMMES**: chaussettes nylon, soie, coton, coton et laine ... plusieurs milliers de paires ... achat special **\$1.00**
- POUR HOMMES**: chaussettes 100% laine, toutes longueurs et couleurs. La paire **\$1.00**
- CHALES** aussi tissés à la main, dessins carrés travaillés à jour, bonnes nuances. 1 pour **\$1.00**
- CHANDAILS** ... quantité limitée ... dames, hommes, jeunes filles, la pièce **\$1.00**
- POUR ENFANTS**: PANTALONS pardessus laine brun seulement ... grandeur 22, 24. Quelques-uns seulement **\$1.00**
- CEINTURES** pour dames ... suède, suède et cuir, style pittoresques ... valeur régulière jusqu'à \$5.00 la ceinture. 1 pour **\$1.00**
- CHAPEAUX** anglais pour dames (6 seulement) réguliers \$10.95. le chapeau **\$1.00**
- GANTS** laine pour dames, hommes et enfants ... magnifique assortiment de couleurs et modèles. La paire **\$1.00**
- MITAINES** pour bébés et enfants ... toutes les couleurs désirables ... Pointures: 2, 3, et 4 ans. 2 pr **\$1.00**
- POUR HOMMES**: Solde de toutes nos cravates tout laine et quelques-unes en soie. 2 pour **\$1.00**
- CHEMISES RAYEES** (sport) coton, manches courtes ... grandeurs 28 à 32. 2 pour **\$1.00**
- LAINE A SOLDER** ... laine vierge 100% pure—2 écheveaux (4 on.) pour **\$1.00**
- CHANDAILS** coton et laine sans manches pour garçonnets 1 pr **\$1.00**
- POUR HOMMES**: chaussettes blanches tout laine ... légèrement défraîchie. 2 paires pour **\$1.00**
- POUR HOMMES**: chaussettes à carreaux tout laine ... beige, bleu et jaune, pointure: 13 seulement. La paire **\$1.00**
- POUR DAMES**: Blouses rayées. coupe masculine. 1 pour **\$1.00**
- POUR HOMMES**: Pantalons courts en coton légèrement défraîchis. 2 pour **\$1.00**

ENSEMBLE A DINER en damassé de rayonne de couleur lustrée ... nappe et 8 serviettes. Nappe: 56" x 76". L'ensemble ... Pêche, rose, ivoire, jaune ... La même qualité a été vendue en spécial à \$8.34 **\$5.00**

Rustic Art Shop
Limitée
9 rue Buade
Tél.: 2-2247

WHITE SWAN
Le tissu favori de la ménagère canadienne!
2 rouleaux 27¢
UN PRODUIT DE QUALITÉ E. B. EDDY

POUR les Gros RHUMES DE POITRINE
La chaleur pénétrante, calmante de la Quate Médicamenteuse THERMOGENE est si douce et si réconfortante ... merveilleuse pour les enfants.
Aide à soulager les rhumes de poitrine, maux de gorge, bronchites, névralgies, et autres douleurs.
Prenez des fumigations de Baume Thermo-gène, un produit apparenté, pour aider à soulager les rhumes de gorge et de poitrine.
Achetez les deux chez votre pharmacien aujour'hui!

Nez Bouché? Gorge Enrouée?
SOULAGEMENT EN DEUX SENS
SMITH BROTHERS MEDICATED MENTHOL COUGH DROPS
Le médicament contre la toux DESCEND dans la gorge
Le vapor de Menthol MONTE dans le nez
AU MENTHOL SMITH BROTHERS

Les hommes distingués préfèrent le
LORD CALVERT
Canadian Whisky

Les deux grandes races du pays n'ont pas de différend radical

Toronto, 25 (PC) — Le juge en chef Thibault Rinfret, de la Cour Suprême du Canada, a déclaré hier soir que les "présomptions différencielles" entre les Canadiens d'expression anglaise "ne portent aucunement à conséquence".

M. Jim Fullerton au club Optimiste

"Notre organisme fait plus pour ses membres que ces derniers peuvent accomplir par eux-mêmes le prestige de son club." Voilà ce que déclare à ses confrères, le gouverneur des Clubs Optimistes du district 28, M. Jim Fullerton, de Montréal qui visitait le club local au Château Frontenac, mercredi midi.

L. Chevrier découvre le double jeu de notre ennemi "potentiel"

Ottawa, 25 (PC) — L'hon. Lionel Chevrier, ministre du Transport, a donné hier l'avertissement que l'ennemi potentiel de la démocratie occidentale "tente de nous attirer au confins de la terre puis crie le trouble et la dissension chez nous".

Médecins distingués au Collège Royal

Le Dr Cajetan Gauthier, premier chirurgien à l'Hôtel-Dieu Saint-Joseph d'Edmundston, et le Dr Charles Guillette, premier chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, (qui vient d'être élu membre associé) viennent d'être élus membres associés (fellows) en chirurgie du Collège Royal des Médecins et Chirurgiens du Canada.

Le secrétaire du Foreign Office a été atteint d'une pneumonie

Londres, 25 (PA) Ernest Bevin, secrétaire du Foreign Office, a été atteint hier d'une pneumonie, la dernière d'une série de maladies qui l'ont forcé à reléguer ses occupations politiques avec une fréquence de plus en plus grande au cours des neuf derniers mois.

Elections chez les propriétaires

Des élections auront lieu, le lundi 29 janvier, à la salle paroissiale de St-Malo, à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle de l'Association des Propriétaires de Québec Inc.

L'amicale de l'école St-Sacrement

L'amicale des anciens de l'école du St-Sacrement tiendra son assemblée générale annuelle lundi prochain, le 29 janvier, à l'école même.

LES SERVICES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX ENR. Comptabilité, impôt, Exportation, Importation, Vente, Statistiques, Etc. Temps partiel. Tél.: 2-4474 - 7-8168 - 7-8144

EXIGEZ Food-Saver. CE PAPIER CIRÉ, PLUS ÉPAIS, GARDE LES ALIMENTS PLUS FRAIS. 100 PIEDS. 100 FEET. FARRIQUÉS DANS LE QUÉBEC.



Notre vigilance, en ce qui concerne la qualité supérieure du "Black & White", ne fait jamais défaut. Le Secret réside dans le Mélange. BUCHANAN'S 'BLACK & WHITE' SCOTCH WHISKY. Distillation, Mélange et Embouteillage faits en Ecosse.

Une cause remise pour la 5e fois

Pour la cinquième fois, le record de Rodolphe Delisle a été forcé hier de remettre la cause de l'homme et de la femme accusés de substitutions de personnes, le jour de l'élection municipale. Ce sera maintenant pour vendredi prochain.

Tchiang recouvrerait sa liberté d'action militaire dans Formose

Washington, 25 (AFP). On croit savoir que le gouvernement américain est sur le point de modifier radicalement sa politique vis-à-vis des forces chinoises nationalistes de Formose et de rendre au général Tchang-Kai-Shek sa liberté d'action militaire.

Les Ecuyers et le civisme

Les responsabilités du bon citoyen, et la collaboration qu'il doit apporter à ses chefs ont été l'objet d'une conférence de M. Jacques A. Lévesque, président de la Chambre de Commerce des Jeunes de Québec, à l'occasion de la semaine du civisme.

LE PRIX DU COCA-COLA. Taxes de vente et taxes d'accises comprises. 7c LA BOUTEILLE. 36c LE CARTON de 6 bouteilles. 7c LE VERRE à la FONTAINE. COCA-COLA LTD QUÉBEC.

Dessert Primé pour Réunion. MOUSSE DES ANGES. Carnation est un Lait qui se Fouette. RIEN QUE L'EAU est retirée du lait avec le procédé Carnation. LAIT Carnation "de Vaches Contentes".

Echos de l'hôtel-de-ville

Permis refusé. Le comité administratif a résolu hier, de demander au contentieux municipal d'informer la compagnie des Chemins de fer Nationaux qu'il n'obtiendra pas de permis d'autorisation à ériger un "parc" à proximité de ses voies, dans le quartier Limoilou.

Requête de sept gouvernements

Ottawa, 25 (PC) Sept gouvernements provinciaux ont demandé hier, au comité des commissaires des transports de référer aux chemins de fer une augmentation générale de cinq pour cent de leurs tarifs de transport.

"OUI" a dit BRUXELLES. "OUI" a dit QUÉBEC. Nos marins n'ont pas chaud en Corée. BRADING... c'est la bière des bières. JUGÉE PAR DES EXPERTS IMPARTIAUX, AU CONCOURS TENU POUR les bières canadiennes à la grandé exposition 1950 de Bruxelles, la Brading gagna.

Programmes radiophoniques

Ces programmes sont émis par les postes radiophoniques et sont sujets à changements dans quelques occasions.

CBV-980 kc KCV-1280 kc CHRC Am. 800 kc CJNT-1340 kc

JEUDI, 25 JANVIER

Table of radio programs for various stations including CBV, KCV, CHRC, and CJNT, listing program titles and times.

Titres au comptoir

Table listing various titles and books available at the counter, including titles by Anglo Can Tel, Ballantine, and others.

Cours des huiles

Table showing oil market prices for various grades and regions, including Gulf Securities Corp. Ltd.

Fonds mutuels

Table listing mutual funds and their performance, including Affiliated Funds, Inc. and various investment funds.

SI LE DOS VOUS FAIT MAL

NETTOYEZ LES REINS. Souffrez-vous de maux de reins? Nettoyez vos reins avec M. William Morin.

Combattez la COLITE

Soulager l'intestin et l'estomac. Combattez la colite avec le traitement recommandé par M. William Morin.

COLETTE et ROLAND

Présenté par M. William Morin. Ce soir mardi et jeudi à 7 h. 30 P.M.

Écoutez M. William MORIN

qui s'adresse à vous ce soir à 10 h. 15 aux postes suivants: CBF - Montréal, CBJ - Chicoutimi, CBV - Québec, etc.

BOURSE DE TORONTO

(Cours fournis par la Presse Canadienne)

Table of Toronto stock market prices for various companies and indices, including 3000 Nubar, 7600 Oshaka, etc.

Des prix stables pour le bétail

Montréal. (PC) Les échanges sont demeurés actifs alors que les prix étaient jugés stables avec ceux de la semaine dernière.

Hausse sélective à la Bourse de Londres

Londres. (Reuters) En dépit de l'avertissement du gouvernement sur la possibilité d'une crise de combustible en février, l'activité, quelques groupes industriels manifestant de la fermeté hier à la Bourse de Londres.

Les prix de gros aux États-Unis

New-York. (PA) On trouvera d'après les prix de gros des principaux denrées sur le marché américain à moins d'indications contraires: PLOMB: de février la livre, off. 0.1880

Notules sur la Bourse de Montréal

Perthout Goldfields. Perthout Goldfields Limited annonce au Curb de Montréal que l'assemblée générale des actionnaires aura lieu le 25 janvier 1951.

Ventes de batteries

Ottawa. — Les ventes de batteries d'accumulateurs électriques et de pièces de rechange par les principaux producteurs au Canada sont plus élevées en novembre et durant les onze premiers mois de l'année 1950 qu'au cours des onze premiers mois de l'année 1949.

Reglements austères

Calgary. (PC) Des officiers de l'Association du pétrole de l'Ouest canadien ont prétendu hier que les règlements proposés et régissant l'exploration de pétrole et du gaz en Saskatchewan étaient trop rigides.

Titres mobiliers inactifs sur les marchés de Montréal

Table listing inactive securities on the Montreal market, including various stocks and bonds.

Des prix stables pour le bétail

Montréal. (PC) Les échanges sont demeurés actifs alors que les prix étaient jugés stables avec ceux de la semaine dernière.

Hausse sélective à la Bourse de Londres

Londres. (Reuters) En dépit de l'avertissement du gouvernement sur la possibilité d'une crise de combustible en février, l'activité, quelques groupes industriels manifestant de la fermeté hier à la Bourse de Londres.

Les prix de gros aux États-Unis

New-York. (PA) On trouvera d'après les prix de gros des principaux denrées sur le marché américain à moins d'indications contraires: PLOMB: de février la livre, off. 0.1880

Notules sur la Bourse de Montréal

Perthout Goldfields. Perthout Goldfields Limited annonce au Curb de Montréal que l'assemblée générale des actionnaires aura lieu le 25 janvier 1951.

Ventes de batteries

Ottawa. — Les ventes de batteries d'accumulateurs électriques et de pièces de rechange par les principaux producteurs au Canada sont plus élevées en novembre et durant les onze premiers mois de l'année 1950 qu'au cours des onze premiers mois de l'année 1949.

Reglements austères

Calgary. (PC) Des officiers de l'Association du pétrole de l'Ouest canadien ont prétendu hier que les règlements proposés et régissant l'exploration de pétrole et du gaz en Saskatchewan étaient trop rigides.

Titres mobiliers inactifs sur les marchés de Montréal

Table listing inactive securities on the Montreal market, including various stocks and bonds.

Les plus vieux triplets du Canada



Les plus vieux triplets du Canada ont célébré dimanche leur 86e anniversaire de naissance. JAMES et WILLIAM BENT, de Palmerston, qui l'on voit à gauche et à droite de leur sœur, Mame NAOMI CORBETT, de Swift Current, Saskatchewan, ont été fêtés par leurs parents et amis. Mame Corbett n'était pas à Palmerston pour l'événement. Tous trois naquirent en 1865 sur une ferme sise à un mille au nord de Palmerston.

Les nouvelles font baisser les grains

Chicago. — (PA) — Un assortiment de nouvelles histoires sur les mouvements de prix et les efforts pour mettre fin à la guerre en Corée a déprimé le marché des grains à hier. Les fèves de soja et le maïs ont été en tête de la baisse qui ne fut pas accompagnée d'une forte augmentation du volume d'affaires.

Bourse de Londres

Table of London stock market prices for various companies and indices, including Anglo-American, Anglo-Dutch, etc.

RÉSOLVÉZ VOS PROBLÈMES D'ARGENT

AVEC UN PRÊT A CREDIT... TRANS-CANADA. Pour quoi, les besoins de vos affaires personnelles et de vos enfants? Si vous avez besoin d'argent, venez nous voir.



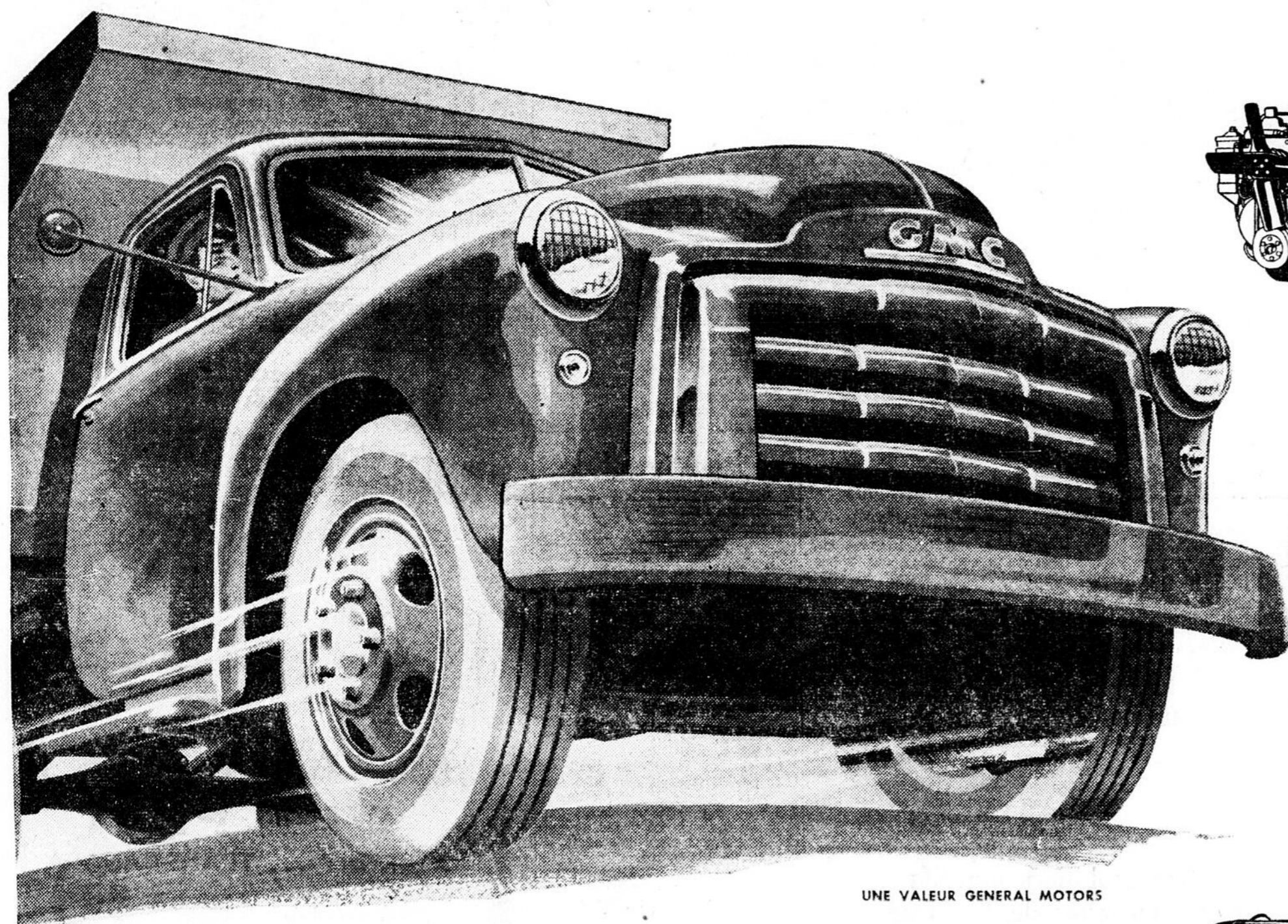
Le bâtiment actif aux États-Unis. New-York. — Selon Dun & Bradstreet, Inc. 1950 fut la meilleure année qu'ait connue l'industrie de la construction aux États-Unis.

Un Favori de la Famille depuis des Générations. Pour la Femme comme pour la Mère — pour le Fils comme pour le Père — le 'Sel de Fruit' d'ENO est une remède de famille.



'SEL DE FRUIT' ENO'S. Antiacide Doux — Laxatif Bénin. Le 'Sel de Fruit' d'ENO est employé dans le monde entier depuis plus de 75 ans.

Pour 1951 GMC vous apporte les CAMIONS PAR EXCELLENCE!

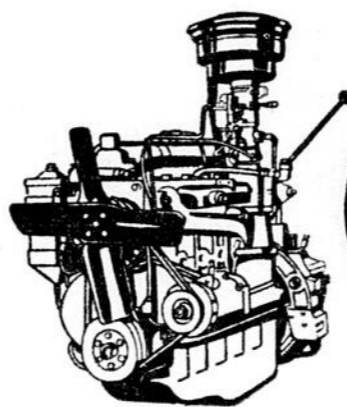


UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Dans ces incomparables GMC 1951, vous obtiendrez le dividende constant qu'est la puissance de traction supérieure des GMC... une puissance conçue pour camions avec un couple soutenu supérieur à celui de tout autre moteur. Et cette puissance s'accompagne de l'endurance supérieure du cadre GMC robuste, conçu pour camions! Vous obtenez des caractéristiques de valeur supérieure dans chaque modèle.

Sous la beauté robuste des nouveaux GMC 1951, il y a la construction de camion qui donne des exploitations profitables—réduit les frais d'entretien—et porte encore plus haut la sûreté de fonctionnement. Les chauffeurs goûtent plus de confort que jamais—les propriétaires bénéficient d'une puissance supérieure doublée d'une réelle économie. GMC vous donne un bien plus grand choix—des modèles construits pour donner satisfaction dans tout genre de camionnage.

Ce sont certainement les camions par excellence! Voyez-les aujourd'hui chez votre marchand de camions GMC!



Les plus efficaces de tous les MOTEURS DE CAMIONS!

★ Les excellents moteurs à soupapes en tête GMC sont plus puissants! Le Torquemaster donne maintenant 114 C.V., le Loadmaster, 105 C.V., le Thriftmaster, 92 C.V.

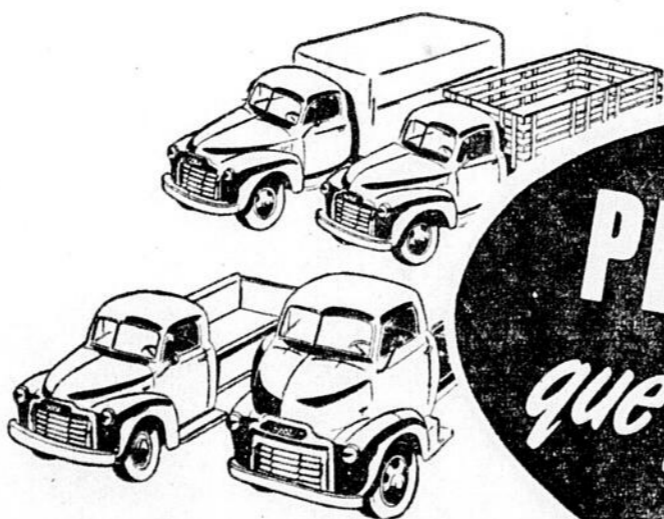
Les plus confortables de toutes les CABINES DE CAMIONS!

★ Nouveaux volets de ventilation sans courants d'air... réglage facile du siège... champ visuel très large!



Les plus forts de tous les CHÂSSIS DE CAMIONS!

★ Construits pour de durs services! Nouveaux freins améliorés... cadres massifs... manoeuvre facile!



PLUS DE MODÈLES
que toute autre marque!

★ Plus de modèles, de gammes de charges, d'empattements, de genres d'essieux, de portées d'engrenages!

AUTOMOBILES INC.

12 rue de la Couronne,

Québec

Téléphone: 2-1208

GMC pour toute charge sur toute route

Entraînement de milliers de Néo-Zélandais âgés de 18 ans

Wellington, Nouvelle-Zélande. (P.C.) — Des milliers de Néo-Zélandais, âgés de 18 ans, sont entrés dans des camps ce mois-ci pour commencer leur entraînement militaire.

Ils composent le premier contingent de cette année, consécutive en vertu de la nouvelle loi du service obligatoire le seul plan de conscription dans le Commonwealth britannique en dehors de l'Angleterre.

Ce plan est à longue échéance. En vertu de la loi néo-zélandaise, les hommes ne peuvent pas être appelés au service en dehors du pays avant l'âge de 21 ans. Les premiers des conscrits à 18 ans d'après le plan actuel, ont commencé leur entraînement l'an passé et ne seront pas susceptibles de servir dans d'autres régions avant 1953. Ceux qui ont commencé actuellement dans les camps devront attendre une période correspondante.

Quelques soldats néo-zélandais éminents de la dernière guerre mondiale demandent que le plan soit changé pour entraîner des hommes qui seront immédiatement disponibles pour une force expéditionnaire si nécessaire. De tels hommes n'ont actuellement aucun entraînement.

Le plan du service obligatoire en Nouvelle-Zélande a été établi en

un temps où il semblait qu'il y aurait plusieurs années de paix avant que vienne un appel pour un service actif. Ce plan a très bien fonctionné jusqu'à présent. L'entraînement est moderne et bien conçu de manière qu'il n'y a aucune perte de temps. Les recrues subissent un entraînement de 14 semaines consécutives pendant leur première année et de plus courte période pendant les années suivantes. L'objet est d'avoir en temps voulu des hommes suffisamment entraînés pour prendre place dans une formation de combat et pour constituer la cheville d'une force qui pourrait être mobilisée en peu de temps. Si l'on en juge d'après l'enthousiasme montré par les recrues et les instructeurs, il est très probable que le but du plan sera atteint si le temps le permet. Jusqu'à présent, le gouvernement n'a pas admis qu'il est nécessaire d'apporter un changement au système actuel d'entraînement des jeunes gens de 18 ans.



Mort subite de M. Nap. Renaud

par
Laura Wheeler

No 520

Confectionnez vous-même ce merveilleux ensemble pour votre fille. Chacun de ces deux morceaux peut se faire tout d'une pièce au crochet et vous seriez bien avisée d'offrir chacun d'eux d'une rangée de loupes en argentine. L'ensemble requiert d'ordinaire deux écheveaux de laine.

Le patron contient toutes les directions nécessaires.

Écrire libellément votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que le grandeur, et y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:
SERVICE DES PATRONS,
L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL,
QUÉBEC, P. Q.

520

Le prix de ce patron est de 50¢. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR À Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Technique française à l'honneur en Argentine

Paris. — Un Ingénieur des chantiers Schneider, au Creusot, va s'embarquer prochainement pour l'Amérique du Sud et y sera suivi fin janvier par un chef de chantier et huit hommes qui doivent monter en Argentine, au sommet d'un plateau désertique, dans la région de Mendoza, une conduite de 1650 pieds de long et 13 pieds de diamètre destinée à capter les eaux du Rio Atuel, pour les amener à la centrale électrique de El Nihuil, où elles feront tourner quatre turbines. L'industrie électrique française, d'ailleurs, obtient la construction de plusieurs centrales hydro-électriques prévues par le plan d'équipement argentin.

Inexactitude d'allégations sur la force militaire de la France

Paris. — Si la France comptait avant 1939 au moins 30 divisions sous les armes, elle a présentement cinq divisions en Europe, plus quelque 20.000 Français en Indochine, et elle aura à peine 20 divisions à la fin de 1951. C'est la substance d'un article publié dans l'hebdomadaire Times, dans un numéro du premier janvier 1951.

L'allégation selon laquelle le corps expéditionnaire se composerait de "quelque 20.000 français" est absolument inexacte, car il y a en ce moment 63.000 français en Indochine, à savoir :

1) Armée de terre : 48.000 hommes dont la moitié se compose de cadres pour les troupes françaises, nord-africaines, viet-namiennes, ainsi que pour la Légion Étrangère.

2) Marine et air : 15.000 hommes.

Les pertes françaises (français de France, non comprises les troupes de la Légion ou d'Afrique du Nord) depuis le début de la campagne d'Indochine, s'élèvent à 19.000 tués, disparus ou blessés irrécupérables. L'accent doit être enfin mis sur l'aspect financier du problème : La guerre d'Indochine a déjà coûté à la France de 600 à 800 milliards de francs.

En réponse aux autres assertions tendancieuses contenues dans le même article et relatives notamment à une prétendue mauvaise volonté de la part du gouvernement français pour assurer le réarmement, les chiffres suivants mettent suffisamment en valeur aussi bien les efforts français pour le réarmement que les conditions défavorables dans lesquelles ces efforts doivent être entrepris :

Efforts militaires de la France :

Nombre de tués en 1914-1918 : 1.391.000

Nombre de morts en 1939-1945 : 600.000

Immeubles détruits entre 1939 et 1945 : 590.000

Logements, destructions totales, sinistres partiels : 1.661.600

Le montant de ces reconstructions peut être évalué approximativement à 6.000 milliards.

Nombre de ponts détruits en 1939-1945 : 7.550, soit 160.000.000 mètres linéaires (distance Ottawa-St-Amand-de-Buappe) pour une dépense de 180.000 milliards de francs.

Nombre de divisions en 1939-1940 : 30 divisions actives, 60 divisions mobilisées.

Effectifs budgétaires 1950 : armée de terre : 310.000 ; marine : 55.000 ; air : 75.000, gendarmerie :

52.000 ; F. O. M. : 190.000 ; Total : 657.000

Effectifs budgétaires 1951 : armée de terre : 363.000 ; marine : 62.000 ; air : 91.000 ; gendarmerie : 59.000 ; F. O. M. : 190.000 ; Total : 765.000

Il est nécessaire enfin, de souligner que, d'après les experts américains eux-mêmes, en la matière, on admet que pour une population de 500.000 habitants, on pouvait avant la guerre constituer une division ; actuellement, avec les nouvelles données de la technique appliquée aux armes, on compte une division pour un million d'habitants.

"La chose est nécessaire pour prévenir l'invasion des frontières du Tonkin, alors que l'expansion soviétique est en action en Corée, et confinée aux rives de l'Elbe (Allemagne)", c'est ce que Létourneau a déclaré lors d'un déjeuner donné à l'occasion du départ du Premier ministre René Pleven; celui-ci entreprend un voyage aux États-Unis et au Canada.

"Le fait que nous combattons en Indochine, protégés à la fois la France et l'Europe, toute entière. Nous croyons que nos alliés, dans une cause dont le principe et l'issue nous concernent autant que nous, devraient nous fournir un support à la fois rapide, puissant et actif, et ce, sans aucune restriction morale".

Létourneau a qualifié, "d'erreur monumentale" la proposition du Commonwealth adressée à la Chine communiste, pour une conférence des Quatre Puissances, la France exclue.

"Le règlement de la question asiatique ne peut pas être limité à la Corée; affirme-t-il; le règlement sera complet ou il ne sera pas".

La Chine communiste elle-même le reconnaît, a-t-il ajouté. En effet, Peking a spontanément incliné la France parmi les sept protagonistes d'un "modus vivendi" en Asie.

Annoucer dans l'Événement-Journal c'est le meilleur médium de publicité.

5-51-PP

DOUX AU GOUT, MAIS FORT EFFICACE CONTRE LA TOUX

• Les enfants aiment son goût de pin-ment—les adultes apprécient son efficacité.

• Soulage les rhumes inhérents aux refroidissements, respiration asthmatique, bronchite, toux nocturne.

• Remède familial d'emploi économique.

45 et 65 à votre pharmacie.

SIROP DE PINS DE NORVEGE DU DOCTEUR WOODS CONTRE LA TOUX

Le plus mortel de l'huile de Pétau.

Au laboratoire de la police.

Ne l'en fais pas, ma fille, dans deux heures, nous serons sur un aéroplan en direction de Chill.

Hovans :

Le plus mortel de l'huile de Pétau.

Au laboratoire de la police.

Qui, triquons à notre santé, les nauvages pressés de la grande usine de nitrate de l'Amérique du Sud? Nous sommes millionnaires, Mamma! c'est ce que dit le Dr Pleau.

Le plus mortel de l'huile de Pétau.

Au laboratoire de la police.

Le plus mortel de l'huile de Pétau.

Au laboratoire de la police.

Le plus mortel de l'huile de Pétau.

Au laboratoire de la police.

Le plus mortel de l'huile de Pétau.

Au laboratoire de la police.

Le plus mortel de l'huile de Pétau.

Au laboratoire de la police.

Le plus mortel de l'huile de Pétau.

Au laboratoire de la police.

Le plus mortel de l'huile de Pétau.

Au laboratoire de la police.

Le plus mortel de l'huile de Pétau.

Au laboratoire de la police.

Le plus mortel de l'huile de Pétau.

Au laboratoire de la police.

Le plus mortel de l'huile de Pétau.

Au laboratoire de la police.

Le plus mortel de l'huile de Pétau.

Au laboratoire de la police.

Le plus mortel de l'huile de Pétau.

Au laboratoire de la police.

Le plus mortel de l'huile de Pétau.

Au laboratoire de la police.

Le plus mortel de l'huile de Pétau.

Au laboratoire de la police.

Le plus mortel de l'huile de Pétau.

Au laboratoire de la police.

Le plus mortel de l'huile de Pétau.

Au laboratoire de la police.

Le plus mortel de l'huile de Pétau.

Au laboratoire de la police.

Le plus mortel de l'huile de Pétau.

Au laboratoire de la police.

Le plus mortel de l'huile de Pétau.

Au laboratoire de la police.

Le plus mortel de l'huile de Pétau.

Au laboratoire de la police.

Le plus mortel de l'huile de Pétau.

Au laboratoire de la police.

Le plus mortel de l'huile de Pétau.

Au laboratoire de la police.

Le plus mortel de l'huile de Pétau.

Au laboratoire de la police.

Deux pieds de neige à Trois-Rivières

Trois-Rivières, 25. (P.C.) — Trois-Rivières émergent péniblement hier soir, de la pire tempête de neige qui ait déferlé sur la ville, cette saison. En 18 heures, il est tombé deux pieds de neige sur les rues de la cité, qui fut isolée du reste du monde pendant plusieurs heures.

Les convois du Pacifique Canadien ne furent retardés que de quelques minutes alors que les trains des Chemins de fer nationaux, sur la rive sud, étaient en retard de 30 minutes à une heure on ne rapporte ni accidents ni blessés.

Félicitations de Truman à l'Inde

Washington, 25. (APP.) — A l'occasion de la fête nationale de l'Inde, qui a lieu le 26 janvier, le président Truman a adressé, mercredi, un télégramme de félicitations au président Rajendra Prasad.

Mmes Jean de Pontbriand, Mmes Georges Blouin et Mme Louis-Philippe Renaud; ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.

La dévouée Mortelle est actuellement exposée au salon funéraire de la maison Arthur Cloutier & Fils, 146 rue St-Cyrille. Les funérailles auront lieu samedi en l'église Notre-Dame du Chemin et l'inhumation suivra au cimetière d'Ardenne.

Edmond Marceau, Benoît Parent, Arthur Beaulieu, Mlle Alphonse et Graziella Blouin, MM. et

Les ventes au détail, 6% plus élevées

Ottawa, 25. (CP) — Au cours des onze premiers mois de 1950, les ventes au détail ont été de 6 pour cent plus élevées que les ventes de la période correspondante de 1949.

En novembre, les ventes ont été de 10 pour cent plus élevées qu'en novembre 1949. C'était la seconde augmentation importante en 1950; on avait enregistré une augmentation de 13 pour cent en août.

Au cours des onze derniers mois, les ventes de véhicules automobiles ont augmenté de près de 35 pour cent. Une petite augmentation des ventes s'est produite dans l'épicerie, la boucherie, le commerce du bois et des matériaux de construction, le commerce des meubles, des appareils radiophoniques et de l'appareil

Les ventes au détail, 6% plus élevées

Ottawa, 25. (CP) — Au cours des onze premiers mois de 1950, les ventes au détail ont été de 6 pour cent plus élevées que les ventes de la période correspondante de 1949.

En novembre, les ventes ont été de 10 pour cent plus élevées qu'en novembre 1949. C'était la seconde augmentation importante en 1950; on avait enregistré une augmentation de 13 pour cent en août.

Au cours des onze derniers mois, les ventes de véhicules automobiles ont augmenté de près de 35 pour cent. Une petite augmentation des ventes s'est produite dans l'épicerie, la boucherie, le commerce du bois et des matériaux de construction, le commerce des meubles, des appareils radiophoniques et de l'appareil

Maintenant plusieurs portent des DENTS ARTIFICIELLES sans ennui

Mander, parlez, riez ou souriez sans crainte que vos dents artificielles tombent ou brisent. PASTETIN tient les dents plus fermement et plus confortablement. Cette poudre agréable ne donne pas de goût ni de sensation gênante, comme le pâteux. Ne cause pas de douleur. Elle est alcaline (non-acidifiée). Entraîne l'odeur des dents (halète de denture). Procurez vous PASTETIN n'importe quelle pharmacie.

Les hommes distingués préfèrent le
LORD CALVERT
Canadian Whisky

LIVRE pour LIVRE SOU pour SOU

le Saumon en Boîtes est Plus Avantageux à Acheter!



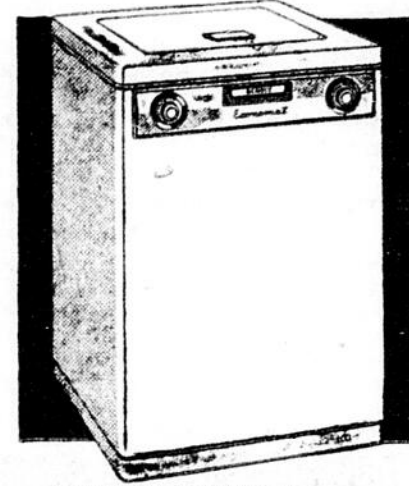
Voici Pourquoi:

- 1 Parlez de prix économiques et vous parlez de Saumon en Boîtes. C'est tout poisson, pas de perte, rien à enlever. Le Saumon en Boîtes est un aliment qui se mange entièrement.
- 2 Le Saumon en Boîtes est une excellente source alimentaire de niacine. Il contient aussi des protéines, essentielles à la formation et au maintien des tissus organiques. Le Saumon en Boîtes est un aliment protéiné qui contient des amino-acides si nécessaires pour une alimentation équilibrée.
- 3 Utilisé comme "poisson" ou "viande" dans des mets cuisés économiques, le Saumon en Boîtes ne diminue pas de volume.
- 4 Le Saumon en Boîtes est cuit, prêt à manger tel qu'il sort de la boîte ou à être employé comme délicieux ingrédient de base dans une multitude de plats chauds.
- 5 Bon goût, pour sûr! Aucun autre aliment n'a le goût du Saumon en Boîtes. Sa merveilleuse saveur est incomparable. Un petit peu de Saumon en Boîtes dans un grand variété de mets en rehausse la saveur—châtouille les papilles gustatives. Quand vous faites des emplettes, n'oubliez pas le Saumon en Boîtes. C'est un des aliments les plus avantageux à acheter.

ASSOCIATED SALMON CANNERS OF BRITISH COLUMBIA



NOUVELLE LESSIVEUSE BENDIX ECONOMAT



AVEC LA NOUVELLE exclusivité RINS-SAVER

qui économise jusqu'à 56 gallons d'eau par jour de lavage

Entièrement automatique — sans essoreuse ni giratoire ni à rouleaux, et aucun bouillonnage.

Lavage par un puissant AGITATEUR à courant de fond.

Drainage FLOATAWAY-FLUSHAWAY.

Nouveau couvercle en porcelaine formant une table de travail utile.

Étonnante cuve Wondersub (comportant une garantie écrite de 5 ans).

Un seul cadran commande le fonctionnement — vous n'avez pas à être là.

Si vous avez les moyens d'acheter une lessiveuse, vous pouvez vous payer une BENDIX

SEULEMENT \$279.50

VOYEZ LA NOUVELLE LESSIVEUSE BENDIX CHEZ

TALON LTÉE

32 rue St-Joseph

Tél.: 2-4820

Marquette Électrique

132 rue St-Jean

Tél.: 3-2114

WILLIS & CO. LIMITED

67 rue Saint-Jean

Tél.: 4-3573

QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES

393 Blvd Charest,

Tél.: 2-2724

C.-H. CHABOT

SERVICE AUTORISÉ BENDIX

237 Latourelle Tél.: 2-3887

Bizier & Caron Ltée

43 1/2 rue St-Joseph

Tél.: 4-1081

HENRI TURCOTTE Ltée

80 rue St-Joseph

Tél.: 5-5125

LA CIE PAQUET

155-173 rue St-Joseph

Tél.: 4-8481

MOZART LTÉE

310 St-Joseph

Tél.: 2-6484

C. ROBITAILLE INC.

320 rue St-Joseph

Tél.: 5-8167

Le Syndicat de Québec

Limitée

GEO.-M. LATOUR

1493, 3ème Avenue

Tél.: 3-2025

AU MEUBLE MODERNE Inc.

188 rue St-Jean

Tél.: 2-5616

CENTRE ÉLECTRIQUE

ENRG.

368 rue St-Joseph. Tél.: 2-3625

1360 avenue Maguire. Tél.: 7-1896

631, 3e Avenue. Tél.: 4-8872

BOURQUE ÉLECT.

4 St-Jean, tél.: 2-2759

315 St-Joseph, tél.: 3-5202

Décès de madame Bernard Fortier

Une femme distinguée, dont la mort affecte douloureusement des familles estimées de notre ville, vient de disparaître en la personne de Mme Bernard Fortier, née Gilberte Bois, décédée subitement mardi-après-midi, à l'âge de 43 ans. Elle était l'épouse de M. Bernard Fortier, employé de la Parisian Co.

Outre son époux, Mme Fortier laisse six enfants : Raymond, Jean-Claude, Michel, Guy, Yvon et Pauline ; sa mère, Mme veuve Napoléon Bois ; ses frères, MM. Paul, Marcel et Jean-Guy Bois ; ses sœurs, Mme Romano Côté (Simone), Mme Wilfrid Côté (Jeanne d'Arce) et Mme Alfred Tremblay (Paulette). La regrettée défunte laisse aussi ses beaux-frères et belles-sœurs, Mme Paul Bois, Mme Marcel Bois, MM. Alfred Tremblay, Roméo Côté et Wilfrid Côté.

Les funérailles de madame Fortier auront lieu samedi à St-Fidèle D'Ici là, les restes mortels sont exposés à la résidence mortuaire, 775, 19e rue.

Nos condoléances à la famille en deuil.



Sabourinades sportives

par **Roland Sabourin**

PARTIE EXCELLENTE SUR TOUTE LA LIGNE

"C'est la meilleure partie que j'ai vue à Québec depuis longtemps. Si les amateurs ne viennent pas à nos parties après ce temps-ci, il n'y aura rien pour les faire venir". Voilà les remarques faites après la partie par le coach Punch Imlach, qui était des plus heureux de la victoire de 4-3 remportée par son club contre les Sénateurs d'Ottawa.

"Nous avons enfin secoué cette guigne qui s'accrochait à nous à Québec", d'ajouter Punch "et le crois que nous ferons maintenant une partie fort difficile au Valleyfield pour la première position. Cette victoire nous donne trois points sur les Sénateurs, et c'est ce qui compte pour le moment. Tous mes hommes ont très bien joué ce soir".

En toute sincérité, nous sommes en plein d'accord avec le coach des As locaux. La partie d'hier fut l'une des meilleures que nous ayons vues dans notre ville depuis plusieurs années. Les deux clubs employèrent du jeu ouvert et ne manquèrent pas d'y ajouter du "piquant" avec plusieurs durs coups d'épaule, particulièrement de la part de Bill Leblanc qui vit à surveiller Bill Robinson de très près.

Sans la tenue miraculeuse de Legs Fraser, les As auraient été défaits de la victoire hier avant la dernière minute de jeu. Malheureusement, Legs joua une des meilleures parties de sa carrière pour faire souffrir les amateurs. Mais le solide Phil Renaud vit à mettre une fin à ces "miracles" juste en temps pour nous donner un triomphe sensationnel.

POUSSIÈRE DE GLACE

Il était agréable de voir Phil Renaud remplir le rôle de héros dans cette importante victoire d'hier soir. Comme le bon vin, le joueur de défense des As semble s'améliorer avec le temps. Depuis qu'il évolue avec le club senior local, le sergent Phil n'a jamais manqué de toujours donner son plein rendement. Il rendra d'autres services très utiles d'ici la fin de la saison.

Nos félicitations les plus sincères

de centre que l'on peut facilement appeler la police du club, est à l'hôpital depuis mardi à cause d'une blessure à l'épine dorsale. On ne croit pas qu'il soit hors du jeu pour très longtemps. Guy Gerdis qui ne joue plus à Jonquière, tandis que Rainor Makila fut resté du jeu après le premier vingt. Martin n'a pas voulu prendre le risque d'aggraver de vieilles blessures avec ces joueurs.

Notre confrère Albert Gaucher du "Nouveliste" est d'avis que la ligue provinciale fait un erreur en ouvrant sa saison le 3 mai. Décidément, le grand thaumaturge de la Cité de Lavolette se croit encore dans la ligue Rurale. S'il fait froid au début de mai, il le fera aussi dix jours plus tard, sommes-nous d'avis. Mais laissons aux directeurs du circuit Molini de juger de cette question.

Les promoteurs de boxe Plamondon et Lamothé ont certes l'intention de commencer l'année sur un bon pied avec le programme qu'ils nous offrent lundi soir, à La Tour. Il serait difficile d'exiger mieux pour un programme d'ouverture de saison.

Gerry Drouin, un bon joueur de hockey, continue à se signaler dans les environs de Brooklyn et son gérant en dit beaucoup de bien.

Pour les amateurs qui discutent depuis quelques jours sur l'âge de Roland Gladu, voici une information plus précise que vient de nous transmettre J.-Emile Dion. Alors que ce qui s'occupait des Athlétiques en 1938, première année de Québec dans la provinciale, Gladu signa un papier sur lequel il disait être né le 10 mai, 1910. C'est donc dire qu'il aura 41 ans à son prochain anniversaire. Est-ce que ceci satisfait les intéressés?

Activités dans la ligue d'anneaux

Depuis quelques semaines, plusieurs équipes ont accompli des faits dignes de mention dans la ligue internationale d'anneaux de Québec, que préside Henri Laverdière, et nous voulons aujourd'hui leur rendre justice et leur donner tout le mérite auquel elles ont droit.

Lors du programme de la semaine dernière, l'équipe des As d'Henri Bertrand remporta un éclatant victoire aux dépens de l'équipe des As de Sylvio Marceau, alors que le joueur L.P. Beaulieu joua la meilleure partie pour les vainqueurs avec 12,49 points.

Le St-Luc a défait le Duchêne & Boucher de St-Grégoire par une majorité de 550 points, tandis que le Roland électrique de Maurice Rochette a défait les As de Sylvio Marceau par un score de 325 points.

Voici nos classements des trois classes, A.B.C., ainsi que le record à date.

CLASSE "A"			
Nom	J	G	Pts
Henri Bertrand	12	11	8
Sylvio Marceau	12	6	6
St-Luc	12	6	12
Duchêne & Boucher	10	5	5

CLASSE "B"			
Nom	J	G	Pts
Sylvio Marceau	10	4	4
Henri Bertrand	10	4	4
Roland électrique	10	4	4
St-Luc	3	3	6

CLASSE "C"			
Nom	J	G	Pts
St-Luc	7	6	2
Henri Bertrand	6	2	2
Bernabe & Pils	6	2	2
Sylvio Marceau	6	2	2

Deux joutes ce soir au parc Ferland

Ce soir, à 7 heures, au parc Ferland, sera présenté un programme double de hockey des écoles de Limoulu. Le Chalifour jouera contre la Pharmacie Marquis, dans la première rencontre, qui sera suivie d'une partie entre le club Albert Paquet et le King Auto Parts. Tous les étudiants des différents collèges de Limoulu sont invités à assister à ce programme.

Phil Renaud conduit les As à une victoire de 4-3, hier

Valleyfield blanchit Royal 4-0

Les Braves conservent leur avance de trois points, en tête de la ligue. — Larry Kwong se signale pour les vainqueurs avec deux buts. — Paul Larivée et André Coriveau ont les deux autres. — Tenue sensationnelle de Paul Leclerc, au cours de la dernière période.

Tableau indicateur de ballon-panier

Nom	J	G	Pts
Bradley	11	9	21
Mann	11	9	20
Grover	14	9	20
Albeck	21	9	20
Monroe	22	9	20
Melchiorre	23	9	20
Ott	24	9	20
Preece	25	9	20
Schlictmann	30	9	20
Behnke	32	9	20
Wickstrand	33	9	20

BUD GROVER, à droite, dit à son copain, BILLY MANN, de ne pas faire d'erreurs, car tous deux jouent sur la même équipe de ballon-panier. Mann est assis au contrôle de ce magnifique tableau. Le tableau a été installé à l'Université Bradley, à Peoria, Illinois. En plus d'indiquer les paniers réussis, les lancers de punitions, le total des points et les fautes personnelles, il signale les changements des joueurs au moyen d'une lumière rouge.

Valleyfield, 25. (PC) Le chinois Larry Kwong a score deux buts, hier soir pour aider les Braves de Valleyfield à blanchir le Royal de Montréal par 4-0, dans une joute régulière de la ligue senior disputée devant une assistance de 3.600 amateurs. A la suite de cette victoire, les Braves conservent leur avance de trois points sur les As de Québec, qui sont au deuxième rang, tandis que le Royal demeure en cinquième position.

Paul Larivée et André Coriveau ont score les deux autres buts des Braves.

Aucun but ne fut compté au cours de la première période, mais Kwong le premier compteur du circuit, trouva le fond des filets du Royal au milieu de la deuxième reprise. Il réussit son deuxième but, une minute et 13 secondes plus tard. Larivée compta à la suite d'un jeu de passes de Bingo Ernst et Georges Bougie, vers la fin de la période, pour donner une avance de 3-0 aux Braves.

Coriveau travailla avec Jack Irvine et Rosaire Joannette, à la troisième période, pour compter le seul but de cette période, et porter le score final à 4-0.

Le cerbère Paul Leclerc fut sensationnel dans les filets des vainqueurs, à la dernière période, alors qu'il repoussa presque à lui seul, les nombreuses attaques du Royal.

Rhoda Wurtele Eaves participera au fameux combiné "Gaby Pleau"

Déjà plusieurs entrées nous sont parvenues en vue du grand concours "Gaby Pleau" tenu en fin de semaine au Lac Beauport.

Nous verrons à l'oeuvre Mme Rhoda Wurtele Eaves (Pinguin) qui fait un retour dans la compétition après un an d'absence. C'est la première fois qu'elle participe au "Gaby Pleau". Sa réputation n'est plus à faire: elle fut choisie sur l'équipe canadienne olympique en 1948, gagnante du "Taschereau" en 1942-43-44, du slalom et combiné national des États-Unis à Ogden (Utah) en 1948, du "Sugar Bowl" et "Silver Belt Race" en Californie en 1948, de la descente et du combiné Canadien à Mont-Tremblant en 1949, de la descente pour le championnat d'Amérique du Nord à Aspen (Colorado) en 1949. A Chamoni, France, elle se plaça deuxième de nombreuses concurrentes.

De Québec, le "Club-Ecole de Ski Saint-Casimir" sera représenté par de nombreuses concurrentes. Mentionnons en Mme Jacqueline Tracey Létourneau qui, l'an dernier gagna l'épreuve de slalom et en 1949 le trophée "Gaby Pleau". Joan Monaghan, senior cette année, remporta le combiné junior; Monique Langlais, qui enlevait facilement l'épreuve de descente; les sœurs Séguin qui donnent une brillante exhibition de leur talent, tout spécialement Gigi qui se classa deuxième dans le combiné junior. Il ne faudrait pas oublier Suzanne Perault qui, il y a deux ans, prenait deuxième place dans le combiné senior.

De Montréal aussi viendront Rosemarie Schütz (McGill) qui, l'an dernier à Québec, s'empara du combiné "Gaby Pleau", Joanne Hewson (McGill), Doane McMurray (Pinguin), Ann Bushell (McGill), Dorcas et Jean Elide (Castellville), Carolyn Krueger (Nordik), Beverly Bell (Morin Heights) et Nina Bruneau (Ste-Adèle). Nous venons aussi une représentante de la Thaque, Arlene Théberge et de Trois-Rivières.

McGill visitera Laval demain soir

Déterminés coûte que coûte à remporter leur premier triomphe de la saison, les étudiants de Laval partent régulièrement de ce temps-ci, en vue de leur rencontre de demain soir au Colisée local.

Ce sera la première visite en notre ville de l'équipe de Dave Campbell et les amateurs aimeront sans doute revoir à l'oeuvre Gordie Kuntson, l'ancien ennemi numéro 1 des Citadelles, lorsqu'il évoluera pour les Rouyaux juniors.

L'équipe de Léo Bourgault sera au complet pour cette importante rencontre, alors que Talbot, Boulet et Drouin, blessés vendredi dernier seront de retour au jeu.

Maurice Paradis et Raymond Desjardins, deux recrues mises à l'essai contre Toronto seront aussi de la partie ayant fait très belle figure à leurs débuts.

Cette partie sera pour le championnat provincial et si les locaux l'emportent, ils auront encore une chance mathématique de terminer sur un pied d'égalité avec McGill.

Les fameux Redmen seront aussi au complet, et Dave Campbell, en plus d'avoir retrouvé son cerbère régulier, le solide MacLellan, a aussi fait l'acquisition d'un nouveau joueur du nom de Lynch qui, à ses débuts, compta deux francs buts.

En plus de Gordie Knutson, McGill compte dans ses rangs d'autres vedettes bien connues telles qu'Appley, Marchessault, Robertson, Robillard, Zemel et autres.

Dog derby dimanche à Québec-Ouest

Un dog derby pour attelages de 2 ou 3 chiens aura lieu dimanche, le 28 janvier, à Québec-Ouest, sur un parcours de 12 milles, soit au nord de la Petite-Rivière route la Misère, rang Bonne-Aventure, route Charlebourg, route Ste-Claire pour finalement se terminer au coin de la 13ème Avenue et de la 4ème Rue, à Québec-Ouest.

Les intéressés sont priés de se présenter pour l'inscription samedi, le 27 janvier, dernière date. Pour de plus amples informations, s'adresser à Edgar St-Hilaire, 410 avenue Turcotte, ou à Roméo Pelletier, 448 avenue Plante, tél: 7-1117.

Ligue midget O. T. J. au parc Victoria

Les Generals visiteront les Citadelles, ce soir, à 7 heures, au parc Victoria, dans une partie régulière de la ligue midget de l'O.T.J.

Carnegie demeure le favori des amateurs pour le trophée Calvert

Herbie Carnegie continue d'être le choix des amateurs québécois, dans le vote organisé pour choisir le "Joueur de distinction". Cette vedette des As de Québec augmente toujours son avance dans la course pour le trophée Lord Calvert, qui sera accordé, par le public, au joueur des As qui sera choisi comme le plus utile au club, au terme de la présente saison.

A date, Carnegie a recueilli 6.700 points, soit une avance de 332 points sur son plus proche rival, le cerbère Jean Marois. On sait que trois points sont accordés pour un vote de première place, deux pour un vote de deuxième place et un pour un vote de troisième place. Marois a totalisé 6.368 points.

Dick Gamble, premier compteur de l'équipe, s'est approché à 39 points de la deuxième position, pour rendre la course encore plus contestée. Phil Renaud a recueilli 5.936 points, depuis le début de la saison, pour se classer quatrième.

Ludger Tremblay a remplacé Martial Pruneau, au cinquième rang avec un total de 5.796 points, soit 133 de plus que Pruneau. Suivent

Huit secondes de repos après un knockout

Albany, N.Y., 25 (PA) Les boxeurs seront forcés, à l'avenir, de demeurer à plancher pour une période de huit secondes, après un knockout, si un projet de loi présenté, hier, se réalise.

Le sénateur républicain Stanley J. Bauer, de Buffalo, a présenté un bill pour forcer les arbitres à arrêter le match durant huit secondes, quand un boxeur va au plancher. Actuellement, le combat est arrêté jusqu'au moment où un boxeur se remet sur pieds.

Les Athlétiques de Sherbrooke ont signé trois lanceurs de Cuba

Montréal, 25 (P.C.) Albert Molini président de la ligue de baseball Provinciale, a annoncé, hier, que les Athlétiques de Sherbrooke avaient signé trois lanceurs cubains en vue de la prochaine saison.

Roy et Gladu ont également annoncé le retour à Sherbrooke du receveur Lauro Pascual. Silvio Garcia, arrêt-court des Athlétiques qui remporta le championnat des frappeurs de la ligue Provinciale, l'an dernier, avec une moyenne de .365, ne sait pas encore où il ira jouer au cours de l'été prochain. Il a reçu des offres de la ligue du Mexique.

Le boxeur de couleur Young Junior sera opposé à Armand Savoie, lundi

Les promoteurs Plamondon et Lamothé, lors de leur visite à nos bureaux, nous disaient combien est dur à résoudre le problème d'organiser un programme de boxe au profit du public. Il y a bien des maux de tête, et surtout lorsqu'il s'agit de trouver des adversaires à des vedettes comme notre champion canadien Fernando Gagnon et l'idole de Montréal, Armand Savoie, le titre du Griffintown.

Des appels téléphoniques et des télégrammes: voilà le brouhaha des promoteurs de boxe sans compter les dépenses d'argent qu'il leur faut faire pour obtenir des résultats satisfaisants pour l'amateur.

Comme il a déjà été dit précédemment, les promoteurs possèdent de très bons "tuyaux" et ceci est dû au promoteur de Montréal qui lui a si bien aidé. Sans doute qu'il a

Herbie Carnegie

Herbie Carnegie continue d'être le choix des amateurs québécois, dans le vote organisé pour choisir le "Joueur de distinction". Cette vedette des As de Québec augmente toujours son avance dans la course pour le trophée Lord Calvert, qui sera accordé, par le public, au joueur des As qui sera choisi comme le plus utile au club, au terme de la présente saison.

Herbie Carnegie continue d'être le choix des amateurs québécois, dans le vote organisé pour choisir le "Joueur de distinction". Cette vedette des As de Québec augmente toujours son avance dans la course pour le trophée Lord Calvert, qui sera accordé, par le public, au joueur des As qui sera choisi comme le plus utile au club, au terme de la présente saison.

Herbie Carnegie

Herbie Carnegie continue d'être le choix des amateurs québécois, dans le vote organisé pour choisir le "Joueur de distinction". Cette vedette des As de Québec augmente toujours son avance dans la course pour le trophée Lord Calvert, qui sera accordé, par le public, au joueur des As qui sera choisi comme le plus utile au club, au terme de la présente saison.

Le vétéran joueur de défense compte deux buts dont celui de la victoire 15 secondes avant la fin. — Legs Fraser est extraordinaire dans les filets outaouais. — Gamble perd deux belles chances au second vingt. — Ottawa mena trois fois.

Phil Renaud, le joueur possédant le plus d'années de service avec les As de Québec, s'est avéré la grande vedette hier soir, au Colisée, lorsqu'il compta les deux derniers buts pour permettre à son club de l'emporter, 4-3 sur les Sénateurs d'Ottawa dans une excitante partie régulière de la ligue de hockey Senior du Québec disputée devant 5.022 personnes. Cette victoire a donné aux hommes de Punch Imlach une avance de trois points sur les Sénateurs en deuxième position, mais ils sont restés à trois points des Braves de Valleyfield qui ont blanchi les Rouyaux de Montréal, 4-0.

Le but victorieux de Renaud fut enregistré seulement 15 secondes avant la fin de la partie sur un lancer de la ligne bleue, alors que Lude Check des Sénateurs purgait sa deuxième punition de la période. C'était le deuxième point de la période pour le vétéran joueur de défense local. Son autre avait permis d'effacer une avance de 3-2 prise par les Sénateurs au tout début de la troisième période. Ottawa prit les devants deux fois dans le chapitre initial pour voir les As venir de l'arrière à chaque occasion. Aucun club ne réussit à compter dans la deuxième période, alors que Dick Gamble et Herbie Carnegie réussirent les autres buts des gagnants, tandis que Bud Hellyer, Lude Check et Nils Tremblay se partagèrent les points du club de l'instructeur Bill Durman.

Avant le but décisif de Renaud, le spectaculaire Legs Fraser, qui n'avait pas joué dans notre ville depuis le 8 novembre, avait tenu les As en respect à lui seul. L'acrobatique cerbère de la capitale fédérale fut tout simplement miraculeux durant toute la soirée et seule sa tenue a empêché les visiteurs d'essuyer une râlée décisive. Legs fut appelé à bloquer 40 lancers contre seulement 18 pour son rival Jean Marois.

La foule proteste

Le rapport officiel n'indique aucun but dans la deuxième période, mais plusieurs amateurs présents sont convaincus que Gamble en a compté deux vers la seizième minute de jeu. Une première fois, le prolifique compteur fit allumer la lumière rouge, les arbitres, après consultation avec le juge des buts, décidèrent que la rondelle avait frappé le poteau. Moins d'une minute plus tard, il se représenta seul devant Fraser et semblait l'avoir bel et bien déjeuné quand on découvrit le disque sous le long cerbère de la capitale fédérale.

Entre les périodes: Les arbitres McNaught et Barrette distribueront 15 punitions, y compris une majeure, mais le jeu fut beaucoup plus rude que l'indique ce nombre de "seuls". Puisse à 19:45 sur son lancer de la ligne bleue.

Entre les périodes: Les arbitres McNaught et Barrette distribueront 15 punitions, y compris une majeure, mais le jeu fut beaucoup plus rude que l'indique ce nombre de "seuls". Puisse à 19:45 sur son lancer de la ligne bleue.



PHIL RENAUD

Entre les périodes: Les arbitres McNaught et Barrette distribueront 15 punitions, y compris une majeure, mais le jeu fut beaucoup plus rude que l'indique ce nombre de "seuls". Puisse à 19:45 sur son lancer de la ligne bleue.

Entre les périodes: Les arbitres McNaught et Barrette distribueront 15 punitions, y compris une majeure, mais le jeu fut beaucoup plus rude que l'indique ce nombre de "seuls". Puisse à 19:45 sur son lancer de la ligne bleue.

Entre les périodes: Les arbitres McNaught et Barrette distribueront 15 punitions, y compris une majeure, mais le jeu fut beaucoup plus rude que l'indique ce nombre de "seuls". Puisse à 19:45 sur son lancer de la ligne bleue.

Entre les périodes: Les arbitres McNaught et Barrette distribueront 15 punitions, y compris une majeure, mais le jeu fut beaucoup plus rude que l'indique ce nombre de "seuls". Puisse à 19:45 sur son lancer de la ligne bleue.

Entre les périodes: Les arbitres McNaught et Barrette distribueront 15 punitions, y compris une majeure, mais le jeu fut beaucoup plus rude que l'indique ce nombre de "seuls". Puisse à 19:45 sur son lancer de la ligne bleue.

Entre les périodes: Les arbitres McNaught et Barrette distribueront 15 punitions, y compris une majeure, mais le jeu fut beaucoup plus rude que l'indique ce nombre de "seuls". Puisse à 19:45 sur son lancer de la ligne bleue.

Entre les périodes: Les arbitres McNaught et Barrette distribueront 15 punitions, y compris une majeure, mais le jeu fut beaucoup plus rude que l'indique ce nombre de "seuls". Puisse à 19:45 sur son lancer de la ligne bleue.

Entre les périodes: Les arbitres McNaught et Barrette distribueront 15 punitions, y compris une majeure, mais le jeu fut beaucoup plus rude que l'indique ce nombre de "seuls". Puisse à 19:45 sur son lancer de la ligne bleue.

Entre les périodes: Les arbitres McNaught et Barrette distribueront 15 punitions, y compris une majeure, mais le jeu fut beaucoup plus rude que l'indique ce nombre de "seuls". Puisse à 19:45 sur son lancer de la ligne bleue.

Jockey
UNDERWEAR
par Moodies
créations de Cooper
société au Canada par MOODIES
Marque déposée

GILLETTE
songe toujours à votre confort
Voici le NOUVEAU porte-lames de 20 lames BLEUES Gillette avec COMPARTIMENT POUR VIEILLES LAMES

À LEUR anniversaire de mariage!
À VOTRE SANTÉ!
DU BON VIN St-Georges
ROUGE ET BLANC

"IMBATTABLE!"
-comme la bière
BOSWELL!

Cigarettes
British Consols
BOUT ORDINAIRE ou EN LIÈGE

Les Leafs battent les Canadiens 4-3, à Toronto

Le Royal junior cause une surprise en blanchissant les Canadiens par 2-0

La cinquième victoire du Royal depuis le début de la saison. — George Petty et Connie Broden scorent pour les vainqueurs. — Le National a triomphé du Lasalle de Verdun par 5-3, dans la première partie de son programme. — Skippy Burchell se signale avec trois buts.

Montréal, 25. (P.C.) Conduit par Skippy Burchell, qui a réussi le truc du chapeau, le National de Montréal a remporté une victoire de 5-3 contre le Lasalle de Verdun hier soir, dans la première partie d'un programme double de la ligue Junior A provinciale. A la suite de cette victoire, le National s'est approché à quatre points des Reds de Trois-Rivières et de la deuxième position. Le National a joué trois parties de moins que les Reds, à date.

Les autres scores du National furent Bernie Geoffrion et Bert Soullion, Jacques St-Pierre, Claude Beauré et J. Rousseau ont compté pour le Lasalle. Les vainqueurs prirent une avance de 3-0 à la première période, et scorent deux autres fois, dans la dernière période.

Le National, qui a remporté sa cinquième victoire de la saison, en 33 parties.

Le Royal, qui occupe la dernière position de la ligue, a remporté, hier, sa cinquième victoire de la saison, en 33 parties.

Le St-Patrick l'emporte difficilement par 23-22

Le St-Patrick Hi-Club l'a emporté de justesse sur le Dow, hier soir, dans une partie régulière de ballon-panier, section C, disputée au gymnase du Petit Séminaire.

Les Canadiens blanchis 2-0

Montréal, 25. (P.C.) George Petty et Connie Broden ont chacun un but, hier soir, pour aider le Royal de Montréal à blanchir les Canadiens par 2-0, dans la deuxième partie d'un programme double de la Junior A provinciale.

Les Tigres triompheront-ils du Laval, ce soir, au ballon-panier?

La cédule des sections intermédiaires "A" et "B", de la ligue de ballon-panier de la Cité 74 à sa fin, mais, ce soir, elle mettra de nouveau à l'affiche un autre intéressant programme double, au gymnase du Séminaire, rue Ste-Famille.

En prix et en finesse Le Rye Harwood Canada's Finest

COLISÉE PRIX D'ENTRÉE LOGES \$1.00 MEZZANINE \$0.75 BALCON \$0.60 ENFANTS \$0.25 VENDRE 8 h. 30 Université McGill Université Laval

LE HOCKEY

Ligue Nationale Canadiens 3, Toronto 4

Le Hockey "Seven Up" à l'équipe O. Samson

Il vendrait le contrat de Wouters

Robert, Managoff, Cortez, Cagney et Jack Sharkey à la Tour demain soir

Montmagny gagne 5-4 à R.-du-Loup

Le club Montmagny a rejoint le club Rivière-du-Loup, hier soir, dans une rencontre marquée de plusieurs incidents et qui dura pas moins de trois heures.

Le club Montmagny a rejoint le club Rivière-du-Loup, hier soir, dans une rencontre marquée de plusieurs incidents et qui dura pas moins de trois heures.

En prix et en finesse Le Rye Harwood Canada's Finest

COLISÉE PRIX D'ENTRÉE LOGES \$1.00 MEZZANINE \$0.75 BALCON \$0.60 ENFANTS \$0.25 VENDRE 8 h. 30 Université McGill Université Laval

Nouvième victoire des torontois aux dépens des Canadiens depuis le début de la saison. — Kennedy, Klukay, McCormack et Gardner scorent pour les vainqueurs. — Mossell a deux buts pour le Tricolore. — Lach compte le troisième. — Deux majeures et deux punitions de mauvaise conduite.

Toronto, 25. (P.C.) Les Maple Leafs de Toronto ont triomphé des Canadiens de Montréal par 4-3, hier soir, dans une partie régulière de la ligue Nationale disputée devant une assistance de 12,340 amateurs.

Le Hockey "Seven Up" à l'équipe O. Samson

Il vendrait le contrat de Wouters

Robert, Managoff, Cortez, Cagney et Jack Sharkey à la Tour demain soir

Montmagny gagne 5-4 à R.-du-Loup

Le club Montmagny a rejoint le club Rivière-du-Loup, hier soir, dans une rencontre marquée de plusieurs incidents et qui dura pas moins de trois heures.

En prix et en finesse Le Rye Harwood Canada's Finest

Le Hockey "Seven Up" à l'équipe O. Samson

Il vendrait le contrat de Wouters

Robert, Managoff, Cortez, Cagney et Jack Sharkey à la Tour demain soir

Le 24e tournoi provincial de curling s'est ouvert avec grand succès, hier

Début officiel du Casting Club

La ligue du lancer à la mouche débutera pour de bon, jeudi le 1er février prochain. Les membres ont commencé à former les équipes et tout s'annonce pour être une autre saison fructueuse; ce sera la neuvième année des opérations de notre club.

Le Hockey "Seven Up" à l'équipe O. Samson

Il vendrait le contrat de Wouters

Robert, Managoff, Cortez, Cagney et Jack Sharkey à la Tour demain soir

Montmagny gagne 5-4 à R.-du-Loup

Le club Montmagny a rejoint le club Rivière-du-Loup, hier soir, dans une rencontre marquée de plusieurs incidents et qui dura pas moins de trois heures.

En prix et en finesse Le Rye Harwood Canada's Finest

Le Hockey "Seven Up" à l'équipe O. Samson

Il vendrait le contrat de Wouters

Robert, Managoff, Cortez, Cagney et Jack Sharkey à la Tour demain soir

La lourde tempête de neige donne plus de couleur à cet événement du curling. — Le skip H. A. Simons du club Victoria gagna sa première partie contre Bruce Ness, de Howick, Qué., 12-9. — Les autres équipes promettent beaucoup.

Le Hockey "Seven Up" à l'équipe O. Samson

Il vendrait le contrat de Wouters

Robert, Managoff, Cortez, Cagney et Jack Sharkey à la Tour demain soir

Montmagny gagne 5-4 à R.-du-Loup

Le club Montmagny a rejoint le club Rivière-du-Loup, hier soir, dans une rencontre marquée de plusieurs incidents et qui dura pas moins de trois heures.

En prix et en finesse Le Rye Harwood Canada's Finest

Le Hockey "Seven Up" à l'équipe O. Samson

Il vendrait le contrat de Wouters

Robert, Managoff, Cortez, Cagney et Jack Sharkey à la Tour demain soir

Le Hockey "Seven Up" à l'équipe O. Samson

UN AIR DISTINGUÉ CHEVEUX BIEN PEIGNÉS instantanément! GRÂCE AU BRYLCREEM VOICI POURQUOI Brylcreem est si différent! Plus d'Hommes Achètent du BRYLCREEM de Préférence à TOUT AUTRE FIXATIF au Monde! Gardez Vos Cheveux Beaux et Bien Peignés

Le 24e...

(Suite de la page 15)
donné à sa pierre, tant du dehors que de l'intérieur, sont excellentes. T.M. Beattie n'a pas besoin de présentation de même que le skip H. A. Simons qui possède toujours un excellent service de signaux empannés de chacun des doigts de ses mains gantées.

McRae, ces derniers prirent l'avantage dès le début par 1-0, mais dès la fin du deuxième bout ils étaient déjà en désavantage par 2-1. Par la suite les curiers québécois devaient continuer à mener le bal pour enregistrer 2, 4, 2, et 2 points respectivement aux 3ième, 7ième, 8ième et 11ième bouts.

Phil Renaud...
(Suite de la page 14)
han avec son bâton... Ottawa équipé des meilleures... Le trio Gauthier-Carnegie-Gaudreault fut très effectif pour les As, tandis que Bill Leblanc et Roger Roberge jouèrent une excellente partie à la ligne bleue.

READER'S DIGEST DIT QUELS SONT LES MEILLEURS LAXATIFS POUR VOUS

Voici comment un "intestin paresseux" peut être régularisé sans pilules, sans ou drogues.
Reader's Digest n'a pas craint de dire la vérité au sujet des laxatifs. Ce magazine vous présente du danger des cathartiques qui dérangent le système digestif. Apprenez pourquoi il est important de surveiller votre santé, après 35 ans surtout.



NOUVEAU! Pour constater l'efficacité, essayez le merveilleux sérum laxatif SERUTAN.
Passé 35 ans SERUTAN LIRE À BÉBÉ

LA SOCIÉTÉ DE LA CROIX-ROUGE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale de la Société de la Croix-Rouge aura lieu

SAMEDI LE 27 JANVIER 1951

à 3 h. pm au

CHATEAU-FRONTENAC

N.B. Tout souscripteur au fonds de la Société, en est par le fait membre, et tous sont cordialement invités d'assister à l'assemblée générale qui doit présenter un programme particulièrement intéressant pour la population québécoise.

Par ordre: LE SECRÉTAIRE HONORAIRE

Seul RCA VICTOR vous donne TOUS les 3 à leur meilleur

PARCE QUE Seul RCA VICTOR vous donne un changeur "45" séparé
Avec le "45" vous dites adieu au "râtonnement" des riges et l'empilage "un à la fois". Prenez une pile de disques entre deux doigts et, les yeux fermés, laissez-les tomber sur la bobine centrale. Pressez un bouton... c'est tout! C'est la méthode moderne de jouer des disques... et seul un reproducteur "45" vous offre TOUS les avantages "45".



Aucun autre Radio-phono peut jouer TOUS les disques si parfaitement, si simplement, si facilement
Surveillez la démonstration de votre marchand des disques des trois vitesses sur le nouveau RCA Victor. Voyez comme le changeur "45" séparé est facile à manoeuvrer. Un tour du commutateur change du "45" à la table tournante des "78" ou "33 1/3". Voici enfin une méthode agréable de vous réjouir des disques que vous voulez, de n'importe quelle vitesse.

Deluxe en beauté - en rendement!
Dessin distinctif inspiré du Chippendale, magnifique sonorité "Gosier d'or", et superbe rendement 3-Vitesses.
\$40900
Enlever, en action à léger supplément
V-309 RCA VICTOR
Le Système Simplifié 3-Vitesses RCA Victor de Reproduction de Disques dans un beau radio-phonographe aux lignes modernes et distinctives. Puissant radio 7-lampes, à ondes ordinaires et courtes... avec sonorité "Gosier d'or" et contrôle sonore personnel.
\$29950
Enlever, en action au plus pâle à léger supplément



Me JEAN-CHARLES CANTIN a généreusement accepté de diriger le Comité paroissial de Cap-Rouge lors de la campagne de souscription du Conseil Central des Oeuvres de Québec. A Saint-François d'Assise, le président paroissial sera M.-T. REGENT MARIER. La campagne aura lieu du 12 au 24 février.

Table with 4 columns: G, P, Total, Moy.
LIGUE MIXTE
DOMINION ARSENAL VALCARTIER
Bertrand 38 20 22,843 108,7
Sourin 22 24 21,918 104,1
Coriveau 18 30 20,752 98,8
Racine 25 38 45,1 102,1

Classement dans le tournoi provincial
Voici le classement des équipes après deux rondes dans le tournoi provincial de curling:
Bourlambaque 2 0
Montreal Thistle 2 0
Howick 1 1
Latane 1 1
Montreal Caedonia 1 1
Montreal Ouest 1 1
Québec Victoria 1 1
Trois-Rivières 1 1
Arvida 0 4
Sherbrooke 0 2

Examen pour arbitres de ballon-panier, samedi
La Ligue de ballon-panier de la Cité, en coopération avec la National Association Of Approved Basketball Officials (NAABO), a avisé tous les intéressés qu'il y aura examens écrits et probatoires, le samedi 27 janvier, à Québec, en plus d'une clinique de ballon-panier.

Conditions de la neige pour les skieurs
Est de la neige d'après l'office provincial de Publicité à la suite de données recueillies par le Bureau provincial de Météorologie.

Défi des Renards des Saules au hockey
Les Renards des Saules lancent un défi à tout club de la ville ou de l'extérieur de calibre intermédiaire "B". Ce défi d'adresse particulièrement aux clubs de la Beauce, St-Damien et St-Agapit. Prière de communiquer avec Denis Cook, tél.: 7-4973.

Joe Louis poursuivi
New-York 25 (P.A.) Joe Louis, ancien champion mondial poids-lourd, est poursuivi pour une somme de \$100,000, par une femme, qui dit que Louis l'aurait battue, dans un hôtel de Cleveland, le 4 juillet 1947.

Joute de la midjet à St-Jean-Baptiste
Le club St-Martyrs visitera le St-Jean-Baptiste, ce soir, à 8 heures, dans une partie régulière de la ligue midjet de Québec.

Importante assemblée au club L'Aiglon
Tous les membres du club des raquetteurs L'Aiglon sont priés d'assister à une importante assemblée, qui aura lieu, ce soir, à 8 heures, au chalet du club. Cette assemblée a lieu à l'occasion du congrès international des raquetteurs, qui aura lieu à Sherbrooke, en fin de semaine.

IN MEMORIAM

BÉRUBE — A Québec, le 24 janvier 1951, à l'âge de 60 ans 11 mois, est décédé dame Dina Fortier, épouse de M. Joseph Bérube.

BORNAIS — A Québec, le 21 janvier 1951, à l'âge de 74 ans, 3 mois, est décédé M. Baptiste Bornaïs, époux de dame Séverine Moisan, décédé. Il était le père de M. Gérard Bornaïs, de Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 janvier, à 9 heures.

BOYD — A St-Basile, Québec, le 22 janvier 1951, à l'âge de 82 ans et 9 mois, est décédé dame Catherine Wilton, épouse de feu M. Patrick Boyd.

COLIN — A Montmagny, le 22 janvier 1951, à l'âge de 76 ans, est décédé dame Émeline Parent, épouse de M. J.-Emile Colin.

COULOMBE — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 22 janvier 1951, à l'âge de 64 ans, est décédé dame Alice Doulos, épouse de M. Wilfrid Coulombe, de Lévis.

DEBRIENS — A Québec, le 23 janvier 1951, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Guy Desbriens, époux de dame Blanche Brousseau, demeurant 219, rue Beau-seau.

DORION — A Charlevoix, le 23 janvier 1951, à l'âge de 73 ans 5 mois, est décédé dame Anna Guay, épouse de feu Joseph-Arthur Dorion, menuisier, demeurant 7, 44e Rue, Québec.

MARCHEMONT — A Québec, le 22 janvier 1951, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Jean Marchemont, époux de dame Jeanne Marchemont.

MAROTTE — A Bécancour, le 24 janvier 1951, à l'âge de 84 ans et 3 mois, est décédé dame Apollonie Samson, épouse de feu M. Téléphore Marotte.

PLANTE — A Montréal, le 23 janvier 1951, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Rodolphe Plante, ébéniste — tailleur de cuir, fils de feu M. Alfred Plante et de feu dame Rosalie Binou, demeurant 175, Ouellet.

POIVIN — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 24 janvier 1951, à l'âge de 72 ans 8 mois, est décédé M. Ernest Poivin et de dame Marie Desbriens.

SHIELDS — A Silby, le 24 janvier 1951, à l'âge de 55 ans 9 mois, est décédé dame Adele Clement, épouse de feu Joseph Shields, de Québec. Les funérailles auront lieu samedi matin à 9 heures.

THOMPSON — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 24 janvier 1951, à l'âge de 72 ans 11 mois, est décédé M. Joseph Thompson, fils de feu Ernest Thompson et de la dame Marie Hébert.

WILFRID DUBOIS, INC.
TEL.: 5-5298
DIRECTEUR DE FUNÉRAILLES, salons mortuaires, 1111, rue St-François d'Assise, Québec.
LA CIE HUBERT MOISAN
TEL.: 4-2473
DIRECTEUR DE FUNÉRAILLES, salons mortuaires, service ambulance, 507 ST-JOSEPH, Québec.
TEL.: 4-2473

SOULAGES PROMPTEMENT
RHUMES
GLYCO-THYMOLINE
le rince-bouche au goût agréable

Buvez KIK COLA
Toujours délicieusement rafraichissant
CINQ VERRES PLEINS DANS CHAQUE BOUTEILLE
F.-A. FLUET, Entr.
14c
Bouteille de 30 ONCES (taxe en plus)

AVEZ-VOUS BESOIN DE VITAMINES?
Aidez à maintenir une résistance normale
EMULSION SCOTT
NON SEULEMENT UN TONIQUE — MAIS UN ALIMENT ÉNERGETIQUE

Calme la douleur. Renforce les organes.
FEMOL

ASSEMBLÉE DE PROTESTATION CONTRE LA HAUSSE DES PRIX
Invitation à tous les consommateurs de se rendre à: LA SALLE DUROCHER - CE SOIR A 8 H.
Principaux orateurs: JEAN MARCHAND, (C.T.C.C.) AMEÉE DAIGLE, (L.O.C.) B. BLANCHET, avocat (Ligue des locataires) LES DÉPUTÉS FÉDÉRAUX ONT ÉTÉ INVITÉS

JIGGS par Geo. McMANUS
Miserable! Le shérif en vient, voilà ma chance de faire sauter l'insigne qu'il arbore sur sa poitrine, à la pointe de mon revolver!
Il m'a eu!
Voulez-vous le réveiller, et tourner le bouton de l'appareil de T.V. Je veux voir si les valeurs ont été plus fines que le shérif!

L'AGENT SECRET X-9 par MEL GRAFT
Le carrosse est assez raffiné pour que nous puissions l'apercevoir les alentours. Viens avec moi!
A l'heure...
Voilà quelque chose! Ces fils ont été presque coupés en deux avec une paire de pinces!
Hum! La vibration du moteur peut avoir rompu quelque chose, mais il n'y a rien de grave!
et ce câble de contrôle nous devons le regarder au microscope, mais il semble bien qu'il ait été partiellement coupé par une lame fine!

La proposition américaine ne peut pas mener à la paix, dit Nehru

La Nouvelle-Delhi, 5 (AFP). Au cours d'un discours radiodiffusé, Shri Nehru, se référant à la proposition américaine de condamner le Chinois en tant qu'"agresseur" en Corée, a déclaré: "Une telle proposition ne peut pas mener à la paix. Elle ne peut mener qu'à l'insuffisance des conflits et elle pourrait peut-être mener à la guerre. C'est là une terrible responsabilité pour n'importe qui. A aucun moment la porte ne doit être fermée. Si nous le faisons, nous fermons en même temps la porte à toute tentative civilisée de régler les problèmes."

Shri Nehru a ensuite lancé un appel aux grandes nations occidentales et orientales pour le règlement pacifique du conflit de Corée. Après avoir insisté sur le désir de paix du monde entier, M. Nehru a ajouté que selon les renseignements reçus de l'ambassadeur indien à Pékin, le gouvernement chinois est "très sérieux de participer à des négociations en vue du règlement du

Réunions d'éleveurs tenue à Neuville

L'Élevage était à l'ordre du jour lors de la séance d'étude tenue mardi soir à la salle municipale de Neuville. Le cercle local de l'U.C.C. et le club des éleveurs de Bovins canadiens, district de Québec paronnaient cette réunion, à laquelle plus de 50 éleveurs locaux et des environs ont assisté. M. Roland Bertrand, président du cercle des cultivateurs de Neuville présidait l'assemblée.

Plusieurs dignitaires des différentes associations agricoles de la Province ont adressé la parole. Parmi ceux-ci, on compte, MM. Lucien Drolet, André St-Pierre, Marc Leclerc, Napoléon Jourdain, Maurice Hallé, Bruno Potvin, Pierre-A. Dorian, et Antoine Roy, toutes des personnalités bien connues dans le monde agricole.

Le thème général des causeries portait sur les facteurs d'amélioration dans chacun des départements suivants: élevage des bovins, amélioration du sol, contrôle laitier, et sélection des troupeaux. Un forum tenu la fin de la soirée a permis aux cultivateurs présents de recevoir des réponses concluantes à leurs problèmes particuliers.

Eisenhower à Ottawa, demain

Ottawa, 25 (PC). Le général Dwight Eisenhower, commandant suprême des forces de défense de l'Europe de l'Ouest, arrivera à Ottawa demain pour une visite d'un jour. En annonçant cette nouvelle hier, M. Claxton, ministre de la Défense, a dit que le général rencontrera le premier ministre St-Laurent et les membres du comité de Défense du cabinet. Il assistera également à un dîner et recevra des journalistes. Ensuite, il retournera à Washington pour faire le rapport de sa tournée au président Truman. De ce rapport dépendra l'ampleur de l'aide des États-Unis à l'établissement des défenses intégrées de l'Europe de l'Ouest. Il expliquera au président ce que chaque nation est prête à accomplir. Le général Eisenhower arrivera probablement à l'aéroport de Rockcliffe le 12 h 15 et 12 h 45 du matin. Il fera l'inspection d'une garde d'honneur de 76 hommes, commandée par le lieutenant d'aviation R.R. Flynn, de Passmore, Colombie canadienne.

La Société Linnéenne

Le Dr Carl Faessler, professeur à la faculté des Sciences de l'Université Laval, sera le conférencier de la Société Linnéenne de Québec demain soir, à 8 heures 30, en la salle 366 de la faculté des Sciences, Boulevard de l'Entente. Le conférencier présentera "un reportage photographique et géologique d'un voyage en rapport de son voyage de centaines de photographies en couleur qui révèlent le pays des canyons immenses, des canyons profonds et sinueux, des montagnes rocheuses. A ces captivantes projections s'ajoutera l'intérêt des commentaires du Dr Faessler."

Travail assuré pour tout médecin qui va s'établir en Palestine

Londres, 25 (Reuter). Tout médecin qui s'établit en Palestine, est certain d'y trouver du travail. Une carrière prospère lui est assurée s'il veut se rendre chez ses patients à dos de cheval sur les sentiers du désert.

La recherche de travailleurs professionnels, par l'état de deux ans, a plussé son gouvernement à diriger sa campagne de recrutement vers les 400.000 Juifs d'Angleterre. La pénurie est si forte qu'Israël a établi un bureau spécial à Londres pour persuader les professionnels Juifs anglais d'émigrer. D'autres sources de recrutement ont été établies à Québec, New-York, Los Angeles, Johannesburg, Paris, Bruxelles, Bombay, Sydney et Buenos-Aires.

Il y a une grande demande de médecins, spécialement pour les contrées rudes ou sont établies les colonies collectives d'agriculteurs d'Israël. Quoique le nombre d'émigrants d'Angleterre a été relativement restreint, les principaux espoirs d'Israël pour obtenir des professionnels sont centrés sur les communautés juives de Londres, Manchester et Leeds, d'où sont venus beaucoup d'administrateurs et de techniciens en Palestine du temps du mandat britannique sur ce pays. La masse d'immigrants d'Israël vient des régions sous-développées du Moyen-Orient.

Des ingénieurs des mines sont demandés pour prospecter les ressources inconnues du Négév dans le sud d'Israël. La Palestine a également besoin de géologues, d'ingénieurs, de travailleurs sociaux, de professeurs et d'avocats. La connaissance de l'hébreu est requise.

L'ordre du jour du capitaine des remorqueurs de New-York

New-York (PC). — Le capitaine George B. Young, de Bergenfield, New-Jersey, a une règle inflexible: quand il a un rendez-vous avec une "reine", il se couche tôt le jour avant. Comme il travaille pour une grande firme de remorqueurs, il a des rendez-vous réguliers avec les deux plus grandes "reines" du monde: les navires "Queen Elizabeth" et "Queen Mary". Il a mission de conduire ces grands vaisseaux à leurs quais dans la rivière Hudson et évidemment, doit être bien éveillé quand ils entrent dans le port. Il a obtenu sa licence de pilote de première classe à l'âge de 21 ans. Ensuite il fut pilote d'amarrage. Il exerce cette fonction depuis 15 ans et conduit régulièrement les "reines" vers l'extrémité de Manhattan, relayant le pilote du port qui a aidé à l'entrée du navire depuis la phare d'Ambrose.

"Assurez-vous que le maître du navire est toujours en fonction", dit-il. "Il ne nous reste qu'à attendre la certitude que lorsqu'il a la certitude que nous savons comment la traiter."

Les plus grands navires transocéaniques du monde sont amarrés sur l'avertissement d'un sifflet. Des signaux de Young du pont sont en-

Le P. Lévesque à un congrès à Toronto

Un congrès de toutes les écoles de service social de l'Amérique du Nord s'est ouvert hier à Toronto. Ces importantes assises regroupent les délégués d'environ cinquante-huit écoles de service social dont cinq ou six catholiques. C'est la première fois qu'un tel congrès a lieu au Canada.

On sait que le T. R. Père Georges-Henri Lévesque, O.P., doyen de la faculté des Sciences sociales de l'Université Laval, est l'un des principaux orateurs au programme. Le thème général du congrès est "L'étude de la vie sociale". Les congressistes et plusieurs invités, sur "les relations entre les sciences sociales et le service social". C'est sûrement un témoignage rendu à Laval et une illustration authentique de sa mission catholique et française.

Plusieurs sociologues estiment que les écoles américaines de service social sont en train de se mécaniser dans la technique et de se perdre dans des contraires d'idées dangereuses. Ils attribuent cette menace au fait que ces écoles sont trop autocrates et ne peuvent compter sur une faculté des Sciences sociales pour leur assurer la stricte de pensée.

L'École de Service social de Laval est la seule qui soit affiliée à une faculté des Sciences sociales, une formule qui attire l'attention et l'ouïe est de plus en plus portée à vouloir l'imiter.

Le cabinet hollandais donne sa démission

La Haye, Hollande, 25 (PC). Le cabinet hollandais a démissionné hier. Il était constitué par une coalition de quatre partis, les critiques de la politique étrangère de l'importance à l'Indonésie et pas assez aux efforts de la Défense hollandaise.

Cette démission a été accomplie en temps que soutien du ministre des Affaires Étrangères, Dirk U. Stikker, qui a été désavoué par son propre parti. Elle fait suite à une victoire facile du cabinet au parlement qui y avait obtenu l'approbation de ses négociations avec l'Indonésie au sujet de l'avenir de la Nouvelle-Guinée.

La démission a été présentée à la reine Juliana par le premier ministre socialiste, Willem Drees, et le vice-premier ministre, Joseph Van Schaik, du parti catholique. La reine a demandé à Drees de continuer à diriger le gouvernement jusqu'à la formation d'un nouveau cabinet.

Le gouvernement était composé de membres des partis socialiste, catholique, libéral et de l'Union chrétienne historique. Les effets de la démission de Stikker ont été perçus au-delà des frontières.

Conférence de M. R. Peterson

"Jean Jacques Audouin, à qui nous devons le remarquable ouvrage intitulé: "Oiseaux d'Amérique" est le père de l'ornithologie aux États-Unis" rappelle hier soir M. Roger Tory Peterson dans la conférence qu'il donnait en la salle de l'Institut Canadien.

Le savant ornithologiste new-yorkais avait intitulé sa conférence, prononcée en anglais, "The Riddle of Migration", cet exposé était donné sous les auspices de la société "Provincer" d'histoire naturelle et de la Société Audouin du Canada.

Après J. J. Audouin, ce Français crée né à Saint-Dominique, qui se réfugia à la Nouvelle-Orléans après la proclamation de la République d'Haïti, nombre de personnalités se sont intéressées aux oiseaux nous dit le conférencier. M. Peterson nomme des présidents des États-Unis, des personnages célèbres de divers pays. Puis il signale sa présence récente à un congrès ornithologique à Upsala, cité universitaire célèbre de Suède, où il a eu le plaisir d'échanger maintes données intéressantes avec ses collègues européens et sud-américains. Il a remarqué combien les noms scientifiques étaient davantage utilisés entre ornithologues européens, ces termes identiques établissent une compréhension plus aisée.

L'orateur nous présente ensuite un film cinématographique en bon français réalisé par lui présentant les diverses espèces d'oiseaux des États-Unis.

Un court-métrage intitulé: "Aspects inédits de Québec" film en couleurs, commenté par Alain Grandbois qui en avait écrit le texte, accompagné par une partition musicale de Wilfrid Pelletier qui en conduisait l'exécution, avait précédé la pellicule cinématographique, l'exposé et le commentaire de M. Peterson.

La pire bétise de toute l'histoire politique du Canada, selon Garson

Brandon, Manitoba, 25 (PC). L'hon. Stuart Garson, ministre de la Justice, a déclaré hier soir que comme résultat des développements internationaux, il est douteux que le gouvernement canadien soit en mesure de répéter les offres qu'il a faites à la conférence fédérale-provinciale en 1945.

Dans un discours préparé, qu'il a prononcé à la Chambre de Commerce de Brandon, M. Garson a déclaré que le refus de certaines des provinces d'accepter les propositions, il y a six ans, était peut-être la pire bétise de l'histoire politique du Canada.

A la conférence qui tourna en échec en 1946, le gouvernement fédéral avait offert d'améliorer les pensions de vieillesse, d'étendre le bien-être social et les services de santé, et de coopérer avec les provinces sur des programmes de milieux-fonds publics.

"Dans l'une des pires, sinon la pire, bêtises de toute l'histoire politique canadienne, certaines provinces ont rejeté ces propositions", déclare-t-il. "Bien que le refus ait fait de comparaisons détaillées, je me hasarderai à dire qu'elles furent probablement les plus généreuses propositions qui n'aient jamais été faites par un gouvernement fédéral à des gouvernements provinciaux ou d'État en un système fédératif..."

M. Garson, qui entra dans le cabinet fédéral en 1948 après avoir été trésorier provincial et premier ministre du Manitoba, a traité longuement des résultats des accords de taxation entre la province et le gouvernement fédéral.

Il a déclaré que les accords de taxation du Manitoba avec le gouvernement fédéral ont transformé la province, de l'une possédant les taxes les plus élevées et la dette la plus grosse, en l'une ayant les taxes les plus basses et la dette per capita la plus petite.

La tempête a enseveli la vieille capitale sous un pied de neige

La vieille capitale s'est éveillée ce matin quelque peu renuise de la tempête de neige qui, durant toute la journée d'hier, l'a enseveli sous un pied de neige blanc.

Heureusement, les entrepreneurs de la ville ont travaillé toute la nuit pour faire enlever la neige. Ils ont dû faire la queue aux grandes intersections et subir les avatars d'une circulation difficile. Certains d'entre eux, une dizaine au moins, nous ont contés de leur expérience. Ils ont dit qu'ils ont même vu un remorqueur qui garait parce que leurs véhicules ont été bloqués au déblattement, pour recommencer quelques minutes plus tard leur bataille inutile avec les éléments de la nature.

Les autobus interurbains pour le jour de la semaine ont été perturbés pendant la nuit, surtout ceux qui ont des circuits de Cap-Rouge et St-Lambert n'ont pu opérer, les routes étant fermées. Les convois de chemins de fer ont été pris ce matin leurs horaires normaux. Quant à la Traversée de Laval, ses bateaux-passagers ont fait la navette sans aucun retard, malgré les glaces, le vent et la neige.

M. Jacques Gravel élu président

Le Cercle des Amis de la faculté d'Arpentage et de Génie forestier, sous la présidence de M. Jacques Gravel, a élu hier soir à son dîner qui couronnait l'Hotel St-Louis l'Assemblée générale de l'association. Il succède à M. Germain Boucher dont le terme d'office est terminé.

Les autres officiers élus sont comme vice-président, M. Roger Gosselin, comme secrétaire-trésorier, M. Germain Deslandes, Les conseillers élus sont MM. Hermas Auger, Jean Duquay, Oscar Villeneuve, Fernand Guay, Paul-Emile Lachance, et Jean Smith.

Le dîner annuel, qui fut suivi d'une danse était présidé par M. Boucher qui souhaita la bienvenue à tous les anciens ainsi qu'à leurs charmantes compagnes. Au cours de l'assemblée annuelle plusieurs questions de régie interne ont été discutées et parmi les amens qui ont participé à la discussion, notons, M. Omer Lussier, Thomas Maher, A. Yvelin, sous-ministre des Terres et Forêts et doyen de la faculté d'Arpentage et de Génie forestier.

Un déséquilibre expulsé de l'O. N. U.

Lake-Success, 25 (APP). Les missions de l'O.N.U. ont eu hier matin à maîtriser, dans la salle de séances où doit se réunir cet après-midi la commission politique, un homme qui s'est livré à des voies de fait sur des techniciens en train de préparer la salle.

Il s'agit, a déclaré le service de sécurité des Nations-Unies, d'un déséquilibre mental qui a été transporté dans un hôpital new-korkais pour observation.

On écarter tout motif politique, les gardes, qui ont maîtrisé l'homme, déclarant que, d'après ses propres déclarations, il n'a pu comprendre qu'il demandait le droit de porter à l'O.N.U. des problèmes personnels et familiaux.

Les missions de l'O.N.U. ont eu hier matin à maîtriser, dans la salle de séances où doit se réunir cet après-midi la commission politique, un homme qui s'est livré à des voies de fait sur des techniciens en train de préparer la salle.

Il s'agit, a déclaré le service de sécurité des Nations-Unies, d'un déséquilibre mental qui a été transporté dans un hôpital new-korkais pour observation.

Acheson explique l'attitude des E.-U. devant l'agression chinoise

Washington, 25 (PA). Le secrétaire d'État, Dean Acheson, a déclaré hier que les États-Unis tentent de préserver l'unité du monde libre dans l'opposition à l'agression de la Chine communiste en Corée. Mais que la réussite de ces efforts semble douteux.

Peu de temps avant cette déclaration d'Acheson à une conférence de presse, le premier ministre de l'Inde, Nehru, a critiqué violemment la proposition américaine de dénoncer la Chine rouge comme agresseur aux Nations-Unies. L'attitude de l'Angleterre vis-à-vis d'une forte action des Nations-Unies est beaucoup plus équivoque que celle des États-Unis. Le premier ministre Attlee a promis, mardi au parlement, une attitude d'attente.

Acheson a refusé de commenter les déclarations de Nehru et d'Attlee, en disant que, pour le moment, ce ne servirait à rien. Tout effort possible, a-t-il déclaré, est entrepris pour sauver l'unité du monde libre. Il a ajouté qu'il a grand espoir que l'unité sera préservue et que les Nations-Unies dénonceront la Chine communiste comme agresseur en Corée, d'ici la fin de la semaine.

La différence d'opinion entre l'Inde et les États-Unis sur la question des relations avec la Chine communiste soulève des problèmes complètement étrangers à la dénonciation de la Chine. Par exemple, on a demandé à Acheson ce que les États-Unis décident au sujet d'une demande de l'Inde de 2.000.000 de tonnes de blé pour éviter la famine. Le gouvernement des États-Unis a étudié avec sympathie la demande de l'Inde, a dit Acheson. Le département d'État prépare un programme qui sera soumis au Congrès. Mais, le secrétaire d'État a refusé de dire si le discours de Nehru au sujet de la Chine aurait quelque influence sur la décision du Congrès. Beaucoup de personnalités officielles croient qu'une opposition aura lieu à cause de l'attitude de Nehru.

Suggestion royale

Windsor, Angleterre. (PC) — William Vaughan se rappelle du temps où il était garde de la reine Victoria au château de Windsor. Il a déclaré: "Pendant un de mes tours de garde, la reine Victoria a commandé que je rentre immédiatement, parce que j'étais enrhumé."

MAGASIN A LOUER
sur la rue St-Jean
Libre le 1er février
S'adresser à 469 a St-Jean, Apt 1

OPERATEURS
de
FOURNAISE ÉLECTRIQUE
expérimentés dans la fonte de l'acier
DEMANDES IMMÉDIATEMENT
S'adresser ou écrire au
GERANT DU PERSONNEL
SOREL INDUSTRIES LIMITED
Sorel, P.Q.

BUICK 1941 A VENDRE
en bonne condition, très bien équipé, six plaques, boîte neuve, 19 plaques, Sedan 4 portes, couleur noir chromé. Spécial de Lait, moteur rétrograde, Jan dernier. Cause de vente autre auto en magasin. S'inscrire: 2487, bureau 1-2288. Révisé soir.
S'adresser à G.S. MARCEAU à 601, rue St-Jean, Québec. Propriétaire, marchand de chaussures et bijou à chaufferie 414 St-Jean. Hôtel Postale, 101 St-Jean.

EXCELLENT ESPACE DANS UN BUREAU
ENVIRON 550 pieds carrés d'espace disponible dans un établissement complètement rénové sur la rue Saint-Jean. Situé dans le centre commercial. Le premier étage au-dessus du niveau de la rue.
Ecrire Household Finance Corporation of Canada
203 1/2 rue Saint-Jean. — 3-1654

GRANDE SOIRÉE BAZAR CE SOIR
À NOTRE-DAME DE LA PAIX
40 tours pour 50¢
Poêles électriques, coffres en cèdre, coutilleries en argent, montres, radios, lampes torchères, services de vaisselle et le reste.
Prix de présence, mobilier de salon, de chambre, de cuisine et le reste au choix.

Nous sommes acheteurs de
BOULEAU BLANC
Spécifications:
LONGUEUR: 50" DIAMÈTRE 8" ou plus
Nous tolérons 3 nœuds sains et 1-3 du diamètre en cœur rouge.
LIVRAISON IMMÉDIATE
Adressez-vous à:
THE OVAL WOOD DISH
Company of Canada Limited
Centre industriel no 5, Québec, P.Q. Tel.: 3-7288

Le maréchal Mannerheim gravement malade

Helsinki, 15 (APP). L'agence finlandaise d'informations annonce que l'état de santé du maréchal Mannerheim, actuellement en traitement dans une clinique près de Lausanne, se serait aggravé au cours des dernières 24 heures et inspirerait de vives inquiétudes.

TEMPÉRATURE

Toronto 25 (PC) Minima et maxima pour la journée d'hier dans les principaux centres du Canada.

Dawson	-59	44
Vancouver	37	48
Victoria	40	50
Edmonton	-16	-10
Calgary	-7	-1
Saskatoon	-17	-6
Regina	-10	-5
Winnipeg	-4	3
Port-Charles	-18	-5
Port Arthur	7	12
London	25	26
Toronto	35	36
Ottawa	15	37
Montréal	16	38
Québec	13	31
Saint-Jean N. B.	18	45
Moncton	19	40
Halifax	19	44
Charlottetown	3	38
Sydney	10	33
Yarmouth	22	48
St-Jean T. N.	10	40
Sault Ste-Marie	17	21

Prognostics
Montréal, 25 (PC) Généralement nuageux et plus froid aujourd'hui. Régions de Québec, Montréal, Ottawa, Cantons de l'Est, Laurentides, St-Maurice, Lac St-Jean et Bas-Comeau; nuageux avec quelques périodes de beau temps; un peu plus froid; vents ouest de 15 milles; minima et maxima: Québec, 24 et 26; Montréal, 20 et 25; Ottawa, 15 et 25; Sherbrooke, 20 et 25; St-Eustache et La Tuque, 15 et 20; Chicoutimi, 18 et 20; Rivière du Loup, 26 et 28. Le Soleil — Lever: 7h 19; coucher 4h 36. Longueur du jour — 9 h 17 m.

Le "Pessimiste Enrhumé" dit:

IL NE FAUT PAS S'ATTENDRE À ÊTRE SOULAGÉ AVANT QUE LE RHUME AIT SUIVI SON COURS

MAIS N'EN CROYEZ RIEN!

Cette méthode éprouvée soulage rapidement les symptômes du rhume

Les pessimistes essaient de vous faire croire que vous ne pouvez rien faire pour soulager les douleurs dues à un rhume. Il n'en est rien. Bien au contraire, les deux causes de malaise, les symptômes dus au rhume et le mal de gorge qui l'accompagne, peuvent être vite soulagés avec de l'ASPIRIN.

Pour soulager les symptômes tels que maux de tête et douleurs musculaires, prenez deux comprimés d'ASPIRIN avec un plein verre d'eau. Vous trouvez que l'ASPIRIN agit avec une rapidité étonnante... commencez en réalité à agir dans l'espace de deux secondes.

Et pour calmer rapidement le double et l'irritation causées par le mal de gorge dû au rhume, vous n'avez qu'à vous gargariser avec trois comprimés d'ASPIRIN dissous dans un tiers de verre d'eau. Ce gargarisme, qui a une haute valeur médicamenteuse, calme merveilleusement l'irritation des membranes de la gorge.

Soyez donc toujours prévenu contre le rhume. Achetez de l'ASPIRIN aujourd'hui.

ASPIRIN
Demandez toujours le véritable
BAYER
DOULEURS MUSCULAIRES